

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTT PARIS, LE 18 MAI 2019

Président : Christian PALIERNE

Membres du Conseil fédéral

Elus : Jacques BARRAUD (Vice-président), Sophie BODIN, Anne BOILEAU-DEMARET (Vice-présidente), Patrick CANNET (Secrétaire général adjoint), Jean-René CHEVALIER, Sébastien HURE, Thibaut HURIEZ, Fabrice KOSIAK, Françoise LAPICQUE (Secrétaire générale), Eric LE DEUC, Guy LETROT, Patrick LUSTREMAN, Michel MARTIN, Jacqueline MOMAL, Sonia PRODHOMME, Claude RAECKELBOOM, Jacques RAY (Trésorier général), Jacques SORIEUX, Kevin VANLIOGLU (Trésorier général adjoint), Miguel VICENS (Vice-président)

Membres de droit : Thierry ALBERTIN, Patrick BEAUSSART, Bruno BELLET, Pierre BLANCHARD, Claude CHANTEREAU, Jean DOUILLY, Guy DUSSEAUX, Patrick GILLMANN, Daniel MARCHAND, Rémi MONNERET, André QUIGNON, Jean-Michel TALBA, Renan THEPAUT

Membres d'honneur

Joël CHAILLOU, Francis CZYZYK, Jacques HELAINE, Jean-François KAHN, Jean-Claude MOLET, Jacques SAUVADET, Bernard SIMONIN, Karine TABLIN, Gérard VELTEN

Direction administrative

Odile PERRIER, Cheffe de Cabinet

Paul DE KEERLE, Directeur général

Thomas CHEVALIER, Directeur adjoint

Personnel administratif : Eric CAUGANT, Estelle LONDICHE, Marie-Paule MONTAGUT

Médecin fédéral national : Sylvie SELLIEZ

Direction technique nationale

Bernard BOUSIGUE, Directeur technique national

Directeurs techniques nationaux adjoints : Béatrice PALIERNE, Christian GAUBERT

Cadres techniques : Claude BERGERET, Patricia CHANTEREAU, Jean-Luc HABECKER, Rozenn JACQUET-YQUEL, David JOHNSTON, Damien LOISEAU, Aurélien PUEL.

Invités

Daniel BRASLET, membre du Conseil de l'ordre

Rémy PRUNIER, Commissaire aux comptes (ORCOM)

Irène SCOLAN, Expert-comptable (KPMG)

Délégués de ligues

01 – Auvergne-Rhône-Alpes :	Claude CHANTEREAU, Alain SAUGUES, Jacques SAUVADET
02 – Bourgogne-Franche Comté :	Rémi MONNERET, Gérard SICH, Pascal VITRANT, Jacques DROMARD, Bernard FERRIERE
03 – Bretagne :	Renan THEPAUT, André PANNETIER, Michel KERDONCUFF
04 – Centre-Val de Loire :	Nico ANGENON, André QUIGNON, Morgan REGNIER
06 – Grand Est :	Pierre BLANCHARD, Jean-Emmanuel LEGRY, Michel MARTIN, Philippe BOLMONT, Françoise LAPICQUE
07 – Hauts de France :	Jean DOUILLY, Georges GAUTHIER, Thibaut HURIEZ
08 – Île-de-France :	Pierre FREYCENET, Didier ROUSSEAU
09 – Normandie :	Guy DUSSEAUX, Karine TABLIN, Joël DERENNE, Gaëtan GOUBERT, Guy LETROT
10 – Nouvelle Aquitaine :	Daniel MARCHAND, Maurice VIDAL, Benoit GLORIEUX, Philippe DUMONTEIL
11 – Occitanie :	Jean-Claude DUCROS
12 – Pays de la Loire :	Bruno BELLET, Christian BONNEAU, Marie-Andrée AURIGNY
13 – Provence-Alpes-Côte d’Azur :	Thierry ALBERTIN, Antoine PIETRI, Michel DELORME
30 – Guyane :	Elidia ALCIDE DIT CLAUZEL
31 – La Réunion :	Isabelle ALLIOT-MICHOUX
32 – Nouvelle Calédonie :	Patrick GILLMANN
33 – Guadeloupe :	Manuel MERI
34 – Martinique :	Jean-Michel TALBA
37 – Tahiti :	Gérald HUIOUTU
38 – Wallis et Futuna :	Charles GAVEAU

Délégués de comités départementaux

01 – Ain : Gérard LEROY	08 – Ardennes : Julien DUPONT
10 – Aube : Hervé VAZART	12 – Aveyron : Bernard BARASCUD
13 – Bouches-du-Rhône : Arnaud GEBLEUX	14 – Calvados : Philippe ANTOINE
16 – Charente : André SARDET	17 – Charente Maritime : Claude BARRIER
21 – Côte d’Or : Jean-Michel DESMEULES	23 – Creuse : Michel LAVALLEE
24 – DORDOGNE : Denis LAVAUD	25 – Doubs : Jean-Marc LEROY
28 – Eure-et-Loir : Stéphane OLLIVIER	29 – Finistère : Michel KERDONCUFF
33 – Gironde : Patrice JOUETTE	34 – Hérault : Gilbert CATEL
35 – Ille-et-Vilaine : Jacques SORIEUX	36 – Indre : Michel CASY
37 – Indre et Loire : Gérard DUTOUR	38 – Isère : Jean-Michel POULAT
40 – Landes : Vincent LABARBE	44 – Loire-Atlantique : Jacques BARRAUD
49 – Maine et Loire : Claude TROISPOILS	51 – Marne : Emmanuel BARCELO
54 – Meurthe-et-Moselle : Jean-Marie DEPARDIEU	56 – Morbihan : Patrick PASCO
57 – Moselle : Christophe PORTE	58 – Nièvre : Michel GOUNOT
59 – Nord : Dominique COISNE	62 – Pas-de-Calais : Michel CNOCKAERT
63 – Puy de Dôme : Yves PIERRE	66 – Pyrénées orientales : Régis BIENAIMÉE
67 – Bas-Rhin : Marc FRIANT	68 – Haut-Rhin : Jean-François NUSSBAUM
69 – Rhône : Eric APPELGREN	70 – Haute-Saône : Claude GALMICHE
72 – Sarthe : Michel MENAGER	73 – Savoie : Jean-Christophe COMYN
74 – Haute-Savoie : Olivier LEJAY	75 – Paris : Marc-Olivier GELLER
76 – Seine-Maritime : Dominique COMMARE	77 – Seine-et-Marne : Guy GREGOIRE
78 – Yvelines : Marie-Hélène d’ARBONNEAU	79 – Deux-Sèvres : Patrick CHEVALIER
80 – Somme : Yves TATE	82 – Tarn-et-Garonne : Jean-Claude DUCROS
84 – Vaucluse : Serge POIRRIER	85 – Vendée : Sébastien ROBERT
86 – Vienne : Gilles POREL	87 – Haute-Vienne : Daniel SAUTERAUD

88 – Vosges : Etienne ROBERT
90 – Territoire de Belfort : Jean-Noël MARTIN
94 – Val-de-Marne : Claude MARCASTEL

89 – Yonne : Bernard FERRIERE
91 – Essonne : Gérard GUYOT
95 – Val d’Oise : Franck JAMES

Nombre de voix dont dispose l’Assemblée générale à l’ouverture de l’assemblée :
- 47 délégués de ligues représentant 5 606 voix sur 6 254 (89,64%) ;
- 56 délégués de comités départementaux représentant 4 342 voix sur 6 609 (65,70%) ;
soit un nombre de voix total de : 9 948 voix sur 12 863 (77,34%).

Point 1 - Ouverture de l'Assemblée générale

En ce samedi 18 mai 2019, à l’INSEP, le Président, Christian Palierne, déclare l’Assemblée générale ouverte.

En préambule, la Secrétaire générale, Françoise Lapicque, rappelle, conformément à l’article 3 du Règlement intérieur, que la prise de parole est réservée aux délégués porteurs de voix, aux élus du Conseil fédéral et aux membres d’honneur.

La Secrétaire générale présente les excuses :

- des comités départementaux de l’Aisne, des Alpes maritimes, de l’Aude, des Côtes-d’Armor, du Gard, du Gers, du Jura, du Loir-et-Cher, de la Loire-Haute-Loire, du Loiret, du Lot, du Lot et Garonne, de la Manche, de la Mayenne, de la Meuse, de l’Oise, de l’Orne, des Pyrénées Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, du Tarn, du Var;
- des ligues de la Corse, de Mayotte ;
- des membres du Conseil fédéral : Jean-Luc GUILLOT, Claude RAECKELBOOM, Bernard TRAMONI, Marion VAYRE ;
- des membres d’honneur : Jean BLANCHARD, Jean-Claude CORNILLON., Paul COURTEAU, Jean-Paul COURTIER, Nicole COURY, François de PINEL, Jean DEVYS, Henri DIRER, Bernard FREBET, Didier NURDIN, Alain POILVE, Marcel RETAILLEAU, Patrick RINGEL, Marc VERON, Michèle WILLOT.

De façon traditionnelle, le Président évoque les événements qui ont réjoui ou endeuillé la famille du tennis de table durant ces derniers mois.

Sont décédés :

- Delphine Héraudeau (47 ans), fille de Nicole et Jean-Claude Héraudeau ;
- Roger Jouan (85 ans), président du Conseil de l’Ordre de la ligue de Bretagne ;
- Jacques Lassalle, arbitre international ;
- Daniel Soulard (67 ans), secrétaire général du comité des Deux-Sèvres et président du PPC Secondigny ;
- Germain Soumbo (56 ans), ancien président du CTOS et de la ligue de tennis de Martinique ;
- Claude Jochum (78 ans), arbitre national et ancien rédacteur pour France Tennis de Table ;
- Jean-Marie Verrier (69 ans), ancien membre du Comité directeur fédéral, ancien président de la ligue de Picardie et secrétaire général de la ligue Nord/Pas-de-Calais ;
- Michel Lanoé (74 ans) ancien président du comité de Maine et Loire ;
- Pascale Choron (53 ans), dirigeante de l’Oise ;
- Michel Deniaud (71 ans), vice-président de la Fédération de 1983 à 2012 ;
- Dexter Saint-Louis (51 ans), joueur de Trinidad et Tobago.

Ont perdu un proche :

- Isabelle Thibaud a perdu sa mère, Michèle ;
- Jean-Claude Molet a perdu son père, Henri ;
- Agnès Le Lannic a perdu sa mère, Geneviève.

Lecture de l'ordre du jour par la Secrétaire générale :

1. Ouverture de l'Assemblée générale
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mai 2018
3. Allocution du Président fédéral
4. Compte-rendu d'activité de la Secrétaire générale
5. Modifications règlementaires
6. Remise du mérite fédéral bronze
7. Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier au 31 décembre 2018
8. Rapport du Commissaire aux comptes
9. Vote du rapport financier 2018
10. Affectation du résultat financier
11. Présentation du budget prévisionnel 2020
12. Vote du budget prévisionnel 2020
13. Remise du mérite fédéral argent
14. Rapport du Directeur technique national
15. Rapport du Médecin fédéral national
16. Remise du mérite fédéral or
17. Point sur les organisations
18. Téléthon
19. Remise du dirigeant de l'année
20. Clôture de l'Assemblée générale

Une pause est prévue à l'issue du point 10.

Point 2 – Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mai 2018

Décision :

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mai 2018, paru dans le bulletin fédéral n°306, est adopté, par un vote à main levée, à l'unanimité (9 948 voix).

Point 3 – Allocution du Président Christian Palierne

Mesdames et Messieurs les délégués des ligues et des départements,
Mesdames et Messieurs les présidents, Messieurs les présidents d'honneur,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil fédéral et membres d'honneur,
Monsieur le directeur technique national,
Mesdames, Messieurs, Chers amis pongistes,

Je voudrais tout d'abord, avant toute chose, vous exprimer mon plaisir... Mon plaisir de vous retrouver, comme tous les ans, pour cette assemblée générale de la Fédération... Elle est, naturellement, l'occasion de dresser un état des lieux du tennis de table français, de son organisation et de ses structures. Mais au-delà de cet exercice, que l'on peut considérer comme austère, elle est surtout pour moi une opportunité d'évoquer avec vous tous, et toujours sans langue de bois, mais avec passion et enthousiasme, l'avenir de notre sport, l'avenir de notre Fédération. C'est donc une opportunité aujourd'hui que de dessiner ensemble le futur du tennis de table français car l'actualité nous le commande... Et cette opportunité de construire notre avenir, mes chers amis, me procure un plaisir sans cesse renouvelé... parce qu'il est passionnant de relever les défis qui nous sont imposés. Et cela vous concerne, au plus haut point, en tant que dirigeants des instances du tennis de table. Il est de mon devoir d'en appeler, ce jour, à votre maturité, à votre responsabilité...



Je souhaite articuler mes propos autour des événements en cours concernant l'évolution du modèle sportif français. Ceux-ci concourent déjà, vous le comprendrez, à construire la fédération de tennis de table de demain. A nous d'anticiper, de nous adapter, à nous de travailler ensemble pour cela ou pour notre malheur à rester dans l'immobilisme, en raison des ego. « L'avenir est un présent que nous fait le passé » disait André Malraux.



Mais en liminaire, j'aimerais commencer en évoquant l'actualité récente, encourageante, et qui concerne en premier lieu nos équipes de France lors des derniers championnats du Monde individuels à Budapest et qui effacent la sombre année 2018. Deux doubles en 8^e de finale : Tristan Flore-Emmanuel Lebesson, Laura Gasnier-Emmanuel Lebesson, de nouveau Emmanuel Lebesson pour des 16^e de finale et bien sûr Simon Gauzy en quart de finale. Je tiens à remercier Simon pour son magnifique parcours qui a permis de donner, et ce pendant quelques jours, une visibilité médiatique importante au tennis de table en France. Que ce soit sur des chaînes de télévision en clair ou dans la presse papier. Il est donc stimulant de constater qu'en ce début d'année de qualification olympique, nos doubles, nos individualités garçons sont dans la course. De leur côté, les filles se sont défendues vaillamment, elles ont joué à leur niveau. Il n'y a malheureusement pas eu d'exploit. Il leur reste beaucoup de travail à faire pour recoller au meilleur niveau, les filles ne l'ignorent pas. La Fédération a pleinement conscience des difficultés rencontrées par nos féminines pour progresser et devra apporter avec la direction technique des solutions pour le long terme dans les mois à venir. Je salue évidemment le travail de l'encadrement technique qui intervient quotidiennement au centre fédéral de l'INSEP ainsi que celui des structures clubs de nos joueurs et joueuses. Tout le monde est conscient de la forte attente à l'approche des championnats d'Europe par équipes à Nantes.

Lors de ces championnats du Monde, deux des Français que nous avons proposés et défendus auprès de la fédération internationale ont été intégrés dans des commissions : Vincent Blanchard pour l'arbitrage et Anne Boileau pour l'équipement. Ils s'ajoutent à nos autres élus de la francophonie pongiste, de l'union méditerranéenne et de l'union européenne.

Enfin, je ne peux terminer cette séquence sans une pensée pour féliciter les joueurs, l'équipe dirigeante, la municipalité d'Hennebont pour son sacre européen, la semaine dernière, en remportant la coupe ETTU.



Il me revient maintenant de rentrer dans le vif du sujet et sans fard parce que l'avenir du tennis de table français et de la fédération, notre avenir commun, ne dépend pas seulement de nous. En effet le Président Macron, nous avait annoncé dans son discours à l'Élysée le 15 septembre 2017 au retour de la cession du CIO de Lima au cours de laquelle nous avons obtenu les Jeux Olympiques et Paralympiques ; je cite :

« Je m'y étais engagé, nous réformerons donc le modèle sportif français, sa gouvernance, son mode de financement pour le rendre plus agile, plus efficace parce que c'est aussi l'une des conditions de réussite de cette aventure ».

La FTT évolue donc dans l'écosystème du sport français. Or aujourd'hui, plus encore certainement que dans le passé, cet écosystème est donc en pleine évolution, voire révolution dans les mentalités. Le sport français change en profondeur. Il se transforme dans des proportions qui vont affecter toutes ses structures. Il se professionnalise. Des compétences nouvelles apparaissent... A commencer par les fédérations. Nous sommes frappés de plein fouet, bousculés. A un peu plus d'une année des Jeux de Tokyo 2020, nous vivons en pleine incertitude... Je n'ai aucun état d'âme concernant ces évolutions car notre seule réponse pour continuer à exister est de nous adapter le mieux possible à celles-ci et non de ratiociner, de contester ou d'attendre. Il y a urgence à agir. Je vous ai déjà alerté dans mes précédents discours sur notre fragilité économique, sur l'absence d'entité fédération, d'unité de nos instances, et par conséquent de notre faiblesse récurrente pour affronter les changements en cours.

Quelle place occuperont les fédérations dans la recomposition du monde sportif vis-à-vis des associations non fédérées, des salles et autres activités privées à but lucratif ? Que sera-t-il de notre financement puisque certains parlementaires remettent en cause l'obligation de la prise de la licence pour pratiquer un sport, quand on est adhérent d'un club ? Trop tôt, encore pour répondre, tant que les textes d'une nouvelle loi sur le sport sont toujours à l'écriture. Limitation des mandats des élus pour un même poste dans une même structure, du club à la fédération, élection du comité directeur fédéral par au moins 250 votants, ou vote des clubs, honorabilité des candidats ? ... autant de pistes, évoquées par nos députés, lors de l'un de mes entretiens avec eux à l'Assemblée Nationale.



Cependant, les contours du changement se précisent. Une nouvelle gouvernance du sport se fait jour, plus partagée entre l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et le monde des entreprises. Ainsi, une Agence nationale du sport vient d'être créée en dépit des remarques du Conseil d'Etat, remarques à l'origine du retard pour sa création d'ailleurs. Le modèle GIP (Groupement d'Intérêt Public) ne lui serait pas adapté. Copiée sur le modèle anglais de UK sport, ses prérogatives vont concerner d'une part le sport de haut niveau que l'on appelle maintenant la haute performance, d'autre part les projets pluri annuels de développement fédéraux, ainsi que la gestion du CNDS qui se fera au travers des fédérations.

Mais une chose est certaine : les prochaines années seront marquées par un désengagement de l'Etat et, avec lui, de l'ensemble des pouvoirs publics. Un désengagement dans l'accompagnement, puisqu'il est souhaité l'autonomie des fédérations. Autonomie car l'Etat considère les fédérations comme structurées, comme devant être plus responsables et leurs présidents comme des chefs d'entreprise... Sommes-nous suffisamment structurés dans notre fédération pour être autonome ? Sommes-nous suffisamment unis pour constituer une entité forte ? Sommes-nous mûrs pour exercer cette responsabilité ? Car je vous rappelle, vous êtes la fédération... Ensemble nous serons forts, divisés nous serons impuissants. Je ne suis que votre représentant mais je vous alerte sur notre culture de la division.



Le transfert de la gestion du CNDS auprès des fédérations est déjà un acte fort de responsabilisation fédérale. En 2020, elle nécessitera vraisemblablement pour nous l'embauche d'un salarié pour instruire les dossiers dont les actions proposées découleront du projet de développement fédéral décliné jusqu'aux clubs. En 2018, les dossiers acceptés ont concerné 301 clubs, 18 instances régionales et 66 départementales pour une redistribution d'à peu près 2,3 millions d'euros. Combien de dossiers avaient-ils été déposés ? je ne sais. Enfin, il sera nécessaire de créer une commission *ad hoc* indépendante et transparente pour

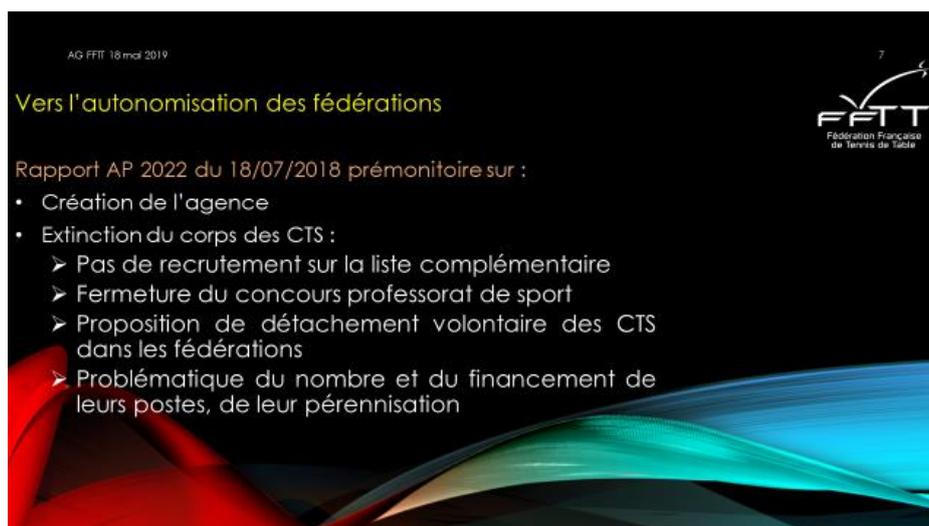
déterminer les attributions de cette subvention d'argent public. Ensuite, la mise en paiement se fera au niveau de l'Agence. Malheureusement, pour 2019, est annoncée une baisse d'environ 10% du CNDS. Mais, *in fine*, cette gestion du CNDS est une véritable opportunité pour les fédérations. Car au-delà des problèmes inhérents à sa gestion fédérale, c'est la première fois que les actions des clubs et des instances seront obligatoirement liées au projet politique du développement fédéral de notre sport. Cette autonomie doit nous être profitable, mais il faut que nous soyons à la hauteur de cet enjeu.

Un nouveau plan comptable des associations sera appliqué au 1er janvier 2020. Il est conseillé que toutes les associations s'en approchent. Par exemple, la terminologie « fonds propres » fait son apparition en remplacement de « fonds associatifs ». Ce plan est constitué pour mieux conduire le projet associatif. La valorisation comptable du bénévolat, avec son guide méthodologique, est proposée avec ce nouveau plan. Ce qu'il faut retenir de ce projet de règlement, est qu'il introduit de nombreuses dispositions comportant des ajustements qui auront une incidence sur la présentation des comptes des entités à but non lucratif à partir de l'année 2020.

La mise en œuvre de ces nouveautés entrainera des conséquences en termes de :

- systèmes d'informations et d'organisation des procédures des entités concernées ;
- présentation et lecture des états financiers.

Ce constat induit une mise à jour indispensable des connaissances des acteurs trésoriers du tennis de table. D'où l'importance d'avoir un plan comptable identique et le soutien pour tous des experts de la CAGID fédérale. C'est cela l'apport de l'échelon national.



En fait, notre avenir est inscrit depuis le 18 juillet 2018, lorsque le projet de modernisation de l'action publique intitulé « rapport AP 2022 » a été rendu au Premier ministre. Dans l'une des 22 propositions, il est spécifié la création de l'Agence nationale du sport, de la possible suppression du ministère des sports et surtout de l'extinction du corps des professeurs de sports et donc des CTS. Déjà, d'ici à cinq ans, le cabinet de la ministre a calculé une diminution naturelle des effectifs de CTS de 25% grâce aux départs à la retraite non remplacés en raison de la fermeture du concours au professorat de sport. Pour nous, cinq départs en retraite sont prévus pour fin 2020. L'Etat ne les remplacera pas. Lors de notre réunion du 30 avril au CNOSF, la ministre nous a demandé, et je rapporte textuellement ses propos « *si nous, présidents, voyions un intérêt à avoir la main sur les CTS, pour appliquer la politique de la fédération ?* » Il y aurait alors, en échange d'un détachement volontaire du fonctionnaire au sein d'une fédération comme salarié, tout en déroulant sa carrière de fonctionnaire, une aide financière pour sa rémunération, a priori d'au moins cinq ans, mais dont les modalités précises ne sont pas encore connues à ce jour. La masse salariale en tant que fonctionnaires, de nos 35 CTS représente environ 2,7 millions d'euros, que le petit budget fédéral de 5,7 millions ne peut supporter. Même en allant à l'essentiel, avec un CTS par région pour diriger les équipes techniques régionales, dix cadres nationaux à la direction technique, la FFTT n'a toujours pas les moyens financiers

d'embaucher pour environ 1,8 millions d'euros minimum. Aussi, les négociations pour l'aide financière seront fondamentales. Au cours de ce même entretien, la ministre a rappelé, et je rapporte encore ses paroles que « *la compétence n'est pas l'apanage de l'Etat* ». Nous allons donc bien vers une autonomisation des fédérations et un salariat concurrentiel de l'encadrement technique où les meilleurs seront très sollicités. Claude Onesta de « Performance 2024 » nous le rappelle : nous sommes dans le domaine de la performance, non du copinage, et de la remise en question permanente.

Cette perspective d'autonomie peut faire peur, nous inquiéter et nous interroger sur notre avenir. Savoir qu'il faudra nous passer d'une partie des ressources de l'Etat, financières mais aussi humaines, peut faire naître une certaine crainte car nous serons face à nous-mêmes, à nos forces, à nos faiblesses, à nos contradictions. J'en suis conscient. Mais, au risque de vous surprendre, je dois vous avouer que l'avenir ne me fait pas peur... Certains de mes collègues présidents de fédération expriment sans nuance leur pessimisme et leur opposition. Je leur oppose ma confiance dans la capacité de mes élus nationaux, régionaux et départementaux, et avec eux du tennis de table français, à traverser sans encombre cette période de transition... Partagez-vous avec moi cette volonté d'aller de l'avant dans l'unité, d'innover, de réformer pour rendre notre fédération adaptée et évolutive à ces changements ?... d'accompagner sans arrière-pensée les projets de budgets ? Car l'évolution, le changement sont le fruit d'une remise en question permanente.



A la différence de beaucoup, je vois dans cette évolution du sport français une vraie chance pour notre fédération de se moderniser, de se transformer et de mieux épouser les contours de son époque. La nouvelle donne du sport français, avec un Etat moins providentiel, nous oblige ainsi à changer nos habitudes et notre fonctionnement, je le répète.

« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre » disait Antoine de Saint-Exupéry.

A la Fédération, nous avons déjà initié le changement en bousculant nos habitudes. Nous avons innové. Nous avons su être audacieux. Je citerai deux exemples.



Le premier n'a échappé à personne puisqu'il concerne l'organisation à l'automne dernier de la Coupe du Monde masculine. Nous aurions pu choisir une option très convenue, un « placement de père de famille », pour reprendre une expression connue, en l'organisant à Coubertin ou à la Halle Carpentier. Nous avons préféré prendre un risque en optant pour l'Aréna de Disneyland Paris.

Le pari a été payant. La Coupe du Monde a été un succès, tant sportif que populaire, avec 12 000 spectateurs en trois jours, une ambiance mémorable et une animation à la hauteur de l'enjeu. Son budget a été équilibré, alors que beaucoup nous prédisaient un gouffre financier. La Coupe du Monde masculine a montré au public, mais aussi aux invités, comme notre ministre Roxanna Maracineanu, ou Thomas Tuchel, l'entraîneur du PSG, l'image d'un sport spectaculaire, dynamique et connecté. Je remercie sincèrement Michel Martin, son équipe, les bénévoles, les services fédéraux, les trésoriers pour leur implication dans cette aventure, malgré les difficultés.

L'autre exemple est plus interne. J'ai souhaité, en début d'année, renforcer notre siège fédéral par le recrutement d'un nouveau directeur général. Là aussi, comme pour la Coupe du Monde, il aurait été facile, j'oserais dire confortable, de rester dans notre propre environnement. Mais, je le répète, l'évolution du sport français nous oblige à sortir de notre cadre habituel. J'ai donc souhaité élargir nos recherches à l'extérieur, avec l'ambition de renforcer la Fédération, la rendre plus professionnelle, plus en phase avec les réalités économiques du moment.

Mon choix s'est porté sur Paul de Keerle, l'ancien directeur administratif et financier de la Fédération française de rugby pendant 17 ans. Depuis son arrivée, il apporte à la FFTT une expertise, un savoir-faire et des méthodes issus de l'une des fédérations les plus puissantes et les plus structurées du sport français. Cela provoque, je ne l'ignore pas, un bouleversement dans le fonctionnement du siège, des élus, de nos habitudes. Mais cela est nécessaire. La tâche de Paul est immense et nécessite confiance, puisqu'il devra accompagner la transformation de notre fédération vers un modèle plus moderne, plus dynamique, plus digitalisé, plus proche de ses licenciés, et surtout à la recherche de ressources propres.

Quant à Odile, ses missions ont été recentrées autour du président et me permettent ainsi de bénéficier de son expérience.

N'ayons donc pas peur de l'avenir, considérons-le au contraire comme un tremplin pour construire, tous ensemble, la Fédération de demain.

Les subventions publiques vont diminuer ? Retroussons-nous les manches pour mieux nous vendre auprès des partenaires privés. Les cadres techniques d'Etat seront moins nombreux ? Faisons aussi bien en les utilisant de façon plus pertinente, plus créative et plus moderne, en fonction des nécessités des structures fédérales. L'Etat prépare son désengagement ? Comptons avant tout sur nous-mêmes, exploitons mieux nos atouts et nos forces qui sont nombreux :



- le sport-santé, grâce à un partenariat avec le « service sport- santé » de l'hôpital Hôtel Dieu de Paris et une structuration de la démarche Ping santé dans son ensemble ;
- le ping en milieu scolaire, grâce à nos conventions avec les fédérations scolaires, telle l'USEP par la mise en réseau des acteurs dans les territoires et le ping 4 à 7 ans, l'UGSEL avec un partenariat renforcé, l'UNSS et notre accompagnement dans toutes les actions qu'elle porte. Nous retrouvons progressivement la place abandonnée dans les années 2000, en raison de la politique « tout haut niveau » pratiquée à l'époque ;
- la médiatisation naissante de notre championnat Pro A par un magazine mensuel de 50 minutes sur *BeIN sports*, certes une chaîne cryptée, mais aussi *l'Equipe 21* avec les derniers championnats du Monde. Il y a une réelle envie de Ping à la télévision. Nous y travaillons avec les services fédéraux. La finale play-off du championnat de France féminin sera aussi diffusée ;
- la création de liens avec certaines universités pour des travaux de recherche et, je l'espère, la possibilité d'intervention en formation dans le cursus des entraîneurs. Cela se fait à l'étranger, pourquoi pas nous ? puisque à terme avec le désengagement de l'Etat, ce sont les fédérations qui vont délivrer les diplômes. Je veux anticiper par une formation de l'excellence avec les Universités grâce à Sophie et Françoise, maîtres de conférence.
- le tennis de table dans le monde de l'entreprise est encore à améliorer avec nos team buildings et la promotion de notre produit.

Les initiatives ne manquent pas dans tous ces secteurs. Encourageons-les et sachons nous inspirer des plus pertinentes.

Pour affronter tous les changements du sport français, la fédération ne doit pas seulement faire preuve d'audace et de créativité. Elle doit aussi moderniser sa gouvernance et son organisation. Nous avons déjà commencé, dès le début de ce mandat, en intégrant les présidents de ligue régionale au sein du Conseil fédéral. Ils en sont désormais tous membres, avec une véritable voix. Cette réforme a porté ses fruits. Les présidents de ligue ont appris à mieux se connaître, à échanger, à partager leurs idées et leurs problématiques, à chicaner parfois... Mais nous sommes là, ensemble, et parlons projets pour le tennis de table. La fédération, la globalité de l'activité, le sens commun de l'activité tennis de table doivent garder tout leur sens, avant les primautés régionales et les manipulations encore trop présentes dans les esprits. Décliné au niveau territorial, il en est de même avec les conseils de ligue et la présence des présidents de départements. Le temps est à l'unité, à la confiance en l'autre et non plus à la méfiance. Car nous sommes tous là pour un même objectif : la bonne santé du tennis de table.



Mais déjà, avec une certaine prémonition et anticipation, j'avais souhaité il y a quelques mois, aller plus loin dans le partage, la mutualisation de nos activités, notre cohérence. La finalité, étant que regroupé ensemble, en fédération, nous soyons plus fort face aux événements à venir. C'est pourquoi j'ai convié quelques-uns d'entre vous, investis dans des départements ou dans des régions à réfléchir sur notre

fonctionnement. En effet, nous devons aller plus loin pour mieux faire face aux changements de l'environnement microcosmique du sport qui nous attendent. Il faut nous remettre en question, et interroger nos pauvres certitudes. Il est indispensable, j'oserais même dire vital, de revoir toute notre gouvernance administrative, financière et sportive. Pour gagner dans le contexte actuel, en maturité et en efficacité, le tennis de table français doit se réorganiser. Aussi, après que vous ayez reçu récemment un courrier de ma part accompagné par des projets de fiches sur les rôles de chacun, nous recueillerons du plus grand nombre d'entre vous votre avis, votre sens critique, dans les mois qui viennent, par des visites dans les régions et départements d'élus fédéraux, car rien n'est figé... Cette fédération du XXI^e siècle ne peut être réalisée qu'avec vous... Ne pas le faire, c'est affaiblir irrémédiablement le tennis de table.

Dans cette nouvelle organisation, les départements joueront un rôle accru... Parce qu'ils sont les plus proches des clubs, les comités départementaux devront être en permanence sur le terrain. Certains le font très bien depuis longtemps et accompagnent les clubs, d'autres restent distants et gèrent le championnat. Ils auront tous la tâche d'animer leur territoire et d'accompagner le développement de leurs clubs. Les départements constitueront un échelon déterminant pour l'avenir du tennis de table français, pour son dynamisme, pour le développement de l'activité et des pratiques. Nous chercherons à les soulager des tâches administratives de gestion, afin qu'ils puissent se consacrer à l'animation de leur territoire.

Les régions devront, elles aussi, modifier leur fonctionnement. Elles auront à conjuguer la politique fédérale avec celle du conseil régional par ailleurs. Il leur reviendra de servir de lien entre le siège fédéral et les départements. La réforme territoriale a réduit le nombre des ligues régionales, ainsi leur périmètre a augmenté. Il leur faut s'adapter à ces nouvelles normes en s'éloignant du terrain, pour prendre à leur compte la gestion sportive et administrative de leur zone d'influence. Formation, détection, accès au haut niveau, mutualisation des emplois... Les ligues régionales joueront elles aussi un rôle crucial car elles auront un rôle de soutien auprès des départements, que ce soit dans la gestion, l'accompagnement ou dans la mise à disposition de salariés pour mener des actions locales.

Le siège fédéral, de son côté, aura pour mission de piloter le navire et de montrer la voie à suivre sur ses domaines de prédilection : le haut niveau, l'organisation des grandes compétitions nationales et internationales, la communication, la formation. Il sera tout à la fois un centre de ressources, un lieu de compétences et un incubateur d'idées nouvelles. Il devra investir par le marketing la sphère économique. Il définira la stratégie et apportera aux ligues et aux comités les outils pour l'appliquer. Enfin, et ce n'est pas le moindre, le siège veillera à la cohérence et à la complémentarité des actions des instances déconcentrées.

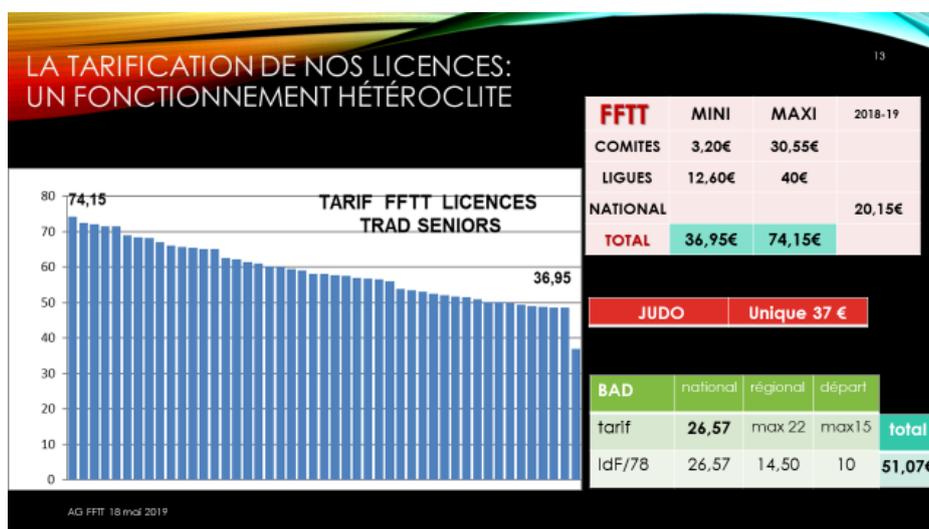


Mais surtout il veillera au retour des principes fondateurs d'une fédération, aujourd'hui en partie oubliés : la solidarité, la mutualisation, le partage, l'entraide. Car, nous constituons tous la fédération de tennis de table, et quand j'entends un président de département dire « *j'en ai rien à foutre de la fédé, je fais ce que*

je veux », j'avoue ne plus comprendre cette volonté d'indépendance qui nous affaiblit car le département, la région, c'est la fédération, ni plus, ni moins, c'est nous tous. Nous devons donc œuvrer ensemble pour le développement du tennis de table et en complémentarité par rapport à nos moyens. Bien que certains s'en satisfassent, nous avons perdu le sens d'être ensemble depuis les années 80, nous démarquant du fonctionnement des autres fédérations olympiques et nous faisant perdre en dynamique et puissance.

En effet l'intérêt général n'est pas la seule juxtaposition des intérêts particuliers. C'est un bien commun.

Avec une organisation plus solidaire, avec plus de partage, la Fédération française de tennis de table sera mieux armée que jamais pour affronter les défis de la nouvelle donne du sport français. Elle doit être plus unie que par le passé. Elle sera une et non un morcellement d'instances, sans liens. Ses structures seront plus complémentaires, plus économes et les moyens seront mutualisés. En cette période difficile, il est nécessaire et vital de trouver des synergies entre nos instances en revisitant notre fonctionnement, même si cela entraîne des raidissements de certains, des craintes et des colères.



Grâce aux données recueillies par la CAGID, les parts départementales que vous ajoutez à la licence fédérale traditionnelle seniors s'étalent de 3,20 à 30,55 euros. Et ce n'est pas le niveau de taxation qui est synonyme de plus de services. Les parts ligue vont de 12,60 à 40 euros. Ainsi, le prix d'une licence varie donc de 36,95 à 74,15 euros. Du simple au double. Alors que la part du niveau national est à 20,15 euros. Tarif toujours le plus bas des différentes fédérations olympiques à l'origine de rappels à l'ordre réguliers du ministère, depuis quelques années, dans l'optique du désengagement de l'Etat. Désengagement actuel et qui nous affaiblit tous. Prenons un exemple de fédération très structurée : le judo.

L'instance nationale perçoit la totalité du montant de la licence fédérale soit 37€ pour 600 000 licenciés dans un budget de 31 millions et redistribue 13 millions aux ligues. C'est un modèle de solidarité. Prenons l'exemple du badminton... Le prix de la licence fédérale est de 26,57€ ; s'ajoute une part territoriale comprenant 14,50 € pour la ligue Ile de France (plafond maximum par ligue à 22€) et 10€ (maximum 15) pour un département, tel le 78. Coût total 51 euros. Cette fédération est passée en 10 ans de 100 000 à 190 000 licenciés. Quel modèle souhaitons-nous pour économiser, dynamiser, développer nos instances, donner du lien, de la solidarité et de la créativité ? Nous devons en parler ensemble, pour être meilleurs.

AG FFTT 18 mai 2019

14

Comparaisons de tarifs en 2017
La faiblesse du tennis de table

Fédération	licenciés en 2017	Budget fédéral	Part nationale licence	Prix total de la licence
Athlétisme	310 000	23 millions	28 €	67,80 €
Aviron	45 000	6,8 millions	38,40 €	38,40 €
Badminton	190 000	8 millions	26 €	62,95 max
Lutte	21 000	3,5 millions	Tarif unique : 38 €	environ 70 €
Volley	140 000	8 millions	Adultes : 39€	environ 60 €
Tir à l'Arc	75 459	4,3 millions	Adultes Compétition : 40 €	Adultes : 80 à 85€

Licenciés 2017	Budget fédéral	Part nationale	Prix total licence
175000	5,2 millions	18,20 €	Max 70 €
205000 (événementielles)			

FFTT Fédération Française de Tennis de Table

C'est maintenant ou jamais, dans ce cadre d'une réforme profonde du sport imposée par l'Etat qu'il faut nous unir. Il faut du courage politique, cela ne m'effraie pas, bien au contraire. Mais ce n'est pas si simple, car il faut accepter de changer notre manière de travailler. Il faut donc qu'au travers de nos échanges, que j'appelle fortement et durablement dans l'année qui vient, nous puissions poser nos actes fondateurs de réforme du fonctionnement fédéral. Je sais qu'il y a une envie, mais il faut tous en assurer la prise de responsabilité et dépasser les petits « entre soi » sclérosant... et désagrégeant notre fédération. Il faut poser dès maintenant les axes forts si nous exprimons ensemble la volonté d'être une fédération performante et qui compte dans le paysage des sports entreprenants et pro actifs, pour la prochaine olympiade. Il faut y voir l'intérêt supérieur du tennis de table et non le sien propre.

Je le répète, mes chers amis, j'ai confiance en nous, en vous, pour saisir à pleines mains l'opportunité qui nous est offerte de nous moderniser et de grandir dans le 21^e siècle. Il faut vous responsabiliser afin de trouver un consensus pour voir émerger ces nouvelles relations entre nos instances. C'est pour cela, comme je le disais précédemment, que des entretiens par région avec leurs départements sont pour moi nécessaires, afin de nous écouter tous. Il me semble évident, ainsi qu'à mon équipe, que seuls des Etats généraux pourront graver ces nouvelles relations politiques, administratives, financières, sportives et techniques en 2020. Mais auparavant, nous devons nous écouter, travailler, échanger ensemble avec sérénité, en tenant compte des modifications de notre environnement. Nous ne le regretterons pas, car il s'agit bien du tennis de table, notre passion.

AG FFTT 18 mai 2019

DES ETATS GENERAUX POUR :

15

Définir ensemble les axes forts de notre modernisation

S'écouter, échanger, confronter nos connaissances

Redéfinir nos relations politique, administrative, financière, sportives, technique

Ne voulons-nous pas prendre nos responsabilités pour:

- Être une grande fédération polyvalente ?
- L'intérêt supérieur du tennis de table ?
- Laisser une fédération moderne à nos successeurs ?

FFTT Fédération Française de Tennis de Table



Il ne faut donc pas subir l'avenir, il faut le faire. Nous devons volontairement et sans ambiguïté œuvrer ensemble pour l'avenir de notre tennis de table et tourner le dos à un fonctionnement des années 1980...

seulement 35 ans ! Il n'y avait pas internet, pas de téléphonie mobile, pas d'aide à la conduite automobile. Ayez confiance dans l'équipe fédérale élus, salariés, techniciens.

Dans mes précédents discours, j'ai toujours cru en la capacité de la FFTT et de ses représentants de se remettre en question pour être une grande fédération, unie et solidaire. Je le crois plus que jamais nécessaire et indispensable avec le désengagement de l'Etat. Au-delà de vos postures individuelles, le tennis de table mérite notre engagement collectif. Je ne doute pas que nous trouverons l'élan nécessaire pour franchir les obstacles sur le chemin d'un modèle fédéral, moderne, efficace, solidaire et moins coûteux. Ce défi est passionnant, il faut le gagner ensemble. C'est pourquoi, afin de gagner avec vous ce défi de transformation de notre fédération, je serai une dernière fois candidat à la présidence pour l'olympiade à venir. Quant à une éventuelle rémunération, je vous rassure. Dès 2021, médecin à la retraite, je n'ai comme aujourd'hui, nul besoin de la fédération pour exister.

Jean Monnet disait : « *Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise* ». Le sport français est en crise vous le savez, le tennis de table doit y échapper, il en a les moyens.



Je compte donc sur votre amour du tennis de table pour ne pas laisser telle quelle cette fédération et dépasser ainsi les postures de principe. Nous sommes tous responsables maintenant, par vos décisions de l'avenir de notre fédération.

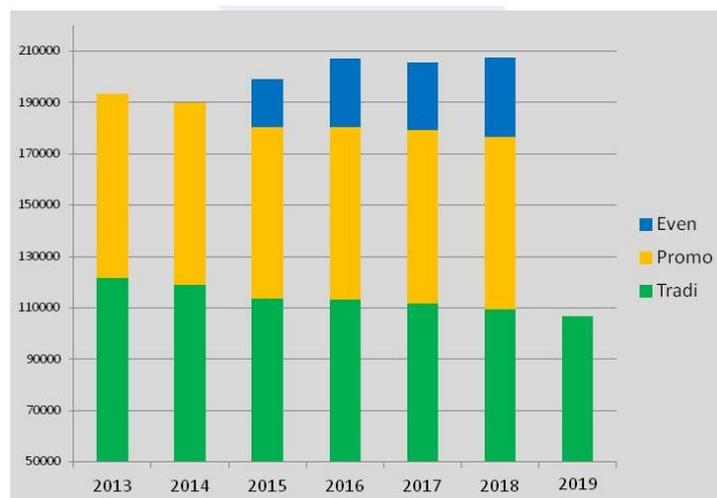
Mesdames et messieurs, je vous remercie de votre écoute, de votre attention, et de votre engagement à mes côtés.

Point 4 – Compte-rendu d'activité de la Secrétaire générale (par Françoise Lopicque)

Mesdames, messieurs les délégués, chers amis,

Selon la tradition, nous aborderons dans ce rapport d'activité les éléments factuels permettant de caractériser l'activité de notre fédération.

En premier lieu, différents éléments statistiques pour caractériser notre « population » et son évolution.

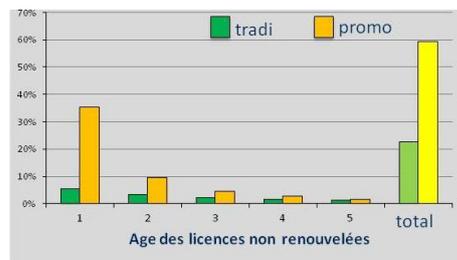


Ce premier graphique parle de lui-même pour mettre en évidence, saison après saison jusqu'en juin 2018, la continuité de la décroissance de nos licences traditionnelles et promotionnelles, tout juste compensée par les licences événementielles (pour lesquelles je me permets de rappeler qu'elles sont prévues pour accompagner les événements, par exemple une étape d'un ping tour, et ne peuvent pas être prises pour d'autres activités) : nous étions alors 109 470 traditionnels, 67 097 promo et 30 844 personnes ont participé à des événements pongistes, pour un total historique de 207 410. La saison en cours n'étant pas terminée, le seul chiffre significatif pour 2019 concerne les licences traditionnelles, qui n'évoluera plus guère jusqu'en juin, contrairement à celui des deux autres types de licence, et qui connaît une chute de près de 2 700, la plus importante depuis le début de l'olympiade. Après celle de 2 173 en 2018, dont on constate qu'elle touche toutes les catégories, sauf les vétérans. Cela fait se poser quelques questions.



Qu'attendent nos licenciés ? nous avons reçu l'Union Sport cycle que nous avons sollicité pour faire une enquête sur le profil du pongiste. Nous aurons une proposition de questionnaire qui sera envoyé à tous nos licenciés d'ici deux semaines. Le but est de mieux cerner nos adhérents pour leurs proposer les services adéquats.

Quelles licences perdons-nous ? essentiellement les promos : durant la pause estivale nous avons perdu 35% des licences nouvelles de la saison écoulée, 10% provenaient de la saison précédente, 5% de 3 ans auparavant, pour un total de 60%. La perte en traditionnelle est moindre, à 22%, avec des anciennetés de quelques pourcents par an. Alors que sont nos licences traditionnelles de la saison ? 3/4 proviennent de renouvellement, 18% sont des nouvelles, et seulement 6% étaient des promos l'an dernier, attirés par la compétition ou par des responsabilités, dirigeants ou arbitres.



Ces licences sont prises par 3403 associations, soit environ 50 de moins que l'an dernier : la moyenne est d'environ 52 licenciés par club ; mais plus de 2/3 des clubs comptent moins de 50 licenciés.

L'un des objectifs du développement de notre discipline est d'augmenter le nombre de féminines, correspondant actuellement à 15,4% des licenciés. Le message a du mal de passer si l'on en juge par le nombre de clubs sans aucune féminine : 522, et près de 800 n'ont aucune licencié_e traditionnelle. Les quelques clubs affichant plus de 50% sont des clubs de moins de 10 licenciés, car la grande majorité se situe en dessous de la moyenne nationale.



Féminines (% dans le club)	Nombre de clubs
0	522
Inférieur à 15%	2366
Supérieur à 33%	123
Supérieur à 50%	17

L'Île de France conserve la première place des ligues selon le nombre de licenciés (33 662 licenciés), suivie des Hauts de France (28 888), Auvergne Rhône Alpes (21 536) et Pays de la Loire (21 504) étant à quasi égalité sur la 3e marche du podium. Les plus belles progressions par rapport à la saison précédente sont pour des ligues ultramarines : Wallis et Futuna, Tahiti surtout, et également la Réunion, qui matérialise ainsi son retour à une gestion normale pour retrouver sa délégation en juillet prochain. Depuis la réforme des territoires, les effectifs des ligues métropolitaines dépassent tous la barre de 7 000.

En région et département

Ligues	
1- Ile de France	33 662
2- Hauts de France	28 888
3- Auvergne Rhône Alpes	21 536
4- Pays de la Loire	21 504

Départements	
1- Nord	18 100
2- Loire Atlantique	7 324
3- Yvelines	7 259
4- Pas de Calais	5 744

Côté départements, c'est surtout une grande variabilité, de 18 100 pour le Nord à moins de 100 licenciés pour plusieurs d'entre eux. Onze départements métropolitains comptent moins de 10 clubs et moins de 500 licenciés, événementiels compris, ce qui peut rendre la gestion parfois compliquée, comme en atteste la liquidation judiciaire récente d'un département, le deuxième depuis 2 ans, et la création ainsi probable d'un deuxième comité regroupant deux départements. A méditer ! Surtout à présent, dans le contexte des changements impulsés par le ministère des sports, et des réflexions engagées pour l'évolution nécessaire de la gouvernance sportive par nos instances dans le sens d'une plus grande mutualisation. Le Conseil fédéral s'est emparé de ce sujet, au cours de ses réunions, et en particulier de séminaires organisés spécialement pour cela. L'étape suivante qui va nous occuper maintenant est de mieux répartir les missions entre les différentes instances et également de mettre en place les outils réglementaires et logistiques permettant de répartir le CNDS entre elles et jusqu'aux clubs : des réunions sont prévues dans chaque ligue pour rassurer ligues et départements et adapter au mieux la réforme à chaque territoire, en toute concertation.

Dans cet objectif, nous vous avons adressé, ligues et comités, un questionnaire pour établir un bilan social global de la fédération. Merci à ceux qui ont répondu, nous allons relancer très vite ceux qui ne l'ont pas encore fait. Il est en effet important de chercher ensemble de nouvelles opportunités pour développer notre sport adapté à tous les publics, dans le contexte du retrait inéluctable de l'Etat.

Fonctionnement fédéral

Le fonctionnement fédéral a été conforme à ce qui est prévu dans nos textes réglementaires : alternance de réunions du Bureau exécutif pour la gestion courante et de réunions du Conseil pour les grandes orientations. Pendant et en marge des Conseils, l'occasion est également propice pour les présidents des ligues d'échanger des idées et des expériences. Toutes ces réunions ont désormais lieu au siège ; il reste maintenant à organiser la possibilité de visioconférence, qui pourra également être profitable pour les travaux des différentes commissions : les aspects réglementaires nécessaires seront soumis à votre approbation dans un point suivant de l'ordre du jour. Je profite de cette allusion aux règlements pour rappeler aux départements la nécessité de modifier leurs statuts et règlements, à faire impérativement cette année, car ils doivent pouvoir s'appliquer lors des AG électives, et également pour rappeler que la commission nationale statuts règlements est à disposition pour la relecture préalable à leur vote.

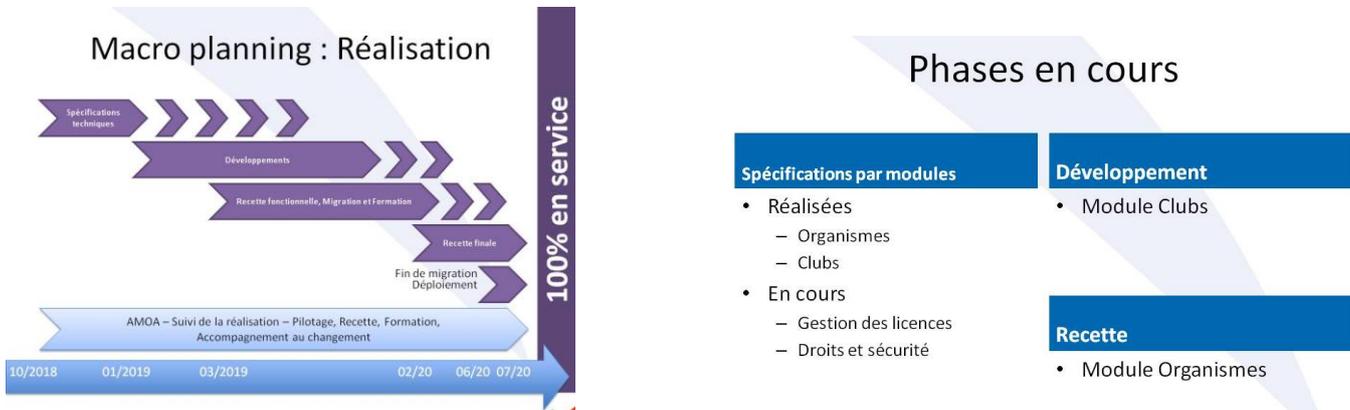
L'an dernier, je vous avais parlé de protection des données imposée par la réglementation européenne : nous avons fait de gros progrès dans ce sens, mais tout n'est pas réglé, en particulier pour notre logiciel de gestion globale, SPID. Mais d'autres réglementations viennent s'ajouter depuis peu : ainsi anti-corruption, lutte contre la radicalisation, pour lesquelles il va falloir là aussi se mettre en conformité. On réfléchit également à mettre en place un système de vigilance pour lutter contre les discriminations et les violences dans le sport. De quoi mettre un peu plus à contribution notre comité d'éthique et de déontologie, en concertation avec la commission statuts règlements et avec un support juridique.

Au niveau du personnel, un certain nombre de changements sont intervenus cette saison : départ de Morgane Le Gall, arrivée de Paul de Keerle en tant que directeur général, Odile Perrier prenant les fonctions

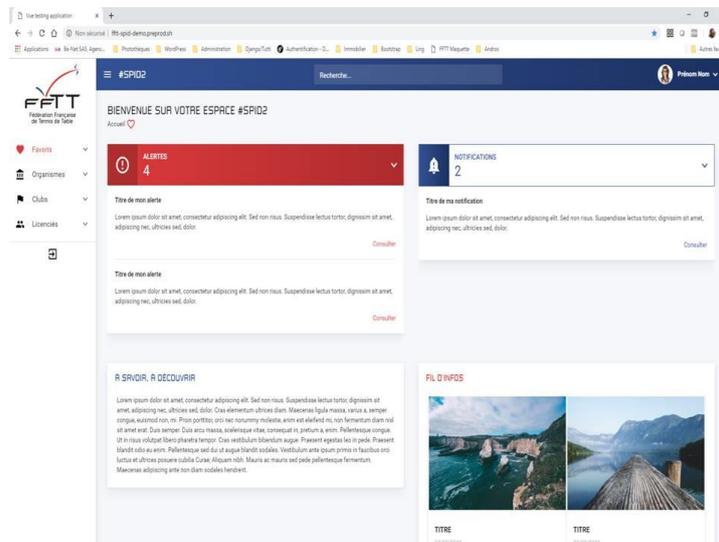
de Cheffe de cabinet. Une réorganisation des services va s'en suivre, pour adapter notre fonctionnement à des exigences de nouvelles compétences. Chacun fait son maximum, donc toute confiance pour cette évolution, avec mes remerciements pour l'aide constante sur tous les sujets.

Outils numériques

Concernant nos outils numériques, un petit point sur SPID, notre base de données et de gestion de toute l'activité administrative et sportive. Le chantier annoncé l'an dernier avance selon le calendrier prévu.



Un site dédié pour la consultation a été créé, et avons sollicité vos remarques et commentaires ; merci à ceux qui ont répondu. D'autres périodes de test seront ouvertes, n'hésitez pas à le diffuser autour de vous ; toutes vos contributions seront utiles pour la finalisation de cet outil, les bugs sont toujours possibles, donc on a besoin de vous tous.



Application FFTT : le développement pour iOS est en cours, et la validation par Apple est attendue dans un avenir proche : refusée déjà une fois, des modifications sont en cours (c'est compliqué, mais on ne lâche pas le morceau).

GIRPE : cet outil pour la gestion des rencontres par équipes a été développé et mis à disposition par un bénévole, Michel Turck, que nous remercions vivement, car il est de plus en plus utilisé par les clubs. Il souhaite maintenant arrêter sa collaboration pour raison personnelle, nous a donné toutes les sources, et il faudrait trouver quelqu'un pour mettre à jour ou réécrire si nécessaire. Autant pour déployer un nouveau SPID ceci paraissait trop gros et compliqué, autant dans ce cas, il serait intéressant de trouver des informaticiens pongistes ou non, intéressés à continuer ce projet. N'hésitez pas à nous faire remonter des contacts éventuels, ce qui éviterait de confier le projet à des extérieurs.

Je vous remercie de votre attention.

Point 5 – Modifications réglementaires (par Patrick Lustremant)

Statuts

Suppression de phrases, redondantes avec le règlement intérieur :

9.2 - Délégués des ligues

Les délégués sont élus par les Assemblées générales des ligues régionales qui élisent :

- au plus trois délégués titulaires pour les ligues de moins de 2000 licenciés ;
- de trois à cinq délégués titulaires pour les ligues ayant au moins 2000 licenciés ;
- des suppléants, en nombre égal à celui des délégués titulaires.

~~Ils se partagent les voix de leur ligue à égalité entre eux. Le délégué le premier nommé sur la liste des délégués de la ligue exprimant la ou les voix restantes.~~

~~Pour disposer de l'ensemble de ses voix, une ligue métropolitaine de plus de 2000 licenciés doit avoir au moins trois représentants présents.~~

~~Une ligue métropolitaine de moins de 2000 licenciés doit avoir tous ses représentants présents ; dans le cas contraire les voix sont réparties en fonction du nombre de représentants présents par rapport au nombre de représentants élus conformément à ses statuts.~~

~~Pour les ligues d'Outre-mer, les voix sont soit partagées de manière égale entre les délégués présents, soit à la disposition du seul délégué participant.~~

9.3 - Délégués départementaux

Le délégué départemental et de un à trois suppléants sont élus à cet effet par l'Assemblée générale de chaque comité départemental.

~~L'absence d'un délégué entraîne la perte du nombre de voix correspondant pour le comité départemental concerné.~~

Modification de l'article 18 :

Article 18 - Vacance du poste de Président

En cas de vacance du poste de Président, quelle qu'en soit la cause, ses fonctions sont exercées provisoirement par le Vice-président délégué le plus âgé, à défaut par le plus âgé des membres du Bureau exécutif, jusqu'à la première réunion du Conseil fédéral suivant la vacance.

Dès la première réunion suivant la vacance, le Conseil fédéral élit au scrutin secret un membre, **parmi les membres élus du Conseil fédéral**, qui assure les fonctions de Président jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Après avoir complété le Conseil fédéral selon les modalités définies par le règlement intérieur, **l'Assemblée générale élit, sur proposition du Conseil fédéral, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés et des bulletins blancs** un nouveau Président pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Décision :

Les modifications des statuts présentées sont validées, par un vote à main levée, à l'unanimité.

Règlement intérieur

Proposition d'une réorganisation des textes et d'une numérotation plus facile à suivre et modifier

TITRE I : COMPOSITION

Article I.1 – L'affiliation des associations sportives

Article I.2 – Les ligues

Article I.3 – Les comités départementaux

TITRE II : LA FEDERATION

CHAPITRE 1 : ASSEMBLEE GENERALE

- Article II.101 – Délégués des ligues régionales et des comités départementaux
- Article II.102 – Droit d’assister
- Article II.103 – Bureau de vote
- Article II.104 – Vote, dépouillement
- Article II.105 – Proclamation des résultats
- Article II.106 – Motion de défiance
- Article II.107 – Election du Conseil fédéral : Appel à candidature
- Article II.108 – Election du Conseil fédéral : Modalités de dépôt des listes
- Article II.109 – Election du Conseil fédéral : Composition des listes
- Article II.110 – Election du Conseil fédéral : Accusé de réception
- Article II.111 – Election du Conseil fédéral : Déroulement du scrutin
- Article II.112 – Election du Conseil fédéral : Attribution des sièges
- Article II.113 – Vacance du poste de Président

CHAPITRE 2 : L’ORGANISATION FEDERALE

- Article II.201 – Fonctionnement général
- Article II.202 – Constitution des commissions
- Article II.203 – Fonctionnement des commissions
- Article II.204 – Relation des commissions avec le Conseil fédéral
- Article II.205 – Les missions et groupes de travail

CHAPITRE 3 : LE CONSEIL FEDERAL

- Article II.301 – Compétences
- Article II.302 – Création de Commissions
- Article II.303 – Ordre du jour
- Article II.304 – Présidence des séances
- Article II.305 – Déroulement des séances
- Article II.306 – Procès-verbaux
- Article II.307 – Préparation de l’Assemblée générale
- Article II.308 – Démission et vacance de poste
- Article II.309 – Responsabilités des membres du Conseil fédéral

CHAPITRE 4. LE BUREAU EXECUTIF

- Article II.401 – Composition
- Article II.402 – Attributions
- Article II.403 – Le Président
- Article II.404 – Les Vice-Présidents
- Article II.405 – Le Secrétaire général
- Article II.406 – Le Trésorier général
- Article II.407 – Fonctionnement
- Article II.408 – Elections
- Article II.409 - Délibérations

CHAPITRE 5 : LES INSTANCES FEDERALES

- Article II.501 – Le commissaire aux comptes et son suppléant
- Article II.502 – L’Institut fédéral de l’emploi et de la formation
- Article II.503 – Le délégué à la protection des données
- Article II.504 – Le comité d’éthique et de déontologie
- Article II.505 – La Commission Nationale d’Aide et de Contrôle de Gestion (CNACG)
- Article II.506 – La Chambre d’appel du haut niveau
- Article II.507 – Les instances disciplinaires
- Article II.508 – La commission électorale
- Article II.509 – La commission de l’arbitrage
- Article II.510 – La commission de la formation
- Article II.511 – La commission médicale

- Article II.512 – La commission des organisations
- Article II.513 – La commission sportive
- Article II.514 – La commission des statuts et règlements
- Article II.515 – La commission d’aide à la gestion des instances déconcentrées
- Article II.516 – La commission de choix des prestataires, fournisseurs et partenaires

CHAPITRE 6 : LE JURY D’APPEL

- Article II.601 – Compétences
- Article II.602 – Composition
- Article II.603 – Modalités de saisine
- Article II.604 – Instruction
- Article II.605 – Limite de compétence (ou dessaisissement)
- Article II.606 – Convocation
- Article II.607 – Report
- Article II.608 – Déroulement de la séance
- Article II.609 – Communication de la décision

CHAPITRE 7 : LES SERVICES FEDERAUX

- Article II.701 – Le Directeur général
- Article II.702 – Le Chef de cabinet
- Article II.703 – Le personnel fédéral
- Article II.704 – La DTN

TITRE III : LES LIGUES REGIONALES

CHAPITRE 1 : CREATION, SUPPRESSION ET DISSOLUTION

- Article III.101 – Création et suppression
- Article III.102 – Dissolution

CHAPITRE 2 : ASSEMBLEE GENERALE

- Article III.201 – Constitution
- Article III.202 – Assemblée générale annuelle
- Article III.203 – Réunion et Fonctionnement
- Article III.204 – Présidence
- Article III.205 – Ordre du jour
- Article III.206 – Délibérations
- Article III.207 – Vote par procuration dans les ligues : Introduction
- Article III.208 – Vote par procuration dans les ligues : Convocation
- Article III.209 – Vote par procuration dans les ligues : Procuration
- Article III.210 – Vote par procuration dans les ligues : Représentation de l’association
- Article III.211 – Vote par procuration dans les ligues : Non-représentation par un membre de l’association
- Article III.212 – Vote par procuration dans les ligues : Validité du pouvoir
- Article III.213 – Vote par procuration dans les ligues : Dépouillement

CHAPITRE 3 : LE CONSEIL DE LIGUE

- Article III.301 – Composition
- Article III.302 – Compétence
- Article III.303 – Déroulement du scrutin
- Article III.304 – Scrutin plurinominal majoritaire – dépôt des candidatures
- Article III.305 – Scrutin plurinominal majoritaire – attribution des sièges
- Article III.306 – Scrutin plurinominal majoritaire – Présidence – Election par le conseil de ligue
- Article III.307 – Scrutin plurinominal majoritaire – Présidence – Election par l’assemblée générale
- Article III.308 – Scrutin plurinominal majoritaire – Démission et vacance de poste
- Article III.309 – Président de séance
- Article III.310 – Réunions, Séances
- Article III.311 – Elections
- Article III.312 – Le médecin fédéral régional

CHAPITRE 4 : BUREAU DE LIGUE

Article III.401 – Dispositions générales

Article III.402 – Composition

Article III.403 – Fonctionnement

CHAPITRE 5 : LES COMMISSIONS REGIONALES

Article III.501 – Mise en place

Article III.502 – Composition et fonctionnement

Article III.503 – Commission médicale

TITRE IV : LES COMITES DEPARTEMENTAUX

CHAPITRE 1 : CREATION, SUPPRESSION ET DISSOLUTION

Article IV.101 – Création et suppression

Article IV.102 – Dissolution

CHAPITRE 2 : ASSEMBLEE GENERALE

Article IV.201 – Constitution

Article IV.202 – Convocation et fonctionnement

Article IV.203 – Présidence

Article IV.204 – Renvoi aux ligues régionales

CHAPITRE 3 : LE COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

Article IV.301 – Attributions

Article IV.302 – Composition

Article IV.303 – Les districts

CHAPITRE 4 : LE BUREAU DEPARTEMENTAL

Article IV.401 – Le bureau départemental

CHAPITRE 5 : LES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

Article IV.501 – Les commissions départementales

TITRE V : FEDERATIONS AFFINITAIRES, FEDERATIONS MULTISPORTS ET AUTRES ORGANISMES

Article V.1 – Relations

Article V.2 – Organes de gestion

TITRE VI : LE MERITE FEDERAL

Article VI.1 – Présentation du mérite fédéral

Article VI.2 – Attribution du mérite fédéral

Article VI.3 – Examen des candidatures

Article VI.4 – Conseil de l'ordre

TITRE VII : DISPOSITIONS DIVERSES

Article VII.1 – Accessibilité aux activités

Article VII.2 – Approbation des autorités de tutelle

Nouveaux articles

Article I.2 – Les ligues

Les ligues sont constituées sous forme d'association déclarée selon la loi du 1er juillet 1901. Elles sont chargées par délégation du Conseil fédéral, de représenter la fédération dans leur territoire respectif, et d'y assurer l'exécution d'une partie des missions de la fédération. Elles regroupent et représentent les associations affiliées situées sur leur territoire.

Leurs statuts et règlements sont établis en conformité avec ceux de la fédération et en harmonie avec les textes législatifs ou réglementaires en vigueur.

Article I.3 – Les comités départementaux

Les comités départementaux sont constitués sous forme d'association déclarée selon la loi du 1er juillet 1901 ou du droit civil local dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Ils sont

chargés par délégation du Conseil fédéral, de représenter la fédération dans leur ressort territorial respectif, et d'y assurer l'exécution d'une partie des missions de la fédération. Ils regroupent et représentent les associations affiliées situées sur leur ressort territorial, vis-à-vis de leur ligue et de la fédération.

Le ressort territorial d'un comité départemental peut concerner un ou plusieurs départements d'une même ligue.

Leurs statuts et règlements sont établis en conformité avec ceux de la fédération et en harmonie avec les textes législatifs ou réglementaires en vigueur.

Article II.503 – Le délégué à la protection des données

Le délégué à la protection des données est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de la Fédération, de conseiller la Fédération sur la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données et d'en vérifier l'exécution ainsi que de coopérer avec l'autorité de contrôle et d'être le point de contact de celle-ci.

Article II.504 – Le comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie veille à la bonne application de la charte d'éthique et de déontologie sur l'ensemble du tennis de table. Il a un rôle de réflexion, de conseil auprès des institutions du tennis de table sur toute question concernant l'éthique et la déontologie, de proposition de surveillance, ainsi que de saisine des instances fédérales.

Il est le garant du respect du code de bonne conduite présent dans la Charte d'éthique et de déontologie. Ce code veille à l'application des dispositifs anti-corruption préconisés par l'Agence Française Anti-corruption.

Article II.506 – La Chambre d'appel du haut niveau

Il est créé une instance d'appel des décisions de la CNACG appelée Chambre d'appel du haut niveau (CAHN). La désignation des membres de la CAHN et son fonctionnement sont précisés dans le règlement spécifique de contrôle de gestion des associations de Pro A Messieurs et Pro dames

Article II.516 – La commission de choix des prestataires, fournisseurs et partenaires

La commission de choix des prestataires, fournisseurs et partenaires est chargée de l'étude des retours des appels d'offres et des consultations. Les modalités de fonctionnement de cette commission sont décrites à l'article 8.4 du règlement financier et de gestion.

Article II.702 – Le Chef de cabinet

Le chef de cabinet coordonne les aspects administratifs, politiques et logistiques de l'activité du Président. Il assiste le Président dans la préparation et l'exécution des décisions du Conseil fédéral.

Il exerce ses fonctions sous l'autorité du Président et du Secrétaire général.

Article IV.102 – Dissolution

Les archives d'un Comité départemental dissous doivent être déposées au siège de la Fédération par le Comité directeur départemental en exercice lors de la dissolution.

Titre V : Fédérations affinitaires, fédérations multisports et autres organismes

Article V.1 – Relations

Conformément aux dispositions de l'article 7 des statuts, les relations de la FFTT avec les fédérations affinitaires, multisports et les autres organismes sont définis par les textes législatifs et par les règlements généraux de la FFTT.

Des conventions peuvent être signées conjointement par le président de la FFTT et le président de ces fédérations et autres organismes dans le cadre de la mission de développement et de promotion de la pratique du tennis de table pour laquelle la FFTT a reçu délégation du ministère chargé des sports. Ces conventions doivent avoir été adoptées au préalable par le Conseil fédéral.

La liste de ces conventions figure en annexe du règlement intérieur.

Article V.2 – Organes de gestion

Dans le cadre de la gestion des relations avec les fédérations affinitaires, multisports et les autres organismes, la FFTT peut créer des commissions mixtes.

Le fonctionnement de ces commissions mixtes est précisé dans la convention signée ou dans un règlement spécifique.

Modification d'articles existants

Articles II.113 – Vacance du poste de Président

Lors de la première réunion suivant la vacance, les membres du Conseil fédéral élisent parmi les membres élus, en un ou plusieurs tours si nécessaire, un nouveau Président au scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents.

En cas d'absence de candidat ou d'absence de majorité lors du vote, le doyen d'âge des membres élus du Conseil fédéral assure l'intérim jusqu'à l'organisation d'une nouvelle Assemblée générale chargée de procéder à de nouvelles élections générales. Elle doit être convoquée dans un délai maximum de trois mois.

En cas d'absence de majorité lors du vote d'un nouveau Président par l'Assemblée générale, le Conseil fédéral se retire en réunion et propose un nouveau candidat et ainsi de suite jusqu'à ce que l'Assemblée générale élise un président.

Au cours d'une même Assemblée générale, un candidat ne peut être présenté qu'une seule fois aux suffrages de celle-ci.

En cas d'absence de candidat ou de rejet par l'Assemblée générale de toutes les candidatures, le doyen d'âge des élus assure l'intérim jusqu'à l'organisation d'une nouvelle Assemblée générale chargée d'élire un Président qui doit être convoquée dans un délai maximal de trois mois

Article II.201 – Fonctionnement général

La Fédération dispose pour son fonctionnement général :

- a) d'un Conseil fédéral au sein duquel on trouve le Bureau exécutif chargé des affaires courantes et/ou urgentes ;
- b) des commissions et instances jugées nécessaires au bon fonctionnement de la Fédération. Les commissions peuvent avoir des missions permanentes et/ou ponctuelles ; les missions des instances sont définies par un règlement spécifique ;
- c) d'une administration placée sous la responsabilité du Secrétaire général et dirigée par le Directeur général ;
- d) d'une Direction technique nationale et de cadres techniques professionnels ;

Le Président peut donner une délégation partielle, permanente ou temporaire aux Vice-présidents, exceptionnellement à un autre membre du Conseil fédéral, pour agir au nom de la Fédération.

Les réunions du Conseil fédéral, du bureau exécutif des commissions et des instances se tiennent soit sous forme physique, soit sous forme de conférence téléphonique ou audiovisuelle.

Article II.302 – Création de Commissions

Le Conseil fédéral définit, en plus des commissions statutaires, les commissions fédérales qu'il juge nécessaire de mettre en place. Sur proposition du Président, il nomme au scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents pour la durée de son propre mandat, définie à l'article 12 des statuts, le président responsable de chacune des commissions énumérées dans les articles II.508 à II.516 du règlement intérieur.

Les commissions sont chargées d'assurer les études et travaux qui leur sont confiés par le Conseil fédéral ou son Bureau exécutif, à qui elles donnent des avis. Elles peuvent toutefois prendre des décisions dans les limites des pouvoirs qui leur sont délégués par le Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral peut, sur proposition du Président, mettre fin aux fonctions d'un président de commission. La convocation des membres du Conseil fédéral doit mentionner de façon explicite cette demande. La proposition doit recueillir la majorité absolue du nombre de membres prévu à l'article 12 des statuts.

Il sera procédé le plus rapidement possible au remplacement du président défaillant.

Article II.305 – Déroulement des séances

Le Président assure personnellement la conduite des séances. Il doit, sur chaque question, assurer le droit de parole, à tour de rôle, à tous les membres qui en font la demande. Il a qualité pour prononcer les rappels à l'ordre, avec ou sans inscription au procès-verbal.

L'exclusion temporaire de la séance ne peut être prononcée que par le Conseil fédéral au scrutin secret et à la majorité des deux tiers des membres présents.

En début de séance, le Président donne lecture de l'ordre du jour. Les membres du Conseil fédéral peuvent proposer des additions aux questions inscrites ou des modifications à l'ordre dans lequel elles seront examinées. Il est fait droit à toute demande réunissant au moins le tiers des voix des membres présents.

Le Président peut suspendre la séance, mais il ne peut la lever, avant l'épuisement de l'ordre du jour, qu'avec l'accord de la majorité des membres présents. Avant de lever la séance, le Conseil fédéral fixe la date et le lieu de la séance suivante.

Toute proposition soumise au vote est agréée si elle réunit la majorité des voix des membres présents.

Sur la demande d'un membre présent, le Conseil fédéral peut décider que le vote se fera au scrutin secret. Il a lieu au scrutin secret, notamment lorsqu'un membre du Conseil fédéral est personnellement intéressé à la décision à prendre.

En cas d'urgence et pour des questions simples ne donnant pas lieu à scrutin secret obligatoire, le Conseil fédéral peut être consulté par courrier électronique. Les délibérations s'effectuent dans le respect de l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ou de tout autre texte réglementaire qui lui serait ultérieurement substitué.

Les modalités de vote sont définies par le secrétaire général. Le dépouillement s'effectue au siège fédéral.

Article II.408 – Elections

Les membres du Bureau exécutif sont élus, en favorisant la parité prévue à l'article L 131-8 du Code du Sport à la majorité absolue des membres présents au premier tour et à la majorité simple ensuite, au cours de la séance du Conseil fédéral qui suit l'Assemblée générale où il a été procédé au renouvellement total des membres du Conseil fédéral et à l'élection du Président de la Fédération.

Les membres sortants sont rééligibles dans la mesure où ils ont été réélus au Conseil fédéral.

Une élection partielle peut avoir lieu dans les mêmes conditions chaque fois qu'un poste au moins de membres du Bureau exécutif, autre que celui du Président, se trouve vacant, au cours de la première réunion du Conseil fédéral qui suit cette vacance. Le mandat du ou des nouveaux élus prendra fin à expiration de celui des autres membres du Bureau exécutif.

Le Conseil fédéral peut, sur proposition du Président, mettre fin aux fonctions d'un membre de droit ou d'un membre élu du bureau exécutif. La convocation des membres du Conseil fédéral doit mentionner de façon explicite cette demande. La proposition doit recueillir la majorité absolue du nombre de membres prévu à l'article 12 des statuts.

Quand il y a lieu, pour quelque cause que ce soit, à une nouvelle élection du Président, il est procédé à une nouvelle élection du bureau exécutif.

Article II.703 – Le personnel fédéral

Les services fédéraux sont chargés du bon fonctionnement général de la Fédération. Ils sont animés et dirigés par le Directeur général.

Les services fédéraux sont constitués de personnels appointés dont le statut et les rémunérations sont fixés par le Président, en accord avec le Secrétaire général, le Trésorier général et sur proposition du Directeur général.

Les services fédéraux peuvent, à titre officieux et sans formalité, apporter toute information concernant le rappel d'un texte en vigueur ou d'une disposition générale. En revanche, ces informations ne peuvent en aucun cas préjuger de la position qui pourrait résulter de l'examen du cas d'espèce par les commissions ou organes compétents.

Article III.101 – Création et suppression

Le Conseil fédéral décide de la création et de la modification des ligues régionales prévues à l'article 8 des statuts. En outre il peut décider de la suppression des attributions, obliger la ligue à en tirer les conséquences et donc à organiser sa dissolution. A défaut la dissolution pourra être prononcée par le juge. Lorsque le Conseil fédéral décide la suppression des attributions d'une ligue, il crée dans le même temps une commission interne transitoire (CIT).

Cette commission est chargée :

- de la gestion administrative, sportive et financière de la ligue ;
- de la préparation de la mise en place de la future gouvernance de la ligue, soit au sein de l'association existante, soit par la création d'une nouvelle association.

Article III.502 – Composition et fonctionnement

Les commissions régionales sont composées d'au moins trois membres. Le Président et les membres de chaque commission sont désignés comme ceux des commissions fédérales. Les pouvoirs du Conseil fédéral et du Président de la Fédération sont dévolus, en la matière, sur le plan de la ligue, au Conseil et au Président de la Ligue.

Pour les ligues de moins de 2000 licenciés, le Conseil de Ligue nomme un chargé de mission dans le cas où une commission régionale ne peut pas être constituée.

Article IV.101 – Création et suppression

Le Conseil fédéral décide de la création et de la modification des comités départementaux prévus à l'article 8 des statuts.

En outre il peut décider de la suppression des attributions, obliger le comité départemental à en tirer les conséquences et donc à organiser sa dissolution. A défaut la dissolution pourra être prononcée par le juge. Lorsque le Conseil fédéral décide la suppression des attributions, il crée dans le même temps une commission interne transitoire (CIT) qui comprend au moins un membre du conseil de ligue de la ligue de rattachement.

Cette commission est chargée :

- de la gestion administrative, sportive et financière du comité départemental ;
- de la préparation de la mise en place de la future gouvernance du comité départemental, soit au sein de l'association existante, soit par la création d'une nouvelle association.

Décision :

Les modifications du règlement intérieur présentées sont validées, par un vote à main levée, à l'unanimité.

Règlement financier et de gestion

Modification de l'article 6.3.4 – Exercice comptable

Afin qu'il reflète le mieux possible leur activité, les comités départementaux et les ligues doivent définir un exercice comptable de 12 mois avec une date de clôture de l'exercice au 30 juin ou au 31 décembre.

Décision :

La modification du règlement financier et de gestion présentée est validée, par un vote à main levée, à l'unanimité.

Point 6 – Remise du mérite fédéral de Bronze

ALBERTIN Thierry, Provence Alpes Côtes d'Azur - ALLIOT-MICHOUX, Isabelle La Réunion - AURIGNY Marie-Andrée, Pays de la Loire - BARCELO Emmanuel, Grand Est - BEGES Didier, Bretagne - BRUNET Jean-Paul, Centre Val de Loire - CASY Michel, Centre Val de Loire - CHAVANT Cyril, Nouvelle-Aquitaine - DORVAL Michel, Bretagne - DUCOS Eric, Bretagne - HARDOUIN Chantal, Centre Val de Loire - LEMERCIER Michel,

Bourgogne Franche-Comté - LEMERCIER Philippe, Bourgogne Franche-Comté - LIBIER Claude, Hauts de France - MOUILLE Denis, Pays de la Loire - MOUQUET Christophe, La Réunion - NOMINE Françoise, Grand Est - OIRY René, Pays de la Loire - PAUTRAS André, Grand Est - PEREYROL Richard, Bourgogne Franche-Comté - PICHARD Jean-Marie, Nouvelle-Aquitaine - PIERRE Yves, Auvergne Rhône-Alpes - ROBERT Etienne, Grand Est - VAZART Hervé, Grand Est

Point 7 – Présentation des comptes annuels clos le 31 décembre 2018 **(par Kevin Vanlioglu)**

Annexe 1 – Comptes annuels clos le 31 décembre 2018

Chers amis, chers délégués de ligue et de comité,

Comme c'est traditionnellement fait, nous allons vous présenter l'exercice 2018 de la fédération sous une forme synthétique et dans son aspect analytique. Cette présentation sera suivie par l'intervention de Madame Irène Scolan du cabinet KPMG, l'expert-comptable de la fédération, puis de Monsieur Prunier, représentant notre Commissaire aux Comptes du cabinet ORCOM.

Les rigoureux efforts entrepris en 2017 ont été poursuivis en 2018 permettant un résultat excédentaire pour l'exercice 2018 de 350'000 €uros.

Si le niveau des recettes est globalement resté stable avec une hausse de 14'000 € comparé au budget prévisionnel, les dépenses ont été réduites de 336'000 €uros.

Hors Coupe du Monde, les dépenses ont été réduites de 355 k€ à un niveau de 5'000 k€ et les produits ont été augmentés de 58 k€ à un niveau de 5'416 k€. L'aide fédérale dédiée à la Coupe du Monde a été réduite à 63k€ au lieu des 100k€ initialement prévus.

Ce résultat n'efface pas d'un revers la fragilité financière de la fédération. Pour rappel, en 2018, nous vous avons présenté deux exercices bénéficiaires, 2019 avec les perspectives pour 2020 avec près de 550 k€ d'excédents prévisionnels, ceci afin de consolider les fonds propres de la fédération. Il reste donc encore des efforts à fournir. Ces excédents ne signifient pas un arrêt des services de la fédération !

Oui, nous dépensons moins et nous commençons à voir les fruits des augmentations tarifaires, mais ce n'est pas tout. Nos différents pôles ont travaillé sur leur business modèle pour optimiser les dépenses et maximiser les recettes.

Bien qu'aidé par des externalités positives et même si les travaux ne sont pas terminés, le secteur du Haut Niveau est un bon exemple sur ces derniers exercices.

Dans la suite de notre exposé, nous vous proposons plusieurs représentations avec et hors impact de la Coupe du Monde pour mieux apprécier les variations annuelles.

EXERCICE 2018

	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018	Réalisé 2018	≠ BP 2018
Charges	5 208 K€	6 585 K€	6 250 K€	- 336 K€
Produits	5 333 K€	6 585 K€	6 600 K€	+ 14 K€
Résultat positif de 350 K€				

Commençons par l'évolution globale des charges et produits :

À gauche en rouge : les charges de 2016 à 2018

A droite en vert : les produits de 2016 à 2018

Et en bleu : les budgets prévisionnels en charges et en produits.

La baisse significative des charges est confirmée par le graphique, entre le BP 2018 et le réalisé 2018.

Regardons maintenant le même graphique sans la Coupe du Monde.

Cette baisse continue des charges est confirmée (-204k€ par rapport à 2017) tandis que le niveau des produits repart à la hausse (+84k€ par rapport à 2017). Un parfait exemple d'un effet de ciseau qui nous permet de dégager le résultat excédentaire de 350k€. Nous vous proposons maintenant dans rentrer un peu plus dans le détail.

Graph : évolution des charges et produits de 2016 à 2018 et BP 2018 en k €uros



Graph : évolution des charges et produits de 2016 à 2018 et BP 2018 en k €uros HORS Coupe Du Monde (CDM)



Ce tableau présente les différentiels pôle par pôle des charges et des produits. Les différentiels positifs étant matérialisés par la couleur verte et le négatif par le rouge. Vous pouvez constater que le différentiel global affiche une réduction de l'ordre de 5% des dépenses par rapport au budget prévisionnel et des produits globalement conformes aux attentes.

Différentiels Réalisés vs Budgets prévisionnels

PÔLES	BUDGET		DIFF DEBIT	DIFF DEBIT %	BUDGET		DIFF CREDIT	DIFF CREDIT %
	DEBIT 2018	DEBIT 2018			CREDIT 2018	CREDIT 2018		
1-Institutionnel	-559 k€	-390 k€	-169 k€	-30%	3 568 k€	3 574 k€	6 k€	0%
3-Gestion de l'activité	-367 k€	-319 k€	-49 k€	-13%	914 k€	915 k€	1 k€	0%
4-Emploi Formation	-182 k€	-142 k€	-40 k€	-22%	36 k€	50 k€	14 k€	39%
6-Ping Pong Mag	-98 k€	-81 k€	-17 k€	-17%	96 k€	69 k€	-27 k€	-28%
8-Organisation internationale	-1 227 k€	-1 246 k€	19 k€	2%	1 227 k€	1 183 k€	-44 k€	-4%
2-Haut-Niveau	-1 981 k€	-1 918 k€	-62 k€	-3%	355 k€	385 k€	31 k€	9%
5-Marketing-Communication	-205 k€	-247 k€	42 k€	21%	269 k€	283 k€	14 k€	5%
7-Developpement	-284 k€	-267 k€	-17 k€	-6%	60 k€	64 k€	4 k€	6%
9-Siege	-1 683 k€	-1 639 k€	-43 k€	-3%	61 k€	76 k€	15 k€	24%
Total général	-6 585 k€	-6 249 k€	-336 k€	-5%	6 585 k€	6 600 k€	14 k€	0%

Réduction de 5% des dépenses

Rentrons encore un peu plus dans les détails et commençons par les charges.

Ce focus sur les dépenses nous permet de relever les principaux pôles constatant des baisses de charges entre 2017 et 2018 :

- aidé par les réformes engagées par la Sportive, le pôle de **gestion de l'activité** abaisse ses dépenses de 110k€ entre 2017 et 2018 ;
- après une légère hausse en 2017, le pôle institutionnel réduit ses dépenses de 81k€ ;
- enfin l'Accès au Haut-Niveau et à la Haute Performance confirme sa gestion plus rigoureuse avec une réduction des dépenses de 64k€.

Avant de vous présenter le détail de ces baisses significatives, j'attire votre attention sur les évolutions observées entre 2016 et 2018 présentée sur la dernière colonne à droite du tableau. Tous les pôles ont

baissé le niveau de leurs dépenses. De 19k€ pour Ping Pong Mag à 230k€ entre 2016 et 2018 pour le Haut-Niveau. Hors Coupe du Monde, la fédération dépense en 2018, 522 k€ en moins qu'en 2016.

Rentrons encore un peu plus dans le détail.

Focus sur les charges

PÔLES	REALISE DEBIT 2016	REALISE DEBIT 2017	REALISE DEBITS 2018	VARIATIONS 2017/2018	VARIATIONS 2016/2018
1-Institutionnel	-436 k€	-471 k€	-390 k€	-81 k€	-45 k€
2-Haut-Niveau	-2 149 k€	-1 982 k€	-1 918 k€	-64 k€	-230 k€
3-Gestion de l'activité	-364 k€	-429 k€	-319 k€	-110 k€	-45 k€
4-Emploi Formation	-187 k€	-144 k€	-142 k€	-2 k€	-45 k€
5-Marketing-Communication	-246 k€	-222 k€	-247 k€	25 k€	1 k€
6-Ping Pong Mag	-100 k€	-85 k€	-81 k€	-4 k€	-19 k€
7-Developpement	-356 k€	-251 k€	-267 k€	16 k€	-89 k€
8-Organisation internationale		-14 k€	-1 246 k€	1 232 k€	1 246 k€
9-Siege	-1 688 k€	-1 610 k€	-1 639 k€	29 k€	-49 k€
Total général	-5 525 k€	-5 208 k€	-6 249 k€	1 042 k€	724 k€
Total général hors CDM	-5 525 k€	-5 193 k€	-5 004 k€	-190 k€	-522 k€

Principales évolutions entre N et N-1 (hors CDM) :

- >> Gestion de l'activité : chute de 110k€ (-25%)
- >> Institutionnel : chute de 81k€ (-17%)
- >> Haut Niveau : baisse de 64k€ (-3%)

Les 110 k€ de baisse de charges de la Sportive sont justifiés par :

- une baisse de 56k€ des dépenses sur les compétitions ;
- 36k€ sur les commissions ;
- et 24k€ sur le critérium fédéral.

Focus sur les charges : Gestion de l'activité

PÔLES	REALISE DEBIT 2016	REALISE DEBIT 2017	VARIATIONS 2016/2017	REALISE DEBITS 2018	VARIATIONS 2017/2018	VARIATIONS 2016/2018
3-Gestion de l'activité	-364 k€	-429 k€	65 k€	-319 k€	-110 k€	-45 k€

Principales variations :

LIBELLES	REALISE DEBIT 2016	REALISE DEBIT 2017	REALISE DEBIT 2018	VAR DEBITS 2017-2018
03 Compétitions	- 148 338	- 183 180	- 127 597	-56 k€
05 Commissions	- 27 815	- 53 517	- 17 021	-36 k€
02 Crit Fédéral	- 140 232	- 147 044	- 122 581	-24 k€
04 Pro A/ Pro B	- 47 783	- 45 150	- 46 068	1 k€
08 Chges/prod.ant		-	- 5 528	6 k€
TOTAUX				-110 k€

La principale variation de l'Institutionnel concerne la ligne « divers » où était budgété 282k€ :

- 100k€ pour l'autofinancement de la fédération dédié à la Coupe du Monde, non consommés intégralement ;
- 40k€ pour les primes de l'Equipe de France Seniors >> malheureusement non débloquées en 2018 ;
- 145k€ pour l'assurance licence >> qui nous a coûté 10k€ en moins en 2018.

Les conseils fédéraux ont été moins onéreux en 2018 qu'en 2017 pour 22k€.

Enfin, les dépenses inhérentes aux relations internationales ont baissé de 10k€.

Focus sur les charges : Institutionnel

PÔLES	REALISE DEBIT 2016	REALISE DEBIT 2017	VARIATIONS 2016/2017	REALISE DEBITS 2018	VARIATIONS 2017/2018	VARIATIONS 2016/2018
1-Institutionnel	-436 k€	-471 k€	35 k€	-390 k€	-81 k€	-45 k€

Principales variations :

LIBELLES	REALISE DEBIT 2016	REALISE DEBIT 2017	REALISE DEBIT 2018	VAR DEBITS 2017-2018
Divers	- 180 231	- 224 026	- 184 944	-39 k€
Conseils Fédéraux	- 27 191	- 46 728	- 25 099	-22 k€
Réunions/Commis	- 64 902	- 64 605	- 53 096	-12 k€
Relations internationales	- 111 614	- 97 993	- 87 763	-10 k€
AG/Congrès	- 42 459	- 24 122	- 16 906	-7 k€
Bureaux Executifs	- 9 246	- 13 457	- 20 353	7 k€
93 Chges/Pdts ant	-	-	- 2 007	2 k€
TOTAUX				-81 k€

Sur la gestion de l'activité :

- les mutations ont généré 16k€ de recettes supplémentaires ;
- et nous avons obtenus 7k€ de plus sur les engagements d'équipes nationales.

Focus sur les produits : Gestion de l'activité

PÔLES	REALISE CREDIT 2016	REALISE CREDIT 2017	VARIATIONS 2016/2017	REALISE CREDIT 2018	VARIATIONS 2017/2018	VARIATIONS 2016/2018
3-Gestion de l'activité	884 k€	883 k€	-1 k€	915 k€	32 k€	31 k€

Principales variations :

LIBELLES	REALISE CREDIT 2016	REALISE CREDIT 2017	REALISE CREDIT 2018	VAR CREDITS 2017-2018
01 Mutation	220 774	224 550	240 781	16 k€
03 Compétitions	284 147	293 026	307 910	15 k€
06 Divers	44 697	42 361	53 281	11 k€
08 Chges/prod.ant		-	7 931	8 k€
04 Pro A/ Pro B	47 450	45 138	46 002	1 k€
02 Crit Fédéral	286 593	278 018	258 965	-19 k€
TOTAUX				32 k€

Enfin, le pôle de la Promotion de l'Animation et du Développement peut être satisfait par la distribution de ses Kit 4-7 ans pour 12k€ et kits PPP pour 12k€ également. Rappelons que la fédération subventionne la distribution de ces kits. Le Ping Tour continue son évolution et obtient 5k€ de recettes nouvelles.

Focus sur les produits : Développement

PÔLES	REALISE CREDIT 2016	REALISE CREDIT 2017	VARIATIONS 2016/2017	REALISE CREDIT 2018	VARIATIONS 2017/2018	VARIATIONS 2016/2018
7-Developpement	41 k€	44 k€	3 k€	64 k€	20 k€	23 k€

Principales variations :

LIBELLES	REALISE CREDIT 2016	REALISE CREDIT 2017	REALISE CREDIT 2018	VAR CREDITS 2017-2018
5 Jeunes	9 784	11 116	23 380	12 k€
4 Evolut des prat	7 734	30 828	36 058	5 k€
8 Dév Rég et Ter	-	1 525	3 050	2 k€
6 Féminisation	364	250	1 320	1 k€
TOTAUX				20 k€

Passons maintenant à l'événement qui a marqué notre début de saison et notre fin d'exercice comptable.

Comme vous avez pu le constater, le budget de la Coupe du Monde a globalement été respecté. Celui-ci s'établit à 1'246 k€ de dépenses contre 1'227 k€ budgétés. Et 1'183 k€ de recettes contre 1'227k€ budgétées.

Très rapidement, dans les dépenses, les charges de fonctionnement ont été réduites de 76 k€ eu égard au budget voté et le *prize money* (pour rappel financé par l'ITTF) est venu augmenter la ligne « International » pour 92k€.

Globalement la synthèse des produits fait ressortir un point à améliorer et capital pour notre avenir : notre capacité à attirer de grands partenaires privés - hors équipementiers du tennis de table. Ceux-ci ont été compensés par des aides publiques importantes :

- tout d'abord le Ministère des Sports via le GESI pour 250k€
- ensuite le CRIF pour 120k€
- et enfin le CNDS pour 20k€.

Cette présentation ne tient pas compte :

- des charges comptabilisées en 2017 (pour 14k€) et des produits comptabilisés en 2019 (pour 12,5k€) ;
- du stock résiduel de la boutique ;
- et du financement fédéral initialement prévu à 100k€ et ramené à 63k€. On obtient donc un **boni budgétaire** de 37k€, aide fédérale comprise.

Je crois que nous pouvons féliciter le personnel du siège, le comité d'organisation de la Coupe du Monde et son président Michel Martin qui a su répondre aux craintes que certains pouvaient avoir sur l'organisation de cet événement d'envergure. Et bien entendu les nombreux bénévoles venus prêter main forte, sans qui la réussite de cette organisation n'aurait pu avoir lieu.



PÔLES	BUDGET		DEBIT		DIFF		DEBIT		BUDGET		CREDIT		DIFF		CREDIT	
	DEBIT 2018	DEBIT 2018	DEBIT	DEBIT	DEBIT	DEBIT	CREDIT 2018	CREDIT 2018	CREDIT	CREDIT	DEBIT	DEBIT	CREDIT	CREDIT	DEBIT	DEBIT
01 Disney Arena	-612 k€	-611 k€	-2 k€	0%												
02 Retransm	-121 k€	-125 k€	4 k€	3%												
03 Fonctionn	-366 k€	-290 k€	-76 k€	-21%												
04 International	-127 k€	-220 k€	92 k€	73%												
12 Partenariats							477 k€	43 k€	-434 k€	-91%						
11 Subventions							320 k€	727 k€	407 k€	127%						
13 Prod ventes	0 k€	-1 k€	1 k€				450 k€	413 k€	-37 k€	-8%						
Total général	-1 227 k€	-1 246 k€	19 k€	2%			1 227 k€	1 183 k€	-44 k€	-4%						

BONI BUDGETAIRE : 37k€ (aide fédérale comprise)

Stock boutique Coupe du Monde : 22k€

Avant de conclure la présentation analytique des comptes de l'exercice 2018, nous vous proposons, comme l'an dernier, une synthèse de nos principales recettes, hors celles générées par la Coupe du Monde. Aucune évolution significative mis à part la hausse des recettes sur les licences et réaffiliations comme vu précédemment.

Evolutions des principales recettes

	2015	2016	2017	2018	VARIATIONS 2017/2018
Licences & réaffiliations clubs	2 139K€	2 166K€	2 184K€	2 302K€	118K€
Subventions	1 361K€	1 227K€	1 216K€	1 227K€	11K€
Subvention Ministère (CO)	1 266K€	1 148K€	1 149K€	1 164K€	15K€
Subvention "emplois-aidés"	29K€	27K€	15K€	12K€	-3K€
Subvention Siège C.R.I.F	18K€	18K€	18K€	18K€	0K€
Subvention C.N.D.S	18K€	18K€	18K€	18K€	0K€
Suvention Ministère de la Justice	15K€	15K€	15K€	15K€	0K€
Subvention FSE	14K€				0K€
Compétitions	617K€	618K€	616K€	614K€	-2K€
Mutations	238K€	221K€	225K€	241K€	16K€
Marketing	376K€	307K€	275K€	255K€	-20K€
Production TV et internet	53K€	28K€			0K€
Services payants	25K€	17K€	18K€	16K€	-2K€
Patronage épreuves	27K€	19K€	20K€	20K€	0K€
Clubs des partenaires	43K€	30K€	32K€	25K€	-7K€
Equipe de France	126K€	135K€	143K€	152K€	8K€
Revendeur/assureur	30K€	27K€	20K€	10K€	-10K€
Boutique	71K€	51K€	43K€	33K€	-10K€
Totaux	4 731K€	4 539K€	4 516K€	4 640K€	124K€

En conclusion, je préfère encore une fois me répéter mais soyez certains que nous ne travestissons pas la situation. Le résultat excédentaire présenté aujourd'hui, bien qu'exceptionnel en valeur, ne doit pas faire oublier la fragilité financière dans laquelle se trouve encore et toujours la fédération. Nous devons prendre toutes les dispositions pour sortir de cette situation et permettre à notre organisation de retrouver d'ici quelques années une sérénité financière et de ne pas avoir le mot « Fédération » que dans son titre. La fédération, notre fédération à toutes et tous, doit être forte et cela passe par le nerf de la guerre, nos finances. Dans un seul but, aider nos territoires, nous aider nous dirigeants de ligues, de comités et de clubs, pour mieux répondre aux besoins de nos actuels et futurs licenciés avec des moyens digne d'une fédération olympique ambitieuse.

Point 8 – Rapport du commissaire aux comptes (par Bruno Rouillé, Orcom)

Annexe 2 - Rapport du commissaire aux comptes

Point 9 – Vote du rapport financier 2018

Nombre de voix dont dispose l'Assemblée générale au moment du vote :

- 47 délégués de ligues représentant 5 606 voix sur 6 254 (89,64%) ;
 - 56 délégués de comités départementaux représentant 4 606 voix sur 6 609 (69,69%) ;
- soit un nombre de voix total de : 10 212 voix sur 12 863 (79,39%).

Décision :

Après avoir entendu la présentation des comptes 2018 et le rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve à l'unanimité, par un vote à main levée, les comptes 2018 présentant un total de bilan de 6 551 281 € et un résultat positif de 350 702 €.

Point 10 – Affectation du résultat

Décision :

L'assemblée générale décide à l'unanimité, par un vote à main levée, d'affecter le résultat 2018 de 350 702 € en report à nouveau.

Point 11 – Présentation du budget 2020 (par Jacques Ray et Kevin Vanlioglu)

Annexe 3 – Présentation du Budget 2020

Je crois pouvoir vous remercier en mon nom et au nom de Jacques pour votre confiance témoignée par le vote des comptes de l'Exercice 2018.

Cette confiance est indispensable et soyez certains que nous trésoriers donnons chaque jour notre meilleur :

- non seulement pour accompagner nos collègues pour tenir les budgets que l'Assemblée générale vote et approuve,
- mais aussi pour réduire les effets négatifs de notre environnement,
- et atténuer l'impact de nos impératifs financiers sur les ambitions du tennis de table.

Passons maintenant à la présentation du budget 2020. Vous avez toutes et tous reçus une version synthétique et une version détaillée. Nous en parlions déjà l'an dernier, notre souhait de pouvoir retranscrire le plus fidèlement possible notre activité passera par une réécriture de notre plan comptable analytique et des habitudes d'imputations.

Nous avons profité de l'arrivée du nouveau DG, Paul De Keerle pour rouvrir ce dossier ô combien important mais plus complexe qu'il n'y paraît. L'objectif est d'apporter encore plus de transparence et d'obtenir un outil de gestion intuitif pour chacun des élus.

Nous allons très rapidement évoquer 2019 avant de reprendre la présentation du Budget 2020.

Vous le savez peut-être, notre fédération, comme l'ensemble des fédérations olympiques, reçoit des aides du Ministère des sports et maintenant de la nouvelle Agence du sport. Ces aides sont en faveur de **l'accès au Haut Niveau et de la Haute performance** via la Convention annuelle d'objectifs ; et en faveur du **développement au sens large** via la Convention pluriannuelle d'objectifs.

Vous avez peut-être appris la chute conséquente de notre Convention d'objectifs, celle visant la Haute Performance, de l'ordre de -210k€. Suite aux négociations de notre Président et de notre DTN, cette baisse a été réduite d'un peu plus de la moitié. Son impact important a nécessité une mise au point avec l'ensemble des pôles rappelant les objectifs du BP 2019.

Elle fût organisée le 30 mars dernier à la fédération, où nous avons réunis les différents responsables de pôle (opérationnels et élus) afin d'effectuer un atterrissage de l'exercice 2019. Celui-ci n'a pas relevé d'inquiétudes particulières mais chaque responsable de pôle devra respecter minutieusement ses objectifs financiers.

SUIVI BUDGET 2019

Convention Ministère des Sports :
baisse annoncée de -210k€
>> impact réduit suite aux négociations

Atterrissage du BP 2019 :
à ce jour pas d'inquiétude

Reprenons le budget 2020.

Conscients des enjeux de notre développement, des demandes que vous exprimez, que nos territoires expriment, nous avons revu notre copie suite aux perspectives 2020 qui vous avaient été communiqués l'an dernier. En lieu et place d'un résultat prévisionnel de 285k€, nous vous proposons un résultat excédentaire

de 124 k€ avec un niveau de charges de 5'709k€ et un niveau de produits de 5'833k€. Ces 124k€ nous serviront peut-être de marge de manœuvre en cas de mauvaises surprises provenant de la nouvelle Agence du sport.

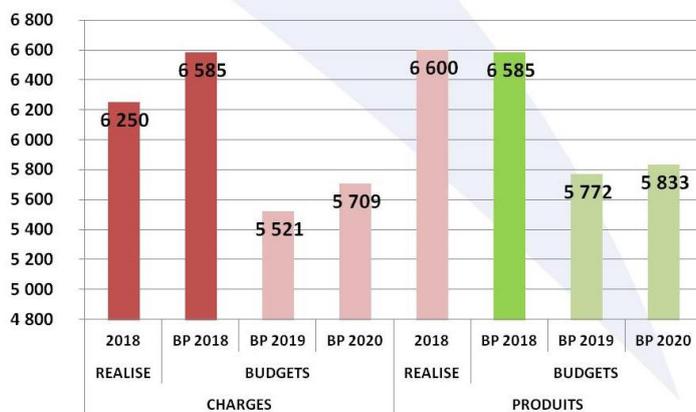
BUDGET PREVISIONNEL 2020

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	BP 2019	BP 2020
Charges	5 208 K€	6 250 K€	6 334 K€	5 709 K€
Produits	5 333 K€	6 600 K€	6 585 K€	5 833 K€
Résultat prévisionnel de +124 k€ en 2020				

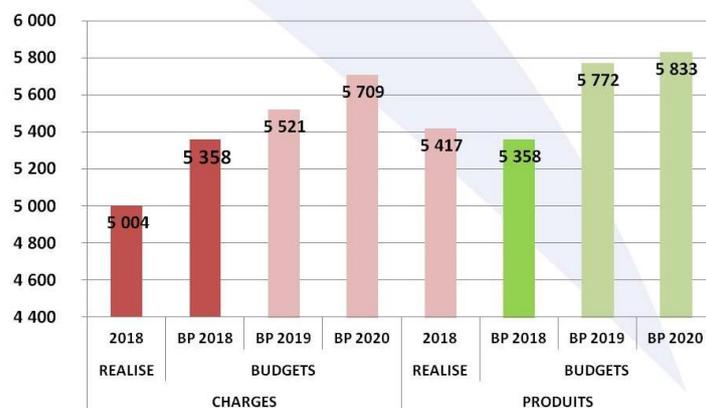
Voyez ici l'évolution des budgets prévisionnels en k€ avec un rappel du réalisé 2018 comme base de référence. Je vous propose sans trop tarder le même graphique sans la Coupe du Monde.

On observe donc une montée en puissance des budgets de 2018 à 2020. Si 2018 n'a pas tenu ses promesses en termes de dépenses (ces économies étaient les bienvenues), des nouveaux engagements ont été pris sur différents pôles, notamment en faveur du Championnat Pro, à partir de la fin de l'année 2018 et depuis le début de l'année 2019. Ces nouveaux engagements, s'ils sont reconduits, pourront avoir un impact plus important en 2020. L'évolution des produits sur 2020 correspond essentiellement aux augmentations de licences. Les services de la fédération travaillent déjà pour que le renouvellement en 2020 des lots de partenariats historiques de la fédération nous permette d'accroître nos revenus.

Graph : évolution des budgets prévisionnels en k€



Graph : évolution des budgets prévisionnels en k€ hors Coupe Du Monde (CDM)



Vous trouverez sur cette slide le report des budgets 2018 et 2019 ainsi que le réalisé 2018 qui permettent de mettre en relief le budget prévisionnel 2020 que nous soumettons ce jour à votre approbation.

Sans surprise les charges de la DTN sont réévaluées de manière à bien appréhender les JO de Tokyo.

Un effort est fait sur le pôle communication-marketing ayant pour finalité d'obtenir de nouveaux partenaires et des partenariats mieux valorisés.

Budgets détaillés par pôle en k€ & référence réalisé 2018

Charges en k€

PÔLES	REEL 2018	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	VAR BP 2019/2020
1-Institutionnel	390	559	601	552	- 49
2-Haut-Niveau	1 918	1 981	2 031	2 128	98
3-Gestion de l'activité	319	367	417	359	- 59
4-Emploi Formation	142	182	205	246	42
5-Marketing-Communication	247	205	207	314	107
6-Ping Pong Mag	81	98	98	89	- 10
7-Developpement	267	284	300	308	8
8-Organisation internationale	1 246	1 227	-	-	-
9-Siege	1 639	1 683	1 663	1 713	50
Total général	6 249	6 585	5 521	5 709	187

Produits en k€

PÔLES	REEL 2018	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	VAR BP 2019/2020
1-Institutionnel	3 574	3 568	3 953	3 892	- 61
2-Haut-Niveau	386	355	355	403	48
3-Gestion de l'activité	915	914	924	945	21
4-Emploi Formation	50	36	38	55	17
5-Marketing-Communication	283	269	292	293	1
6-Ping Pong Mag	69	96	103	90	- 13
7-Developpement	64	60	46	91	45
8-Organisation internationale	1 183	1 227	-	-	-
9-Siege	76	61	62	66	5
Total général	6 600	6 585	5 772	5 833	61

ASSEMBLEE GENERALE

Résultats	350	-	251	124
------------------	------------	----------	------------	------------

Comme l'an dernier, nous vous soumettons le budget d'investissements.

Nous y retrouvons les travaux du siège devenus indispensables dont la mise aux normes « handi » de l'ascenseur.

Mais également le SPID V2 budgétisé pour 700k€. Ce budget pourrait être amené à gonfler si le redéveloppement de GIRPE n'est pas assuré comme à sa création par un ou plusieurs bénévoles.

Figurent également les amortissements des investissements déjà réalisés qui concernent en majorité le siège, et enfin les petits investissements, difficilement prévisibles.

Les investissements Fédéraux

	MONTANT	DUREE	2019	2020	2021	2022
DOTATIONS IMMO 2018 ET ANT.			143 000,00	130 850,00	118 890,00	113 530,00
SPID 2	700 k€	10 ans		35 000,00	70 000,00	70 000,00
TRAVAUX DU SIEGE	200 k€	10 ans		20 000,00	20 000,00	20 000,00
DIVERS INFORMATIQUE				5 150,00	5 310,00	5 470,00
DIVERS			27 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			170 000	201 000	222 000	219 000
------------------------------------	--	--	---------	---------	---------	---------

Avant de vous présenter les propositions de tarifs pour la saison 2020-2021, nous souhaitons vous présenter de nouveaux nos travaux actualisés sur l'utilisation des produits issus des licences.

>> **Comme l'an dernier nous souhaitons émettre plusieurs réserves** dans le sens où nos travaux sont susceptibles d'être biaisés par :

- des imputations analytiques incohérentes, nos travaux s'étant attardés sur les grandes masses ;
- la mise à disposition des CTS qui a été valorisé par le Ministère à 2,7 millions d'euros et qui ne figure ni dans notre budget, ni dans ce graphique.

>> **Pour rappel, afin de vous présenter ce graphique, nous effectuons de nombreux transferts analytiques en dehors de la comptabilité. Sans être exhaustif sur nos travaux, les ré-imputations ont concerné :**

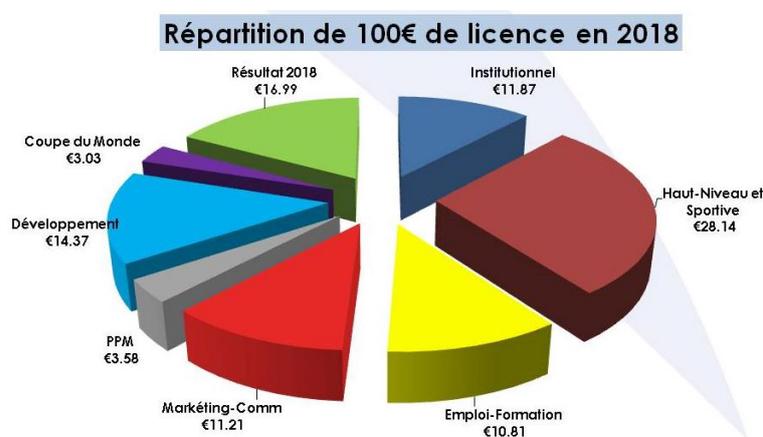
- **Pour les charges** : la masse salariale, les assurances, les charges liées au siège qui ont toutes été réparties sur les autres pôles.
- **Pour les produits** : les subventions et les licences.

Une fois les transferts effectués, nous avons consolidé l'excédent du pôle gestion de l'activité qui est le seul à s'autofinancer avec l'accès au Haut-Niveau.

Enfin nous avons répartis les produits des licences pour équilibrer tous les pôles déficitaires et nous obtenons la répartition suivante :

- 28,14 euros pour l'accès au Haut-Niveau (de la détection aux équipes de France) ;
- 16,99 euros correspondant à l'excédent réalisé en 2018 ;
- 14,37 euros pour le développement ;
- 11,87 euros pour l'institutionnel ;
- 11,21 euros pour le marketing et la communication ;
- 10,81 euros pour la formation ;
- 3,58 euros pour Ping Pong Mag ;
- 3,03 euros pour la Coupe du Monde.

Je m'abstiendrai de toute analyse et vous je vous invite à être également très prudents pour ne pas tirer de conclusions trop hâtives.



Après deux années, nous pouvons comparer les évolutions.

Très logiquement, l'institutionnel et le Haut-Niveau avec la Sportive sont, eu égard à la présentation des comptes 2018, moins financés par les licences.

En valeur et en pourcentage, nous avons une augmentation sensible du pôle Marketing-Communication et l'apparition d'une ligne pour la Coupe du Monde.

Variation : répartition de 100€ de licence de 2017 à 2018

	en 2017	en 2018	Var en €	en %
Institutionnel	19,67	11,87	- 7,81 €	-40%
Haut-Niveau et Sportive	38,43	28,14	- 10,29 €	-27%
Emploi-Formation	10,30	10,81	0,51 €	5%
Marketing-Communication	7,42	11,21	3,80 €	51%
Ping Pong Mag	2,21	3,58	1,38 €	62%
Développement	15,51	14,37	- 1,14 €	-7%
Coupe du Monde		3,03	3,03 €	100%
Résultats	6,46	16,99	10,53 €	163%

Le Conseil fédéral vous propose 1€ d'augmentation sur toutes les licences traditionnelles et pas d'évolution sur les licences promotionnelles.

Nous profitons de cette AG pour vous présenter l'extrait d'une étude qui met ici en lumière la provenance des variations de nos recettes sur les affiliations et les licences. Deux composantes : le prix et la quantité.

Certaines années les augmentations tarifaires n'ont pas permis de compenser la perte due à la baisse ou à la mutation des licenciés traditionnels en promotionnels.

C'est le cas en 2014-2015 avec une baisse de recettes pour près de 19k€.

Les saisons 2015-2016 à 2017-2018 n'ont vu les produits augmenter que de 20 à 30k€ par an, soit même pas 0,5% du budget fédéral.

TARIFS LICENCES SAISON 2020-2021

+1€ sur toutes les licences traditionnelles

ETUDE DES EFFETS SUR PRODUITS ISSUS DES LICENCES ET REAFFILIATIONS

EFFET PRIX	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
AFFILIATIONS/REAFFILIATIONS	7 000	7 011	6 844	6 745
LICENCES TRADI	34 899	19 418	28 873	43 313
LICENCES PROMO	7 884	3 374	4 674	5 901
TOTAL	49 782	29 803	40 391	55 958
EFFET QUANTITES	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
AFFILIATIONS/REAFFILIATIONS	- 410	298	- 5 624	- 3 441
LICENCES TRADI	- 58 377	- 5 152	- 14 806	- 29 143
LICENCES PROMO	- 9 502	4 132	2 473	- 2 433
TOTAL	- 68 289	- 721	- 17 957	- 35 017
TOTAL PRIX/QUANTITES	- 18 507	29 082	22 434	20 941

Conformément à notre engagement en 2018, nous supprimons la part fédérale sur les mutations des joueurs non numérotés. Le Conseil fédéral a accéléré la suppression de cette part en rognant sur le budget de la fédération de manière à vous laisser totalement la main sur ces tarifs.

TARIFS MUTATIONS

SUPPRESSION PART FEDERALE SUR MUTATIONS (HORS NUMEROTES) A PARTIR DE LA SAISON 2020-2021

SAISON 2019-2020

~~15€~~

SAISON 2020-2021

0€

Concernant les autres tarifs si vous reprenez les documents joints à la convocation :

- les indemnités de formation ont été réévaluées de 2% - Pour rappel aucun impact sur le budget fédéral ;
- pour Ping Pong Mag : pas d'évolution ;
- enfin pour les championnats par Equipe : le Conseil fédéral propose une augmentation pour pérenniser la production TV financée pour les clubs de Pro A.

L'apport d'un nouveau partenaire fédéral majeur sur le championnat de Pro, facilité par la mise en valeur télévisuelle, pourrait nous permettre d'encore mieux accompagner nos clubs.

Des ajustements sont proposés sur les tarifs des championnats nationaux.

Pas d'évolution sur les championnats de France individuels ni sur le critérium fédéral.

AUTRES TARIFS

Indemnités de formation : +2% (pas d'impact pour la FFTT)

Ping Pong Mag : pas d'évolution proposée



Championnats par Equipes :

PRO A : Augmentation forte >> production TV financée par la FFTT
(coûts annuels environ 100k€)

Championnats de France Indiv. : pas d'évolution proposée

Critérium Fédéral : pas d'évolution proposée

Avant de procéder au vote, nous souhaitons vous alerter sur les importantes incertitudes de la saison 2020-2021.

La réforme du CNDS : pour réussir cette nouvelle mission, de nouveaux engagements seront probablement nécessaires compte tenu de son importance : il faudra peut-être embaucher pour réussir cette nouvelle capitale et délicate mission confiée par l'Etat aux fédérations.

Les conventions d'objectifs : après le cataclysme occasionné par l'annonce des -210 k€ pour la fédération pour 2019, réduits grâce aux interventions du Président et du DTN auprès de la Ministre et de l'Agence du sport, nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles coupes budgétaires importantes.

Les CTS : ce n'est pas le budget 2020 et les propositions de tarifs actuels qui permettront d'intégrer les CTS aujourd'hui mis à disposition par l'Etat auprès de la fédération. Pour rappel, le coût estimé est de l'ordre de 2,7 millions.

Depuis plusieurs années nous investissons toujours davantage pour mettre en valeur la fédération dans son ensemble, cela passe par une identité visuelle renforcée, par une augmentation du temps d'antenne du tennis de table en France, par les organisations internationales et toutes les actions et événements de promotion : les étapes du Ping Tour, la Journée Olympique, la Fête du Sport, et toutes les compétitions nationales qui nous permettent de fêter ensemble le tennis de table.

Nous comptons sur vous, le tennis de table compte sur vous, pour confirmer notre unité, notre solidarité et nos ambitions.

Merci pour votre attention.

Point 12 – Vote du budget prévisionnel 2020

Intervention des délégués de ligue et de comité

Une question est posée sur le tarif des licences et leur redistribution, ainsi que sur la possibilité ou l'intérêt d'instaurer un tarif maximal pour les quotes-parts régionale et départementale.

Le Président explique que la logique de liberté des tarifs qui semblait logique lorsqu'elle a été décidée antérieurement, a conduit à des tarifs de licence qui varient beaucoup trop d'un département à l'autre. Il serait intéressant de voter un tarif unitaire ou un plafond, pour tenir compte des actions différentes selon les territoires. Ceci dans le but de revenir à une cohérence nationale et à une solidarité souhaitable pour pouvoir aider des instances en faillite.

Il faudrait également pouvoir développer une part plus importante pour le marketing.

L'augmentation des tarifs est proposée pour pouvoir offrir plus de services de la part du siège, grâce à un développement de compétences, à redescendre dans les instances, également pour pouvoir aider les régions à agir mieux en solidarité avec leurs départements.

Décision :

L'assemblée générale adopte, par un vote à main levée, à l'unanimité moins 231 voix d'abstention le budget prévisionnel 2020.

Point 13 – Remise du mérite fédéral d'Argent 2017

BONNEAU Christian, Pays de la Loire - DUBOURDIEU Marc, La Réunion - FERRIERE Bernard, Bourgogne Franche-Comté - JOUETTE Patrice, Nouvelle-Aquitaine - OLIVARES Gérald, Hauts de France - PIETRI Antoine Pierre, Provence Alpes Côtes d'Azur - POIRRIER Serge, Provence Alpes Côtes d'Azur - SAUTERAUD Daniel, Nouvelle-Aquitaine - TRENS Sabine, Provence Alpes Côtes d'Azur - TURCHETTI Jean-Claude, Occitanie.

Point 14 – Intervention du Directeur technique national (Bernard Bousigue)

Mesdames et Messieurs les délégués des départements et des ligues,
Mesdames et Messieurs les présidents des départements,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil fédéral et membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les personnalités,
Mesdames, Messieurs, Chers amis pongistes,

Le Président Christian Palierne vous a développé le contexte extrêmement mouvant de cette année avec notamment la création de l'Agence nationale du sport et la baisse de l'accompagnement financier de l'Etat. Dans ce contexte contraignant nous avons dû nous adapter en réorientant les ressources du haut niveau vers la préparation olympique de Tokyo et Paris 2024 ; nos objectifs n'ont pas changé, nous visons un podium en 2020 et nous avons engagé la stratégie de structuration des clubs que je vous avais présentée l'année dernière au sein de cette même assemblée.

I - Dans le domaine du haut niveau et de la recherche de haute performance nous avons :

- engagé un travail de co-construction (avec le staff et les athlètes) d'une dynamique vers Tokyo avec le groupe masculin et un accompagnement professionnel externe ainsi qu'une ouverture vers les structures d'entraînement des joueurs de l'équipe de France ne s'entraînant pas à l'INSEP ;
- lancé la réorganisation de la filière féminine, et
- adapté le Projet de Performance Fédéral au contexte décrit précédemment.

I.1 - Bilan sportif seniors

Suite à pas mal de blessures et d'arrêts prolongés chez les garçons, cette saison sportive avait mal démarré avec des prestations masculines aux championnats d'Europe individuels (à Alicante) loin du résultat historique de Budapest 2016 ; pas de médaille et des éliminations précoces en simples messieurs de nos meilleurs éléments : 1/16^e pour Gauzy, Lebesson ; ils s'inclineront en doubles en ¼ de finale.

Néanmoins la belle prestation de Can Akkuzu sur Timo Boll en 1/16^e de finale (défaite 9 à la belle) et celles de Laura Gasnier et Stéphanie Loeuillette qui s'inclineront également à la belle sur deux joueuses du top 30 mondial, Bernadette Szocs et Matilda Ekholm, étaient des signes positifs.

La campagne de World Tour qui va suivre se soldera également par des résultats en deçà des espérances, nonobstant notre « double messieurs » Lebesson/Flore qui s'inclinera en demi-finale en Hongrie (en janvier 2019).

La deuxième partie de la saison va concrétiser une « montée en charge » : une belle victoire de Simon sur Pitchford au Top 16 européen de Montreux, un quart de finale du « double messieurs » à Oman, une belle victoire du « double dames » Loeuillette/Yuan Jia nan en Espagne et une stratégie en double mixte confortée par les belles places de notre paire Laura Gasnier / Tristan Flore ; demi-finalistes à Oman et quart

de finalistes sur le « Platinum » du Qatar, véritable réplique des championnats du Monde à venir. Ces résultats confortent notre stratégie de qualification pour Tokyo en double mixte ; Laura et Tristan sont actuellement 7^e au classement du World Tour et en bonne position pour se qualifier pour la grande finale, cette épreuve offrant quatre places pour les JO de Tokyo.

Les championnats du Monde que vous avez pu suivre, compte tenu de leur médiatisation suite à l'exploit de Simon GAUZY, quart de finaliste en simples messieurs à la suite d'un parcours exceptionnel, remettent l'équipe de France sur la trajectoire de cette médaille tant recherchée.

Notre double Lebesson/Flore perd en 1/8^e de finale après avoir battu la paire japonaise tête de série n°1. Des regrets car le double perd à la manche décisive Boll/Francziska après avoir été mené 0/3. Ils sont actuellement 8^e au ranking du World Tour donc sur la bonne voie de qualification pour la grande finale. Des pistes de travail sont exploitées pour que le double soit encore plus performant (analyse des adversaires, évaluation des coups et structures de jeu gagnantes, pistes de travail technique amenant le plus dans la construction tactique) ; faut-il rappeler que le double a une importance capitale dans la compétition par équipes des JO. Pour cette olympiade, il se jouera en première rencontre.

Pour compléter au niveau de la structuration du groupe masculin, nous avons mis en place un séminaire de cohésion suite à la coupe du Monde, co-animé par deux coaches externes certifiés.

L'ensemble des participants a travaillé sur :

- *la mise en place d'une cellule de performance pour Tokyo ;*
- *la définition de valeurs partagées ;*
- *l'écoute des problématiques individuelles des athlètes ;*
- *la discussion et la résolution de problèmes relationnels et intra équipe ;*
- *la définition des objectifs poursuivis par l'ensemble du groupe.*

A l'issue de ce séminaire, notre directeur de la haute performance a :

- *co-construit les plans d'actions individualisés avec les sportifs et leur staff ;*
- *assuré le suivi et la communication des programmations des athlètes ;*
- *organisé les stages de préparation aux grandes échéances selon les principes édictés lors du séminaire qui tiennent compte du centre d'entraînement de chaque joueur.*

Les membres du staff bénéficient d'un suivi collectif et individuel ; nous poursuivons ce travail d'accompagnement qui nous a permis de clarifier le rôle de chacun dans le cadre de la préparation olympique.

Côté féminin nous avons entamé une réorganisation complète de la filière de haut niveau visant à mieux préparer nos filles notamment en créant plus de lien entre chaque structure d'entraînement. J'ai chargé Isabelle Thibaud et Rozenn Jacquet-Yquel de mener à bien ce challenge ; « Performance 2024 » (présents ici avec Corinne Callon, notre chargée de suivi) est associé au projet pour nous accompagner dans la redéfinition du modèle de haute performance au féminin.

Un groupe Tokyo et un groupe Paris 2024 ont été mis en place ainsi que des stages de préparation aux grandes échéances en commun avec les garçons.

L'objectif de nos filles n'est plus de se qualifier en équipe de France mais bien de performer sur les compétitions de référence ; à cet effet seulement trois filles ont joué les simples aux derniers championnats du Monde et parmi ces trois filles, deux sont sélectionnées aux Jeux européens de Minsk en juin.

Les grands objectifs à venir :

- les Jeux européens (Minsk) : une équipe, un double mixte, trois joueurs et trois joueuses maximum en simples seront qualifiés pour les JO ;
- les championnats d'Europe par équipes (Nantes) où nos garçons aimeraient concrétiser chez eux sur la lancée européenne de 2015 et 2017 ;

- la qualification mondiale par équipes en janvier 2020 ;
- les étapes du WT qualificatives aux JO pour le double mixte.

Pour performer sur ces étapes importantes nous allons poursuivre la préparation sportive et l'accompagnement des acteurs en bénéficiant d'un nouveau centre national, en poursuivant la collaboration avec les clubs Pro pour optimiser le calendrier sportif, en améliorant la communication avec les dirigeants par la mise en place d'un comité technique.

Concernant le nouveau centre d'entraînement que vous pourrez visiter après l'AG, puisque le pot de l'amitié sera servi au rez-de-chaussée du bâtiment Letessier, ce dernier a été équipé par nos partenaires afin d'obtenir une salle regroupant les principales tables support des compétitions internationales dont deux tables *Sanei* qui sont la réplique de celles des jeux de Tokyo. La salle bénéficie également d'un espace d'analyse vidéo permanent avec une dotation d'outils de capture pilotable à distance et permettant l'utilisation des données en temps réel pour les entraîneurs.

Mais la recherche de performance demande également un équilibre de la vie quotidienne des sportifs par l'accompagnement de leur double projet.

Bien qu'il existe des outils externes, que sont les indicateurs du Rapport Annuel de Performance (RAP), le Portail du Suivi Quotidien des Sportifs (PSQS), le Portail des Fédération Sportives (PFS) qui permettent d'avoir une vision globale de la vie fédérale et des pongistes, il était nécessaire de redéfinir une stratégie globale du suivi socioprofessionnel.

En effet un constat s'impose. En tennis de table, le double projet n'est pas assez pris en considération contrairement à beaucoup d'autres sports. La croyance étant d'affirmer que les volumes d'entraînement et les compétitions ne permettent pas d'envisager des études supérieures en parallèle. La question « du double projet » pour l'athlète et plus largement « son projet de vie » demeure centrale et interroge le sens que l'on donne à sa pratique sportive sans pour autant altérer la performance.

Aussi dans notre pratique il s'agissait de rompre avec une démarche d'instantanéité : on accompagnait au fil de l'eau, au gré des demandes de chaque sportif sans de véritables outils de suivi, de contrôle, et de choix.

A cet égard, trois objectifs principaux d'orientation ont été définis et validés en 2018 :

- Le premier est de préciser le but à atteindre, où voulons-nous aller et comment ? : il s'agit de satisfaire, à minima, aux obligations légales ;
- Le second est de communiquer sur les dispositifs existants ;
- Le troisième est de développer une politique sociale plus large auprès des sportifs, avec des aménagements appropriés de scolarité et d'études mis en œuvre en priorité auprès des sportifs de haut niveau (SHN).

En 2018-2019 l'objectif n°1 a été mis en place.

Il s'agissait de travailler sur la reconnaissance du parcours du sportif et de la singularité de la valeur sociale de son projet dans sa performance individuelle. Pour ce faire la définition du public cible a été revisitée. Il a été mis en place des grilles critériées et une cellule de veille juridique.

Enfin la modélisation des projets de formation de chaque sportif à fait l'objet de bilans intermédiaires avec un accompagnement spécifique du sportif dans la construction de son projet de performance sociale et professionnelle. A cette fin, le chargé de mission Jean-Luc Habecker et notre assistante du pôle Emploi-formation Estelle Londiche se sont formés sur ce domaine.

Les perspectives du second semestre 2019 et de l'année 2020 sont de monter en puissance sur la communication en publiant régulièrement des articles spécifiques sur le double projet. Il s'agit de faire évoluer le regard de tous sur ce sujet.

Enfin, la redéfinition de la doctrine du suivi socioprofessionnel pour la nouvelle campagne de mise en liste dans le second semestre 2019 doit aboutir à plus de cohérence et d'équité auprès des sportifs et ainsi développer une politique sociale plus élargie.

Au-delà de la préparation sportive et du double projet nous investissons également le champ de la recherche et de l'innovation ; l'idée directrice étant d'être pro-actif, de se remettre en cause en permanence.

En fonction des besoins identifiés par le staff, profitant des Appels à Manifestation d'Intérêt de l'Agence Nationale de Recherche pour le Sport de très haute performance et des compétences spécifiques de notre élue responsable Sophie Bodin (maître de conférences à l'UFR STAPS de Rennes 2) nous avons investi plusieurs champs, celui de :

- l'intégrité physique concernant la problématique des blessures de hanches avec les Arts et Métiers ;
- l'analyse de la gestuelle pongiste avec le laboratoire de biomécanique de l'Insep ;
- la préparation mentale avec l'Université de Lyon ;
- de l'analyse vidéo (taggage de matches avec la société Dartfish).

Concernant ce dernier point nous avons mis en place une stratégie de recueil de datas pour les sportives et sportifs des Pôles France à travers l'analyse vidéo (495 rencontres ont été analysées *avec l'étude sur les temps de jeu*) et nous mettons à disposition sur les événements majeurs des données préparatrices sur les adversaires potentiels identifiés. Ainsi durant les CMS de Budapest, Vincent Moracchini, à l'image d'un routier en voile, a transmis des séquençages vidéos relatifs aux adversaires des français avant chaque rencontre.

Nous sommes par ailleurs en cours de développement d'une application numérique mobile du suivi de l'entraînement quotidien des athlètes des groupes performance féminins et masculins ; l'expérimentation est en cours avec les filles depuis début mai 2019.

Enfin nous nous sommes dotés d'outils d'analyse de la performance athlétique (maillots connectés) afin d'améliorer l'individualisation de la préparation à la haute performance.

Mais cette recherche de performance en seniors repose en amont sur un système de formation et de détection solide qui nous est envié par l'ensemble des pays européens.

I.2 - La Relève

Côté jeunes nous venons de vivre une saison exceptionnelle avec treize médailles aux CEJ de Cluj-Napoca (en Roumanie) et deux médailles de bronze aux championnats du Monde juniors de Bendigo (en Australie).

Pour les CEJ vous avez pu consulter les résultats sur notre site Web et sur notre revue fédérale « Ping Pong Mag », ces treize médailles se décomposent en :

- 5 or, 2 argent et 6 bronze, ou encore en
- 3 médailles de mixte, 5 médailles en filles et 5 médailles en garçons ce qui reflète une belle parité de résultats.

Aux championnats du Monde juniors les deux médailles de bronze ont été réalisées en par équipes garçons (Lilian Bardet, Irvin Bertrand, Léo De Nodrest, Bastien Rembert) et en doubles garçons (Irvin Bertrand/Léo De Nodrest) ; notre double mixte (Léo De Nodrest /Lucie Gauthier) ayant également fait un beau parcours ne s'inclinant qu'en quart de finale.

Ces excellents résultats ont également eu écho sur les :

- WT en U21 avec le doublé de Léo et Bastien en Serbie, l'argent de Jules Roland en Espagne et de Bastien dernièrement en Slovénie ;
- WJC avec de nombreuses médailles avec trois titres à l'Open de France dont la victoire en simples juniors de Pritika Pavade et six médailles féminines sur les neuf récoltées et également trois titres en Espagne de nos cadets (équipe, simples, doubles) ;
- Top 10 européens ou Pritika et Myshaal ont gagné dans leur catégorie respective.

Ces résultats reposent sur un système de formation s'appuyant sur un centre national, deux pôles France, deux structures d'excellence jeunes, 12 pôles espoirs, des clubs de formation, des stages internationaux (notamment en Asie) et des stages nationaux pour lesquels nos partenaires CCAS et Campéole nous aident bien.

I.3 - Concernant notre système de détection

- Environ 2'000 enfants ont été concernés, sur le territoire national, par les différentes actions de détection locales et départementales.
- Le réseau des référents régionaux détection a été mis en place.
- Le groupe national de suivi a été resserré dans un but d'amélioration de la qualité.
- Notre étude des systèmes de détection des pays pouvant servir de référence (Roumanie, Russie) a dépassé le cadre européen pour aller en Asie chez nos amis japonais dans le cadre de la convention d'objectifs avec le ministère des sports.

Les résultats significatifs de nos jeunes « pousses » sont :

- six médailles aux Euro Mini Champ's de Schilitigheim ; c'est un record avec la victoire de Félix Lebrun, quatre médailles d'argent et une médaille de bronze ;
- cinq médailles entre le Masters Stiga et l'Open Hopes de Hongrie dont deux titres en Hongrie pour Lucas Trascu en simple et par équipe en filles pour Gaétane Bled et Léana Hochart, deux médailles d'argent et une de bronze.

Tous nos représentants à Budapest sont issus de ce système de détection.

II - LE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES PONGISTES

L'an passé, je vous avais présenté notre projet qui s'articulait autour de trois actions principales : la structuration des clubs et deux cibles prioritaires « le ping santé » et le « ping scolaire ». Ce projet est accompagné par le ministère des sports dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs.

La saison 2018-2019 a été axée sur :

- L'accompagnement des territoires pour les outils développés au sein du Pôle Promotion-Animation-Développement, notamment pour le public des 4/7 ans. Nos deux DTN adjoints ont fait le tour des ligues pour échanger avec les acteurs de terrain.
- Une action renforcée pour le public scolaire et les fédérations scolaires.
- Un début de structuration pour le Ping santé.

II.1 - Concernant le développement de la pratique pongiste en milieu scolaire

- La collaboration avec les fédérations scolaires s'est renforcée avec la création d'un livret « jeune coach » : nous sommes, à ce jour, la seule fédération à avoir créé un document pédagogique à destination des scolaires avec une formation menée par un cadre national pendant les championnats de France UNSS. Ce livret a été conçu en tenant compte des besoins identifiés par l'UNSS.
- Le nouveau dispositif interministériel « Labellisation Génération 2024 » sert de cadre aujourd'hui pour faciliter le rapprochement école/club, la fédération a tenu à accompagner les clubs cette saison dans cette nouvelle démarche par « Génération Ping 2024 ».
- Le guide 4/7 ans est aujourd'hui la référence pour mieux accueillir et mieux animer dans nos clubs. Il a reçu un très bon accueil et est même acheté par les enseignants du primaire. Un programme complet 4/7 ans a été conçu avec notamment une journée d'information par ligue afin d'accompagner les acteurs de terrain.
- Parallèlement un recensement des sections 4/7 ans a permis d'établir une cartographie précise des clubs animant des séances. La semaine nationale 4/7 Ans complète ce programme.
- Une collaboration très forte avec l'USEP permet aujourd'hui d'organiser une journée de formation dans les ligues avec la participation des enseignants, des CPC, des CPD et des délégués USEP avec les cadres et animateurs techniques pongistes locaux. Les fiches pédagogiques USEP/FFTT servent de support. C'est une journée co-construite avec intervention de l'USEP et intervention d'un cadre national fédéral. La stratégie USEP/FFTT sert de modèle au sein de l'USEP en terme d'animation de réseau.

II.2 - Concernant la préparation de nos clubs en tant qu'acteurs du Ping Santé

- Le contenu des deux axes « Ping Santé bien être » et « Ping Santé sur ordonnance » est défini et la formation a débuté. Un recensement des techniciens ayant été formés par les Agences Régionales de Santé est en cours afin de répertorier les actions au sein des territoires.
- Le partenariat avec l'AFM Téléthon se développe avec une action sur les sites « Ping Tour » et lors des assemblées générales de ligues ; la signature de la convention durant l'AG de la FFTT officialise ce partenariat.
- Une démarche auprès de l'hôpital Hôtel Dieu à Paris est réalisée afin d'identifier le « Ping Santé » comme activité au sein du service de réhabilitation par le sport. L'activité est recensée dans le Vidal du sport et nous commençons à avoir quelques sollicitations de patients bénéficiaires d'une prescription.
- Enfin la fédération a participé au « FORUM Santé » organisé par l'UGSEL en animant un univers « Ping Santé » et en tenant une conférence menée par notre médecin fédéral.

II.3 - Concernant la préparation de nos clubs dans un environnement qui bouge : opération « Club Ping 2024 »

Le dossier « Equipement » est relancé. A partir du recensement des demandes 2018-2019, par la création d'un tableau de bord permettant leur identification et leur analyse, l'objectif est de structurer « une commission équipement » qui réfléchisse sur les trois piliers « Construction, Rénovation et Extension des salles », afin d'établir ainsi une feuille de route et de travailler sur les sujets suivants :

- Mise à jour du document de référence de 2012 « Construire ou réhabiliter une salle de tennis de table » ;
- Création d'une carte nationale de nos équipements en fonction de leur importance (surface au sol, nombre de tables, zone carencée, éloignement géographique etc...) ;
- Réflexion sur un cahier des charges de salles « dites idéales » en fonction de l'importance des villes et de l'enveloppe budgétaire consacrée pour des salles polyvalentes ou dédiées spécifiquement au Ping comme à Nîmes ;
- Création « d'une mallette pédagogique » avec différents matériaux et outils, afin que lors des déplacements auprès d'élus locaux nous puissions apporter une expertise technique avérée ;
- Suivi des équipements sportifs et du matériel (recensement, diagnostics territoriaux, règlements fédéraux, AFNOR, etc.) ;
- Mise à jour du site fédéral sur les équipements.

Les équipements représentent une des pièces maîtresses du développement et un enjeu considérable qu'il faut prendre en compte pour augmenter le nombre de licenciés. Il faut favoriser l'éclosion de toutes les initiatives conduisant à l'amélioration des installations sportives existantes et/ou la création de nouveaux équipements.

Une cellule de pilotage a été créée afin de suivre les mises en œuvre de la politique ministérielle pour les zones prioritaires ; en particulier les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et les zones de revitalisation rurale (ZRR) dans le cadre du plan "citoyen du sport".

En matière de féminisation : le regroupement du club des femmes dirigeantes FFTT s'est déroulé au Mans avec plus 40 participant(e)s et la présence de nombreuses personnalités élues locales.

Deux enquêtes ont été réalisées afin d'évaluer les actions menées par le national : une sur la place du Fit Ping Tonic dans nos clubs et une autre sur les actions développées au sein des comités et ligues.

Le Ping Tour 2019 : 40 dates dont 3 de types 1, certains départements/clubs organisent plusieurs dates. Des nouvelles conventions de partenariats sont formalisées. Une centrale d'achats est installée pour permettre aux organisateurs de bénéficier de tarifs préférentiels.

Une nouvelle identité graphique a été créée, plus moderne et plus estivale. Une agence événementielle accompagne la fédération pour cette édition 2019. Un nouvel espace d'animation appelé « Xtrem Ping » va être testé.

La convention avec le Ministère de la Justice relative à l'insertion se poursuit. Elle permet de répondre aux nombreuses sollicitations des maisons d'arrêt avec une forte implication de Jacques Secrétin.

Enfin concernant le ping et le handicap une commission mixte nationale a été mise en place avec les deux fédérations handisport et sport adapté.

III - LES FORMATIONS

III.1 - Concernant la rénovation de l'architecture de nos formations

Suite au travail de conception de notre nouvelle architecture des formations fédérales visant un équilibre entre l'animation et l'entraînement (2015/18), nous sommes dans une phase d'accompagnement et d'aide dans la mise en place des différentes formations :

- Coordination de la nouvelle filière fédérale, de l'organisation du CQP « Moniteur de Tennis de Table » (lancé la saison passée), des formations BPJEPS TT (lancées cette saison), du DEJEPS et du DESJEPS ;
- Rénovation de la formation « Pilote », formation transversale relative à « l'accès des jeunes aux responsabilités » et véritable outil de détection des cadres dirigeants, de l'arbitrage et de la technique ;
- En matière de formation continue nous avons :
 - mis en place le 1^{er} module « Ping Santé » ; conception du 2^e module pour mise en œuvre fin 2019,
 - conçu une formation de formateurs techniques et incité des ligues à décentraliser les formations continues techniques afin de rapprocher les formations des formés (rencontre de toutes les ligues et CTD sur ce sujet).
- Enfin Educ'Ping universitaire : un travail préparatoire avec 3 STAPS (Bordeaux, Lille et Limoges) a permis d'établir les contours d'une convention FFTT/ STAPS. Elle servira de base à la convention cadre qui sera définie avec la C3D courant juin. Il conviendra ensuite d'accompagner le développement de nos formations via les STAPS (à partir de cette convention cadre).

III.2 - Le deuxième point concerne la poursuite d'une dynamique de partage et de construction la connaissance en TT, en s'appuyant notamment sur des compétences scientifiques :

Le but est triple : augmenter, varier et actualiser les connaissances pour les entraîneurs.

III.2.1 - Pour ce faire la plateforme « perFTT2.0 » :

La plateforme a été mise en avant dans tous les dispositifs de formation. Elle a permis également l'animation d'espaces de collaboration et la mise à disposition de ressources dans les domaines scientifiques entourant la performance en tennis de table.

Dans le cadre de la rénovation de la filière fédérale plus de 620 utilisateurs l'ont utilisée durant la période de septembre 2018 à mai 2019.

Pour la rentrée septembre 2019 nous allons migrer nos ressources (80 modules) et nos 1800 utilisateurs vers une nouvelle interface Claroline Connect.

Trois autres actions ont contribué à cette dynamique de partage et de construction de la connaissance pongiste.

III.2.2 - Le colloque des cadres techniques organisée durant la Coupe du Monde à Paris (17/ 19 octobre) ayant regroupé à parité 60 cadres d'Etat et cadres privés.

III.2.3 - Les productions de documents : ainsi les Cahiers Techniques ont été écrits par des pongistes scientifiques spécialistes d'un champ (ex : préparation mentale, physique...) ;

III.2.4 - La rénovation du document sur « Parcours vers la haute performance », véritable référentiel commun pour nos entraîneurs.

III.3 - Enfin concernant l'accompagnement à la structuration de nos clubs

Comme précisé dans le domaine du développement des pratiques un projet transversal avec le pôle Promotion-Animation-Développement est construit pour aider les ligues et comités à accompagner leurs clubs.

Il est prévu au niveau de l'IFEF de mettre en place une formation d'accompagnateurs de projet des clubs.

Dernier point que j'aborderai avec vous aujourd'hui, celui des ...

IV - RESSOURCES HUMAINES

La mise en œuvre du plan d'action technique dont je viens de vous donner un état à mi-mai 2019 n'aurait pu être réalisé sans la mise à disposition de ressources humaines par notre ministère de tutelle.

Actuellement nous disposons d'un plafond d'emploi de 35 cadres d'Etat communément désignés « CTS » c'est-à-dire conseillers techniques sportifs.

Ils ont soit des prérogatives nationales soit des prérogatives régionales.

A ce jour nous avons depuis plus d'une olympiade couvert l'ensemble des territoires, nonobstant les Pays de la Loire dont le coordonnateur de l'équipe technique régionale est un cadre associatif privé.

Sur le dernier trimestre 2019 nous allons enregistrer deux départs qui vont laisser deux nouvelles Ligues sans cadres régionaux d'Etat.

Les dernières nouvelles du ministère datent de ce mercredi et nous indiquent que :

- Le gouvernement étudie une péréquation pour définir les nouveaux plafonds de cadres par fédération et que vraisemblablement notre fédération descendra à 34 cadres ;
- Qu'il n'y aura plus de concours de recrutement du professorat de sport et par voie de conséquence l'impossibilité d'utiliser les listes complémentaires ;
- Nouvelle mesure très contraignante impossibilité de recruter des cadres privés sur contrat de préparation olympique ;
- Confirmation de la récupération des contrats de préparation olympique qui ne sont pas fléchés haute performance.

Ces éléments négatifs ne sont que le prolongement des annonces du transfert des 1 600 CTS auprès des fédérations sportives.

Le mouvement sportif, l'AS DTN, les syndicats se sont très fortement mobilisés contre ce projet et l'alinéa 11 de l'article 28 du projet de loi de transformation de la fonction publique autorisant les détachements forcés sur les structures privées.

Autant vous dire que le contexte est très très dur.

La valorisation de ces postes dans le cadre de notre convention cadre est de **2'721'940 €** mais si la FFTT devait assumer cette charge le coût s'élèverait entre **3'810'716 €** (estimation ministère) et **5'171'686 €** (estimation AS DTN) ; c'est-à-dire quasiment l'équivalent du budget de notre fédération avec de très grosses incertitudes quant à la pérennité du financement par l'Etat et le renouvellement des postes. Nous avons à la FFTT 6 départs potentiels à la retraite d'ici fin 2021.

En clair actuellement il n'y a que deux fédérations en capacité d'absorber le coût des cadres.

Tous ces indicateurs d'évolution de notre environnement doivent nous inciter voire obliger à faire évoluer notre mode de gouvernance et notre modèle économique et ce ne sera possible que sur la base d'un projet partagé et unitaire.

Pour finir je tenais à féliciter l'ensemble du collectif technique pour la mise en œuvre de notre projet pongiste.

Point 15 – Rapport du médecin national fédéral (Sylvie Selliez)

Sylvie Selliez, médecin national fédéral, dresse le bilan de son activité, qui concerne à la fois la médecine fédérale et les commissions médicales :

- Jokers médicaux.
- SMR 2018
- Commission médicale:
 - Bilan des examens morpho-statiques d'entrée en détection
 - Accompagnement des structures sur l'évolution de la SMR
 - Participation au Colloque Anti-dopage du CNOSF,
 - Travaux de recherche sur la Hanche pongiste
- Coordination de l'équipe médicale des Equipes de France
- Commission sport-santé, branche du Pôle Animation - Développement – Promotion Fédérale

Concernant **les jokers médicaux**, deux dossiers ont été examinés : un en mars l'autre en septembre. A noter problématique de hanche dans les deux cas.

Rappel des critères réglementaires :

- réservés aux équipes de PRO
- permet de remplacer un joueur médicalement indisponible au-delà de 2 mois, par une mutation exceptionnelle

SMR 2018

Après l'entrée en pôle 2018, nous avons pour la saison 2018-2019:

- 78 athlètes inscrits sur les listes de Haut Niveau
- 175 athlètes en Espoirs ou Collectifs Nationaux

A partir du socle général unique proposé par le Ministère et destiné uniquement aux sportifs de Haut Niveau (Réforme de juin 2016), un plan de surveillance a été élaboré en Commission médicale: en fonction de l'âge des SHN, et d'un programme spécifique pour les jeunes du PES ou PPF et les collectifs Nationaux. 3 types de bilan.

SHN > 18 ans = bilan A, SHN < 18 ans = bilans A+B, Espoirs ou collectifs = bilan C

La coordination du SMR a été reprise depuis janvier 2017 par le médecin Fédéral National avec l'appui de l'assistante DTN – Haut Niveau, Me Anh DUONG.

SMR 2018 – synthèse des retours reçus par le médecin fédéral

Année 2018 (Inscrits du 1 ^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018)		SHN	Espoirs	collectifs nationaux
	SHN > 18 ans	SHN < 18 ans	Espoirs + collectifs nationaux	
Nombre d'inscrits sur liste ministérielle	35	43	175	
Nombre d'inscrits ayant satisfait à l'ensemble du bilan réglementaire	22	21	73	
Nombre d'inscrits n'ayant satisfait qu'à une partie du bilan réglementaire	4	20	31	
Nombre d'inscrits à aucune partie du bilan réglementaire	9	2	71	
Nombre d'inscrits	35	43	175	
Taux de suivi complet	63%	49%	42%	
Taux de suivi au moins partiel	11%	47%	18%	
Absence de suivi	26%	4%	40%	

Commission médicale

Sous la Présidence du médecin Fédéral

- Membres médicaux: les 2 médecins des Equipes de France (les Drs P.CAPRON et W.VANDELANDE) + kinésithérapeute Fédéral (E. FILLIARD) + Dr. C. PALIERNE
- Directeur Technique National
- Experts médicaux ou techniques contributifs aux travaux en cours

Activités et Travaux 2018 :

- Bilan morpho-statique d'entrée en détection Nationale: 5 jeunes ont bénéficié de ce bilan, réalisé par C. OUDART (kiné de l'équipe médicale fédérale). Ces bilans rentrent dans la démarche de prévention précoce qui se met en place pour maîtriser les pathologies musculo-squelettiques de notre relève. Des recommandations sont faites aux entraîneurs accompagnateurs, synthèse transmise aux parents (kiné fédéral)
- Accompagnement des structures sur l'évolution de la SMR
 - Avec le concours de A. DUONG - assistante Haut -Niveau)
 - Fiches récapitulatives sur les contenus attendus par catégorie / type de bilan (A, B, C) et protocoles d'exams.
- Participation au Colloque Anti-dopage du CNOSF, mars 2019: ateliers sur les programmes fédéraux attendus, la réforme de l'AUT, dossier TRAMADOL*
- Travaux de recherche sur la Hanche pongiste: poursuite des tests isocinétiques chez nos pongistes et mise en place d'un programme pour une Prise en charge conservatrice du conflit de hanche en rééducation. (E. FILLIARD et D. WOLFSTYN)

Coordination de l'équipe médicale des Equipes de France

- Réunions des médicaux des Equipes de France 2 fois/an
 - Étude des besoins formulés par la Technique sur les stages préparatoires et les compétitions de référence
 - Point médical ou reporting scientifique des travaux par les différents membres de l'équipe
- Organisation de l'accompagnement médical régulier des Equipes de France sur le pôle France INSEP
 - Mise à disposition d'un volant de prestations kinésithérapie pour les séniors
 - Mise à disposition d'un volant de prestations ostéopathie pour les séniors
 - Programme de prise en charge conservatrice rééducative des conflits de hanche (curatif et préventif)

Activité de l'Equipe médicale des Equipes de France en 2018

	2018				2019		
	Vacations Salarées			Total	Vacations libérales		Total
Nb de jours	rémunération nette	coût fédéral (charges)	Nb de jours		coût journalier		
médecin en compétition	18	2520	2070	4590	13	200	2600
kinésithérapeute en compétition	0			0	37	200	17400
médecin en stage				0	2	200	400
kinésithérapeute en stage	5	700	575	1275	72	200	14400
				5865			34800
médecin hors stages et compétitions éligibles				0	4	200	800
kinésithérapeute hors stages et compétitions éligibles				0	189	200	37200
							38600
					non	oui	Prévisionnel 2019 précisions
Evolution du montant des rémunérations envisagées					X		mise à niveau des libéraux / salaires réalisée fin 2016
Evolution du mode de rémunération envisagée						X	A chaque fois que possible, rémunération en vacation libérale

Commission sport-santé, branche du Pôle Animation - Développement – Promotion Fédérale

- Ping tour / univers Ping-santé : Laval, Bordeaux, Antibes, Albi, Fréjus
- Juin 2018: Journée olympique – fête du sport: aide du comité de l'Essonne
- Sentez-vous Sport : semaine du 24 au 30 septembre 2018
 - Rencontres Européennes du Sport / Bien Etre en Entreprise à la Défense : participation aux animations par la FFSE dans le cadre de notre module « Sport santé en entreprise », le 27 septembre.
 - Journée du CNOSF à la Villette : village Sentez-vous Sport avec un univers Ping Santé le 29 septembre avec l'aide du comité de l'Essonne

- Challenge National Pénitentiaire de Bourges du 08 novembre 2018: animation sport Santé auprès des participants PSMJ et leur encadrement.
- Formation animateur d'Entretien Physique en juin 2018, en partenariat avec l'Ile de France
- Filière de Formation Sport-Santé :

Travaux menés en collaboration avec le pôle formation fédéral

- Février = réunion plénière
- Septembre = réunion technique sur les cahiers des charges institutionnels, finalisation du programme fédéral et des déroulés pédagogiques conformes aux préconisations pour le Moniteur de Ping sur ordonnance
- Octobre = Dépose des dossiers d'agrément (dépôt de dossier CNOSF et Branche professionnelle)
- 19 juin réunion sport sur Ordonnance,
- 2nd T 2018 : plusieurs réunions de travail médecin Fédéral et Kiné fédéral sur la préparation des déroulés pédagogiques et la finalisation des programmes d'enseignement.
- juillet 2018 = échange d'expériences avec la FF du tir à l'arc
- novembre 2018 = réunion plénière
- AFM Téléthon
 - Remise du Challenge Cornilleau
 - Renouvellement du partenariat pour 2018 et 2019 ; Vente de balles
 - Introduction des représentants AFM auprès des AG de Ligue pour développer les actions sur le territoire et mise en réseau des personnes référentes
 - Possibilités offertes à l'AFM d'une promotion sur les Ping Tour
 - Financement de 2 Baners promotionnels

MERCI à l'ensemble des équipes intervenant aux côtés du Médecin fédéral

- Anh Duong, assistante du Haut- niveau pour la gestion du SMR
- L'équipe des médicaux, médecins et kinésithérapeutes pour l'accompagnement des Equipes de France
- E. Filliard , Kinésithérapeute Fédéral pour la recherche sur la hanche pongiste et le sport santé
- L. Coulon, A. Mattenet et E. Labrune pour leur support technique de la commission sport santé
- Le pôle formation, son équipe institutionnelle et son DTN adjoint
- Tous les membres du pôle Développement et sa DTN adjoint pour leur aide précieuse et constante

Point 16 – Remise du mérite fédéral d'Or

CHANTEREAU Claude, Auvergne Rhône-Alpes - LORIOU David, Nouvelle-Aquitaine - MARCHAND Daniel, Nouvelle-Aquitaine - THIVET Sylvie, Ile-de-France

Au titre du Conseil de l'ordre

Médaille de Bronze : LAURENT Christophe, Grand Est

Médaille d'Or : GAVEAU Pierre, Ile de France - LAPICQUE Françoise, Grand Est - MARZIN Emmanuel, Pays de la Loire - RAY Jacques, Ile-de-France

Point 17 – Point sur les organisations

Diffusion d'un clip présentant les organisations sportives de la saison écoulée : Coupe du monde messieurs et championnat Pro

Présentation par les équipes organisatrices des prochains événements internationaux en France :

- Championnats d'Europe par équipes, Nantes en septembre 2019

- Championnats du Monde vétérans, Bordeaux en juin 2020

Point 18 – Telethon

François LAMY, vice-président de l'association AFM Téléthon présente en vidéo les résultats de l'opération de la saison précédente et invite pour les 6 et 7 décembre prochains.

Une convention est signée entre l'AFM Téléthon et la FFTT pour cet événement.

Point 20 – Clôture de l'Assemblée générale **(par le Président Christian Palierne)**

Avec ses remerciements aux intervenants et aux représentants présents, le Président déclare l'Assemblée générale close, et invite à la visite de la nouvelle salle spécifique tennis de table construite dans l'enceinte de l'INSEP.

Françoise LAPICQUE
Secrétaire générale

Christian PALIERNE
Président

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



Bilan actif

Fédération Française de Tennis de Table

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	1 390 695	1 270 881	119 813	59 088
	TOTAL	1 390 695	1 270 881	119 813	59 088	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat.out. industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	3 572 610 165 796 570 057 85 296	1 410 701 158 193 536 091	2 161 909 7 603 33 965 85 296	2 261 497 10 812 46 561 86 370
TOTAL	4 393 761	2 104 986	2 288 775	2 405 241		
Immobilisations financières	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières					
TOTAL	13 258		13 258	10 258		
Total I	5 797 715	3 375 867	2 421 847	2 474 589		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises	65 126	50 206	14 919	22 468
	TOTAL	65 126	50 206	14 919	22 468	
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	1 331 377 398 885	3 972	1 327 405 398 885	1 008 225 65 969
TOTAL	1 730 263	3 972	1 726 291	1 074 194		
Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	601 814 417 199		601 814 417 199	723 503 404 478	
TOTAL II	2 814 403	54 178	2 760 225	2 261 417		
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		8 612 119	3 430 046	5 182 073	4 736 006	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Edité à partir de Loop V3.12.2

Fédération Française de Tennis de Table

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables) Ecart de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	1 433 683	1 307 882
	Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)	350 702	125 800
Total I		2 003 727	1 689 581
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques Provisions pour charges	75 000 46 139	42 344
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		121 139	42 344
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	132 248	278 714
	Emprunts et dettes financières divers (3)	196 739	199 045
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	826 042	557 974
	Dettes fiscales et sociales	370 943	407 589
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	21 456	22 414
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 509 774	1 538 342	
Total III		3 057 205	3 004 079
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		5 182 073	4 736 006
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an Dettes sauf (1) à moins d'un an	3 057 205	3 004 079
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Fédération Française de Tennis de Table

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	21 843	38 732
	Production vendue : Biens	51 910	49 754
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	1 246 468	860 278
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 320 222	948 764
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	3 176 216	3 047 302
	Dons		
Legs et donations			
Subventions d'exploitation	1 955 179	1 228 895	
Produits liés à des financements réglementaires			
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	30 461	23 794	
Autres produits	69 200	43 263	
Total des produits d'exploitation I		6 551 281	5 292 020
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	38 898	27 685
	Variation de stocks	-1 262	1 284
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	240 897	271 246
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	3 860 452	2 668 338
	Impôts, taxes et versements assimilés	146 495	187 341
	Salaires et traitements	1 110 066	1 230 160
	Charges sociales	388 859	433 386
	Dotations sur immobilisations amortissements	153 495	154 681
	provisions		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : provisions	8 810		
pour risques et charges : provisions	78 795		
Subventions accordées par l'association	140 611	172 448	
Autres charges	43 461	26 445	
Total des charges d'exploitation II		6 209 584	5 173 018
Résultat d'exploitation (I-II)		341 696	119 001
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	678	851
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	272	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers V		951	851
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilés	6 895	9 027
	Différences négatives de change	49	228
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		6 945	9 256
Résultat financier (V-VI)		-5 993	-8 404
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		335 703	110 597
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	5 444	5 444
	immobilier	12 572	12 597

Fédération Française de Tennis de Table

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
 * Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 888	3 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	36 556	37 508
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	47 445	40 508
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 999	492
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	27 328	24 608
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	32 328	25 100
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		15 117	15 407
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	118	204
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		6 599 678	5 333 380
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X+X+XII) XIV		6 248 975	5 207 579
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		350 702	125 800
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération Française de Tennis de Table

**Annexe aux comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2018**

Montants exprimés en Euros

Ce rapport contient 11 pages

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].



Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Événements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	État de l'actif immobilisé	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Méthode d'amortissement	2
2.1.4	Bail emphytéotique du terrain Paris 13	3
2.1.5	Stocks	3
2.1.6	Créances	4
2.1.7	Produits à recevoir	4
2.1.8	Charges constatées d'avance	5
2.1.9	Disponibilités	5
2.2	Passif	5
2.2.1	Fonds associatifs	5
2.2.2	Provisions pour risques et charges	6
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	6
2.2.4	État des dettes	7
2.2.5	Dettes pour congés et primes à payer	7
2.2.6	Honoraires du commissaire aux comptes	7
3	Informations relatives au compte de résultat	8
3.1	Produits d'exploitation	8
3.2	Résultat exceptionnel	8
4	Autres informations	9
4.1	Ventilation de l'effectif moyen	9
4.2	Contributions volontaires en nature	9
4.3	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	9
4.4	Engagements hors bilan	9



1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

Organisation de la coupe du monde 3^{ème} édition 2018.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- Le compte de résultat ;
- L'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 État de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	31/12/2017	+	-	31/12/2018
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 304 325	86 370		1 390 695
Immobilisations corporelles	4 296 007	12 458		4 308 465
Immobilisations corporelles en cours	86 370	85 296	86 370	85 296
Immobilisations financières	10 258	6 000	3 000	13 258
Total	5 696 960	190 124	89 370	5 797 714

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	31/12/2017	+	-	31/12/2018
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 245 237	25 645	-	1 270 882
Immobilisations corporelles	1 977 135	127 851		2 104 986
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	3 222 372	153 496	-	3 375 868

2.1.3 Méthode d'amortissement

2.1.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel SPID	Linéaire	10 ans
Pate forme Perf	Linéaire	5 ans
Baby-Ping	Linéaire	5 ans

2.1.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Siège social, structure	Linéaire	50 ans
Siège social, ascenseur	Linéaire	25 ans
Siège social, électricité, plomberie, étanchéité	Linéaire	15 à 20 ans
Siège social, revêtements intérieurs et aménagements	Linéaire	10 ans
Mobilier et gros matériel	Linéaire	5 à 6 ans
Petit matériel	Linéaire	2 à 5 ans

2.1.4 Bail emphytéotique du terrain Paris 13

Ce bail signé avec la ville de Paris d'une valeur d'origine de 381 123 € est amorti sur la durée du bail, soit 70 ans. La valeur résiduelle est inscrite au bilan sous la forme d'une charge constatée d'avance à hauteur de 297 185 € au 31 décembre 2018.

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Évaluation des stocks

La méthode comptable adoptée pour évaluer les stocks est la méthode du « Premier entré / Premier sorti ».

Un inventaire physique est réalisé à la date de clôture de l'exercice et les marchandises sont valorisées au prix d'achat.

Les produits conçus sous l'égide de la FFTT et commercialisés à la boutique sont évalués à leur prix de revient. Ceux-ci sont déterminés en affectant les coûts externes d'un coefficient forfaitaire de 15%.

Une provision pour dépréciation des stocks d'un montant de 50 206 € est constatée à la clôture.

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks de produits fédéraux	65 126	50 206	14 920
Total	65 126	50 206	14 920

2.1.5.2 Dépréciations stocks

Une dépréciation des stocks est constatée à la clôture selon la méthode déterminée par la FFTT, à savoir :

Taux de dépréciation appliqué		
Coefficient de rotation du stock (r)	$5 < r < 10$	50%
Coefficient de rotation du stock	$10 < r < 25$	75%
Coefficient de rotation du stock	$r > 25$	100%
Coefficient de rotation du stock	Si les ventes sont nulles en N	100%

Le taux de rotation du stock est déterminé selon la formule : quantité en stock / quantité vendue.

2.1.6 Créances

Liquidité de l'actif Créances	Montant brut	Échéances	
		à moins 1 an	à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé			-
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts Autres	-	-	-
Créances de l'actif circulant			
- Créances clients et comptes rattachés	1 331 377	1 331 377	
- Autres	398 885	398 885	
- Charges constatées d'avance	417 199	120 014	297 185
Total	2 147 461	1 850 276	297 185

2.1.7 Produits à recevoir

	Montant
Créances clients	1 319 298
Factures à établir	7 336
Autres créances	93 775
Total	1 420 409



2.1.8 Charges constatées d'avance

	Montant
Crédit-bail siège	297 185
Charges courantes de fonctionnement	120 015
Total	417 200

2.1.9 Disponibilités

La trésorerie est positive à hauteur de 601 814 € à la date de clôture.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Le compte de fonds associatif, qui ne comporte aucun droit de reprise, représente l'ensemble des résultats cumulés au cours des exercices précédents.

Le mouvement de l'exercice correspond à l'affectation du résultat des comptes clos le 31 décembre 2017.

Libellé	2017	Débit	Crédit	2018
Fonds associatifs	1 307 883		125 800	1 433 683
Résultat de l'exercice	125 800	125 800	350 702	350 702
Subvention d'investissement	255 898	36 557		219 341
Total	1 689 581	162 357	476 502	2 003 726

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements				
	31/12/2017	+	-	31/12/2018
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	75 000	-	75 000
Provisions pour charges	42 344	3 795		46 139
Total	42 344	78 795	-	121 139

Les provisions pour risques et charges sont constituées d'une provision pour pensions et obligations similaires.

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

L'entité provisionne ses engagements retraite selon la méthode des unités de crédits projetés. La dette actuarielle probable des indemnités de fin de carrière calculée pour la totalité du personnel se monte à 78 477 € en 2018.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes, à la date de clôture :

- Taux d'actualisation : taux iBoxx Corporates AA 10 + au 31 décembre 2018, soit 1,31 % ;
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,5% ;
- Indemnités à verser calculées selon la Convention collective nationale du sport ;
- Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, l'entité utilise pour la prise en compte du turnover, des statistiques propres. Celles-ci suivent un taux progressif de probabilité, basé selon le nombre d'années restant avant l'âge de départ à la retraite :
 - 30 ans ou plus : 5%,
 - De 20 ans à 29 ans : 15%,
 - De 10 ans à 19 ans : 40%,
 - De 2 ans à 9 ans : 75%,
 - Moins de 1 an : 100% ;
- Le pourcentage de survie est calculé selon les tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes ;
- Le pourcentage de cotisations de charge sociale et fiscale retenue est de 50%.



2.2.4 État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :	132 248	132 248		
- à 2 ans au maximum à l'origine (1) et (2)				
- à plus de 2 ans à l'origine (2)	132 248	132 248		
Emprunts et dettes financières divers	196 739	196 739		
Dettes fournisseurs	826 042	826 042		
Dettes fiscales et sociales	370 943	370 943		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (3)	21 456	21 456		
Produits constatés d'avance	1 509 774	1 509 774		
Total	3 057 202	3 057 202		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 0
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice 104 269
(3) Dont 0 € envers les associés (indication du poste concerné) 0

2.2.5 Dettes pour congés et primes à payer

Les congés payés et jours RTT acquis et non pris à la date de clôture ainsi que les primes dues au titre du 13^{ème} mois et de la prime de vacances font l'objet d'une provision qui s'élève à 175 K€ de charges sociales incluses, contre 179 K en 2017.

2.2.6 Honoraires du commissaire aux comptes

	Montant TTC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	12 093 €
Au titre d'autres prestations	0 €
Honoraires totaux	12 093 €



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation s'élève à 6,5 M€ au 31 décembre 2018 contre 5,3 M€ au 31 décembre 2017.

	2018	2017
Licences	2 064 398	1 948 430
Affiliations	240 781	235 855
Recettes DTN	356 301	387 780
Subventions	1 955 179	1 228 895
Autres	1 934 622	1 491 060
Total produits d'exploitation	6 551 281	5 292 020

3.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose notamment de produits exceptionnels sur exercices antérieurs et de charges sur opérations sur immobilisations et opérations de gestion.



4 Autres informations

4.1 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	0
Employés	17	0
Total	19	0

4.2 Contributions volontaires en nature

La valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à 2 722 K€ au 31 décembre 2018.

La fédération bénéficie du concours de plusieurs bénévoles pour réaliser son activité.

4.3 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 0 € durant l'exercice.

4.4 Engagements hors bilan

En garantie de deux emprunts respectivement de 1 million et 0,8 million d'euros destinés à financer le siège, la Caisse d'Épargne bénéficie d'une hypothèque conventionnelle de premier et second rang sur le droit au bail à construction.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES _____

AVRIL 2019

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX
COMPTES

*Fédération Française de
Tennis de Table*

31/12/2018

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

Association reconnue d'utilité publique

Siège social : 3 Rue Dieudeonne costes

75625 PARIS CEDEX 13

S O M M A I R E

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

Association reconnue d'utilité publique

Siège social : 3 Rue Dieudeonne costes

75625 PARIS CEDEX 13

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Aux élus,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Tennis de Table relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération Française de Tennis de Table à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la Fédération Française de Tennis de Table, nous avons été conduits à examiner le traitement comptable des subventions accordées au cours de l'exercice, au regard des conventions signées et de leur rattachement à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux élus

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil Fédéral et dans les autres documents adressés aux délégués des ligues et aux délégués des comités départementaux sur la situation financière et les comptes annuels.

u

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance associative relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération Française de Tennis de Table à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil Fédéral.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

h

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLEANS, le 25 Avril 2019

ORCOM AUDIT
Commissaire aux comptes
Bruno ROUILLÉ
Associé

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

Association reconnue d'utilité publique

Siège social : 3 Rue Dieudeonne costes

75625 PARIS CEDEX 13

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A L'APPROBATION

DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Aux élus,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice, en application de l'article R.612-7 dudit code.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L612-5 du code de commerce.

Fait à ORLEANS, le 25 Avril 2019

ORCOM AUDIT
Commissaire aux comptes

Bruno ROUILLÉ
Associé

PRESENTATION DU BUDGET 2020



DETAILS REALISE 2018 ET BUDGET PREVISIONNEL 2020 - ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MAI 2019 - INSEP PARIS

PÔLE	LIBELLES	INITITULES	BUDGET	BUDGET	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET	
			DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2019	CREDIT 2019	DEBIT 2020	CREDIT 2020	
1-Institutionnel	1 AG/Congrès	Assemblée Générale n°1	- 20 000	-	- 16 906	-	- 25 000	-	- 20 000	-	
		Assemblée Générale n°2	-	-	-	-	-	- 20 000	-	-	
		Etats Généraux FFTT	-	-	-	-	-	- 30 000	-	-	
	Somme 1 AG/Congrès			- 20 000	-	- 16 906	-	- 25 000	-	- 70 000	-
	2 Bureaux Executifs		BE N°1	- 4 000	-	- 3 472	-	- 4 000	-	- 3 500	-
			BE N°2	- 4 000	-	- 2 909	-	- 4 000	-	- 3 500	-
			BE N°3	- 4 000	-	- 1 032	-	- 4 000	-	- 3 500	-
			BE N°4	- 4 000	-	- 4 493	-	- 4 000	-	- 3 500	-
			BE N°5	- 4 000	-	- 2 591	-	- 4 000	-	- 3 500	-
			BE N°6	- 4 000	-	- 2 155	-	- 4 000	-	- 3 500	-
			BE N°7	- 4 000	-	- 3 702	-	-	-	- 3 500	-
	Somme 2 Bureaux Executifs			- 24 000	-	- 20 353	-	- 24 000	-	- 21 000	-
	3 Conseils Fédéraux		CF N°1	- 13 500	-	- 6 414	-	- 12 000	-	- 10 000	-
			CF N°2	- 13 500	-	- 9 369	-	- 12 000	-	- 10 000	-
			CF N°3	- 13 500	-	- 710	-	- 12 000	-	- 10 000	-
			CF N°4	- 13 500	-	- 8 607	-	- 12 000	-	- 10 000	-
			CF N°5	-	-	-	-	- 12 000	-	-	-
	Somme 3 Conseils Fédéraux			- 54 000	-	- 25 099	-	- 60 000	-	- 40 000	-
	4 Réunions/Commis		Aide gestion des inst décentralisée	-	-	-	-	-	-	- 6 000	-
			Chargé mission Outre-Mer	-	-	- 1 065	-	-	-	- 1 000	-
CNACG			- 4 000	-	- 1 504	-	- 4 000	-	- 2 000	-	
Comité d'éthique			-	-	- 410	-	-	-	- 500	-	
Comité Technique			-	-	-	-	-	-	- 4 000	-	
Commission Electorale			-	-	-	-	-	-	- 500	-	
Commission médicale			- 2 190	-	- 312	-	- 2 500	-	- 1 000	-	
Commission Statuts et Règlements			- 2 000	-	- 774	-	- 2 000	-	- 1 500	-	
Conseil de l'ordre			- 500	-	- 315	-	- 500	-	- 500	-	
Divers institutionnel			- 3 000	-	- 6 170	-	- 3 000	-	- 6 000	-	
Finances			- 3 000	-	- 3 220	-	- 5 000	-	- 5 000	-	
Francophonie			-	-	- 1 222	-	-	-	- 500	-	
Informatique			- 500	-	- 259	-	- 500	-	- 500	-	
Instance Nationale de Discipline			- 2 000	-	- 1 018	-	- 2 000	-	- 2 000	-	
Instance Supérieure de Discipline			- 2 000	-	- 826	-	- 2 000	-	- 2 000	-	
Jury d'Appel			- 2 000	-	- 14	-	- 2 000	-	- 1 000	-	
Missions			- 25 000	-	- 29 114	4 536	- 25 000	-	- 25 000	-	
Réceptions			- 5 000	-	- 3 430	-	- 5 000	-	- 5 000	-	
Relat Scolaires, Univ, Affinit			- 1 500	-	- 2 152	-	- 1 500	-	- 500	-	
Réunion de coordination			- 6 000	-	- 1 292	-	- 6 000	-	- 3 000	-	
Somme 4 Réunions/Commis			- 58 690	-	- 53 096	4 536	- 61 000	-	- 67 500	-	
5 Divers		Assurances licences	- 145 000	-	- 136 431	-	- 145 000	-	- 140 000	-	
		Imprévus	- 96 600	-	-	-	- 50 000	-	- 50 000	-	
		Prime résultat équipe de France	- 40 000	-	-	-	- 40 000	-	- 40 000	-	
		SPID	-	-	- 48 514	-	- 75 000	-	- 20 000	-	
Somme 5 Divers			- 281 600	-	- 184 944	-	- 310 000	-	- 250 000	-	
6 Réaf/Licences		Licences	-	2 096 000	-	2 064 398	-	2 480 000	-	2 517 000	
		Réaffiliations/Affiliations	-	234 000	-	238 083	-	235 000	-	247 000	
Somme 6 Réaf/Licences			-	2 330 000	-	2 302 481	-	2 715 000	-	2 764 000	
7 Subventions		Subvention "emplois-aidés"	-	5 000	-	12 000	-	5 000	-	-	
		Subvention C.N.D.S	-	18 000	-	18 267	-	18 000	-	18 000	
		Subvention Ministère (CO)	-	1 148 000	-	1 163 636	-	1 148 000	-	1 060 000	
		Subvention Siège C.R.I.F	-	18 000	-	18 290	-	18 000	-	18 000	
		Subvention Ministère de la justice	-	15 200	-	15 000	-	15 200	-	15 000	
Somme 7 Subventions			-	1 204 200	-	1 227 193	-	1 204 200	-	1 111 000	
8 Rel Internationales		Arbitrage International	- 17 000	-	- 12 929	-	- 17 000	-	- 14 000	-	
		R.I. Charges FFTT	- 29 000	-	- 17 537	268	- 29 000	-	- 25 000	-	
		R.I. Rbt ITTF/ETTU	- 4 000	4 000	- 10 120	10 715	- 4 000	4 000	- 10 000	10 000	
Somme 8 Rel Internationales			- 50 000	4 000	- 40 587	10 982	- 50 000	4 000	- 49 000	10 000	
91 Epreuves Int Senior		Chpt Europe Seniors	-	-	- 2 756	-	-	-	-	-	
		Chpt Monde Seniors	-	-	- 3 920	-	-	-	- 10 000	-	
		Chpt Monde Vétérans	-	-	- 19 662	18 135	-	-	- 16 000	-	
		Jeux Olympiques RIO	-	-	-	-	-	-	- 5 000	-	
		Tournoi qualification olympique	-	-	-	-	-	-	- 3 000	-	
Epreuves internationales seniors	- 35 000	15 000	- 6 500	6 800	- 35 000	15 000	- 7 000	7 000			
Somme 91 Epreuves Int Senior			- 35 000	15 000	- 32 838	24 935	- 35 000	15 000	- 41 000	7 000	
92 Epreuves Int Jeunes		CEJ	- 4 000	-	- 2 793	-	- 4 000	-	- 3 000	-	
		EMC Schiltigheim	-	-	- 2 637	-	-	-	- 2 500	-	
		Epreuves internationales jeunes	- 25 000	15 000	-	-	- 25 000	15 000	-	-	
		World Junior Circuit France METZ	- 7 000	-	- 8 908	-	- 7 000	-	- 8 000	-	
Somme 92 Epreuves Int Jeunes			- 36 000	15 000	- 14 338	-	- 36 000	15 000	- 13 500	-	
93 Chges/Pdts ant		Divers - Charges/Prod. Exercice antérieur	-	2 007	-	3 941	-	-	-		
Somme 93 Chges/Pdts ant			-	2 007	-	3 941	-	-	-		
Somme 1-Institutionnel			- 559 290	3 568 200	- 390 169	3 574 068	- 601 000	3 953 200	- 552 000	3 892 000	
2-Haut-Niveau	01 Personnel	Autres Intervenants	- 90 000	-	- 87 751	-	- 90 000	-	- 90 000	-	
		Ch. Sociales Cadres techn.(Minist.)	- 143 000	-	- 26 550	-	- 143 000	-	- 27 500	-	
		Ch. Sociales Intervenants Insep	- 13 000	-	-	-	- 13 000	-	-	-	
		Ch.Sociales Cadres techn.(Contrat)	-	-	- 54 954	-	-	-	- 85 000	-	
		Salaires Cadres techniques (Minist)	- 450 000	-	- 304 527	2 500	- 450 000	-	- 325 000	-	
		Salaires Cadres techniques(contrat)	-	-	- 116 679	-	-	-	- 190 000	-	
		Salaires Intervenants Insep	- 25 000	-	-	-	- 25 000	-	-	-	
		Somme 01 Personnel			- 721 000	-	- 590 462	2 500	- 721 000	-	- 717 500
	02 Médical		Ch. Sociales Médicaux	- 14 000	-	- 1 429	-	- 14 000	-	- 1 500	-
			Fonctionnement Médical	- 5 000	-	- 2 902	-	- 5 000	-	- 3 000	-
			Salaires médicaux	- 70 000	-	- 3 150	-	- 70 000	-	- 5 000	-
			Suivi Médical Réglementaire	- 20 000	-	- 16 898	-	- 20 000	-	- 17 500	-
			Vacations des médicaux	-	-	- 80 563	263	-	-	- 80 000	-
	Somme 02 Médical			- 109 000	-	- 104 943	263	- 109 000	-	- 107 000	-
	03 Str permanente		Fonctionnement Nancy	- 22 500	-	- 24 282	2 862	- 22 500	-	- 22 500	2 500

PÔLE	LIBELLES	INITITULES	BUDGET	BUDGET	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
			DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2019	CREDIT 2019	DEBIT 2020	CREDIT 2020
		Fonctionnement Nantes	- 22 500	15 000	- 35 230	12 976	- 22 500	15 000	- 32 000	12 000
		Fonctionnement pôle national sud	-	-	- 6 124	-	-	-	- 8 000	-
		Fonctionnement Tours	- 5 000	-	- 622	-	- 5 000	-	- 8 000	-
		Frais de fonctionnement Insep	- 35 000	-	- 32 954	1 830	- 35 000	-	- 35 000	-
		Pensions permanents Insep	- 195 000	80 000	- 168 833	43 795	- 195 000	80 000	- 170 000	67 500
		Pensions permanents Nancy	- 45 000	70 000	- 46 207	62 100	- 45 000	70 000	- 47 500	65 000
		Pensions permanents Nantes	- 72 000	70 000	- 82 923	82 923	- 72 000	70 000	- 83 500	85 000
		Somme 03 Str permanente	- 397 000	235 000	- 397 175	206 485	- 397 000	235 000	- 406 500	232 000
		04 Stages Seniors								
		Conv.part.clubs étra.INSEP 3>7/9/18	-	-	- 1 134	789	-	-	-	-
		Conv.partenariat étrang+frc s/INSEP	-	-	- 5 359	-	-	-	-	-
		Stage Allem.(Saarebruck) 2.12/08/18	-	-	- 7 549	-	-	-	-	-
		Stage Chine (Jinan) 02.24/01/18	-	-	- 7 602	-	-	-	-	-
		Stage Corée (Séoul) 07.15/07/18	-	-	- 3 400	-	-	-	-	-
		Stage été Vittel 11.19/08/18	-	-	- 2 056	-	-	-	-	-
		Stage hiver Porto 02.12/01/18	-	-	- 6 946	-	-	-	-	-
		Stage Hong Kong 27/12.12/01/19	-	-	- 3 540	-	-	-	-	-
		Stage Hongrie (Budap.) 29/7>7/8/18	-	-	- 3 828	-	-	-	-	-
		Stage ind.Asie INSEP 08.12/10/18	-	-	- 274	-	-	-	-	-
		Stage INSEP Décembre 2018	-	-	- 496	-	-	-	-	-
		Stage INSEP Octobre 2018	-	-	- 1 411	-	-	-	-	-
		Stage pré.Jeux Méd.JINSEP 14.20/6/18	-	-	- 1 308	-	-	-	-	-
		Stage prép.INSEP 10.14/09/18	-	-	- 3 779	-	-	-	-	-
		Stage prép.Vittel 10.14/09/18	-	-	- 4 460	-	-	-	-	-
		Stage prepa CDM Insep 17.26/04/18	-	-	- 5 244	-	-	-	-	-
		Stage prépa CDM INSEP 17.26/04/18	-	-	- 4 229	-	-	-	-	-
		Stages seniors filles	- 45 000	5 000	-	-	- 45 000	5 000	- 40 000	-
		Stages seniors garçons	- 45 000	5 000	-	-	- 45 000	5 000	- 40 000	-
		Stge prép.Jeux Méd INSEP 14.20/6/18	-	-	- 1 033	-	-	-	-	-
		Somme 04 Stages Seniors	- 90 000	10 000	- 63 647	789	- 90 000	10 000	- 80 000	-
		06 Comp Int Sen								
		CDM par équipe Londres 22.25/02/18	-	-	- 6 140	323	-	-	-	-
		CDM Suède (Halmst.) 29/4.6/5/18	-	-	- 36 419	-	-	-	-	-
		CES Espagne (Almería) 18.23/09/18	-	-	- 33 525	-	-	-	-	-
		Compétitions diverses	-	-	- 593	516	-	-	-	-
		Compétitions Int seniors filles	-	-	-	-	-	-	- 100 000	20 000
		Compétitions Int seniors Garçons	-	-	-	-	-	-	- 175 000	37 500
		Coupe du Monde Paris 19.21/10/18	-	-	- 4 730	-	-	-	-	-
		Jeux Méd.(Almería) 22/06.02/07/18	-	-	- 1 115	-	-	-	-	-
		TOP16 Suisse (Montreux) 03.04/02/18	-	-	- 3 622	-	-	-	-	-
		WT Allemagne (Brème) 20.25/03/18	-	-	- 12 230	5 491	-	-	-	-
		WT Australie (Gold coast)24.29/7/18	-	-	- 2 808	1 129	-	-	-	-
		WT Autriche (Linz) 06.11/11/18	-	-	- 3 994	2 490	-	-	-	-
		WT Belgique (De Haan) 23.27/10/18	-	-	- 4 221	396	-	-	-	-
		WT Biélorussie (Minsk) 14.18/11/18	-	-	- 7 644	3 645	-	-	-	-
		WT Bulgarie (Panagy.) 14.19/08/18	-	-	- 6 931	3 920	-	-	-	-
		WT Chine (Shenzhen) 31/05.03/06/18	-	-	- 14 098	3 434	-	-	-	-
		WT Corée Sud (Incheon) 17.22/07/18	-	-	- 4 656	1 585	-	-	-	-
		WT Croatie (Zagreb) 10.14/04/18	-	-	- 6 567	4 232	-	-	-	-
		WT Espagne 28/03>01/04/18	-	-	- 5 041	3 450	-	-	-	-
		WT Hong Kong 01.05/08/18	-	-	- 564	-	-	-	-	-
		WT Hong Kong 24.27/05/18	-	-	- 11 417	-	-	-	-	-
		WT Hongrie (Budapest) 16.20/01/18	-	-	- 6 837	3 580	-	-	-	-
		WT Japon (Kitakyushu) 07.10/06/18	-	-	- 3 268	2 609	-	-	-	-
		WT Pologne (Łódź) 14.18/03/18	-	-	- 7 597	3 570	-	-	-	-
		WT Qatar (Doha) 08.11/03/18	-	-	- 7 293	2 490	-	-	-	-
		WT Rép.Tchèq.(Olomouc) 22.26/08/18	-	-	- 15 887	1 750	-	-	-	-
		WT Suède (Stockholm) 01.04/11/18	-	-	- 13 881	4 655	-	-	-	-
		WT Thaïlande 16>20/05/18	-	-	- 5 158	132	-	-	-	-
		Compétitions Int seniors	- 200 000	15 000	- 226 236	49 397	- 250 000	15 000	- 275 000	57 500
		Somme 06 Comp Int Sen	- 200 000	15 000	- 226 236	49 397	- 250 000	15 000	- 275 000	57 500
		07 Stages Juniors								
		Stage Ceyrat 02.13/01/19	-	-	- 38	-	-	-	-	-
		Stage Ceyrat 02.16/01/18	-	-	- 13 136	-	-	-	-	-
		Stage Chine (Jiangsu) 05.28/01/19	-	-	- 70	-	-	-	-	-
		Stage de préparation CEJ 1 JUIN 18	-	-	- 833	-	-	-	-	-
		Stage de préparation CEJ 2 ANNULE	-	-	- 216	-	-	-	-	-
		Stage Estagel 14.23/08/18	-	-	- 985	-	-	-	-	-
		Stage été INSEP 13.27/08/18	-	-	- 152	-	-	-	-	-
		Stage Eté Vittel 11.19/08/18	-	-	- 779	-	-	-	-	-
		Stage int.ég.Nantes 01.06/04/18	-	-	- 1 355	-	-	-	-	-
		Stage int.ég. Jun.INSEP Nov.18	-	-	- 205	-	-	-	-	-
		Stage Nancy 03.12/01/18	-	-	- 5 072	-	-	-	-	-
		Stage prépa CEJ1 Nancy 14.22/06/18	-	-	- 1 537	-	-	-	-	-
		Stage prepa CEJ2 Nancy 26/6>03/7/18	-	-	- 2 669	-	-	-	-	-
		Stage prépa CEJ3 INSEP 07.11/07/18	-	-	- 1 587	-	-	-	-	-
		Stage préparation CEJ 3 7-11/7/18	-	-	- 1 938	-	-	-	-	-
		Stage Sarrebruck 29/10.02/11/18	-	-	- 696	-	-	-	-	-
		Stages juniors garçons	- 25 000	5 000	-	-	- 25 000	5 000	- 20 000	-
		Stge pré.CDM Melbour.24/11.01/10/18	-	-	- 1 956	-	-	-	-	-
		Stge prép.CDM Melbour.24/11.1/12/18	-	-	- 2 123	-	-	-	-	-
		Training Camp Luxemb.28/10.04/11/18	-	-	- 592	512	-	-	-	-
		Training Camp Luxemb.28/10>04/11/18	-	-	- 138	-	-	-	-	-
		Stages juniors filles	- 25 000	5 000	-	-	- 25 000	5 000	- 20 000	-
		Somme 07 Stages Juniors	- 50 000	10 000	- 36 074	512	- 50 000	10 000	- 40 000	-
		09 Comp Int jun								
		CDM Australie (Bendigo) 02.09/12/18	-	-	- 23 723	-	-	-	-	-
		CEJ Roumanie (Cluj) 15.24/07/18	-	-	- 29 845	-	-	-	-	-
		Compétitions Int juniors filles	-	-	-	-	-	-	- 54 000	6 500
		Compétitions Int juniors garçons	-	-	-	-	-	-	- 54 000	6 500
		Epreuves internationales diverses	-	-	- 6 682	-	-	-	-	-

PÔLE	LIBELLES	INITITULES	BUDGET	BUDGET	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
			DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2019	CREDIT 2019	DEBIT 2020	CREDIT 2020
		Finale WJC Luxemb.02>04/02/18	-		600	-				
		JOJ Argent.(Buenos Aires)6.18/10/18	-		390	-				
		O.Croatie (Zagreb) 10.14/04/18	-		472	-				
		O.Portugal (Guimaraes) 22.25/11/17	-		189	-				
		O.Slovénie (Otocec) 2>6/4/18	-		3 703	1 411				
		O.Thailande (Bangkok) 09.13/05/18	-		4 988	-				
		O.Thailande (Bangkok) 16.20/05/18	-		796	-				
		TOP10 Portugal (Vila Real) 7-9/9/18	-		6 246	-				
		WJC Belgique (Spa) 18.22/04/18	-		3 240	900				
		WJC du Portugal-GUIMARAES 27>30/11	-		-	6 112				
		WJC France (Metz) 25.29/04/18	-		10 784	1 496				
		WJC Hongrie(Swonbathely) 7.11/11/18	-		8 669	-				
		WJC Italie (Lignano) 21.25/03/18	-		655	1 400				
		WJC Pologne (Wladislav.) 23.27/5/18	-		4 509	-				
		WJC Rep.Tcheque(Hodonin)14.18/02/18	-		8 421	-				
		WJC Tunisie (Rades) 19.23/03/18	-		3 177	1 125				
		WT Belgique (De Haan) 23.27/10/18	-		1 473	-				
		Compétitions Int juniors	- 95 000	5 000	-	-	95 000	5 000	-	-
	Somme 09 Comp Int jun		- 95 000	5 000	- 118 559	12 444	- 95 000	5 000	- 108 000	13 000
	10 Stages PPF									
		ITTF Rough Diam.(Ljublj.)13.22/11/18	-		773	-				
		ITTF Train.camp.Luxemb.13.22/11/18	-		654	-				
		Stage Gadgettes Nancy 02.06/04/18	-		284	-				
		Stage INSEP Juillet 2018	-		1 309	-				
		Stage M/C Nancy 03.13/01/18	-		5 540	1 400				
		Stage Nantes 26/03 au 06/04/18	-		4 553	1 775				
		Stage nat.Reprise (pas garçons)	-		225	-				
		Stage prep IFJ Nancy 22.26/04/18	-		1 147	-				
		Stage prépa Slovaquie Nancy Oct.18	-		2 356	-				
		Stages PPF Filles	- 20 000	11 000	-	-	20 000	11 000	- 22 000	10 000
		Stages PPF garçons	- 20 000	11 000	-	-	20 000	11 000	- 22 000	10 000
		Stage Ceyrat 01/2018	-		7 244	2 230				
		Stages Prépa CEJ 2018	-		8 805	-				
		Stages Estagel Eté 2018	-		12 812	9 850				
	Somme 10 Stages PPF		- 40 000	22 000	- 45 703	15 255	- 40 000	22 000	- 44 000	20 000
	12 Comp Int jeune									
		CEJ Roumanie (Cluj) 15.24/07/18	-		29 583	-				
		Compétitions jeunes Filles	-		-	-		42 500		10 000
		Compétitions jeunes Garçons	-		-	-		42 500		10 000
		O.Belgique (Spa) 19.23/04/18	-		2 958	240				
		O.Croatie 12.16/09/18	-		1 845	1 845				
		O.Espagne (Platja d'Aro) 17.21/5/18	-		6 420	2 775				
		O.France (Metz) 27.29/04/18	-		11 945	4 238				
		O.Hongrie (Szombathely) 08.12/11/18	-		4 899	-				
		O.Italie (Lignano) 10.12/03/18	-		3 675	1 425				
		O.Slovaquie(Bratislava) 02.04/11/18	-		13 273	-				
		O.Suède (Orebro) 22.25/02/18	-		10 136	8 057				
		O.Tchèque (Odonin) 16.18/02/18	-		8 545	-				
		TOP10 Europ. 07.09/09/18	-		862	-				
		Compétitions jeunes	- 70 000	10 000	-	-	70 000	10 000	- 85 000	20 000
	Somme 12 Comp Int jeune		- 70 000	10 000	- 94 140	18 580	- 70 000	10 000	- 85 000	20 000
	13 Détection									
		Coordination Détection	-		6 582	-				7 500
		EMC Schiltigheim 24.26/08/18	-		4 643	-				
		Intern*Grand-Est Pont-à-Mouss.Déc18	-		445	-				
		Internat.Jeun.Grand-Est 13.14/1/18	-		2 505	-				
		Masters Minimés Bléigny Oct.2018	-		1 884	-				
		Stage Cap d'Agde 10-14/09/18	-		919	1 125				
		Stage Ceyrat DU 16-20/04/18	-		4 847	5 125				
		Stage détec.garçons Ceyrat 2>7/1/18	-		1 385	-				
		Stage détec.Fontaines 01.08/07/18	-		20 672	12 855				
		Stage Filles Nancy 10.17/01/18	-		3 049	2 200				
		Stage garçons Ceyrat 02.09/01/19	-		118	-				
		Stage ITTF Hopes Juillet 2018	-		927	-				
		Stage Japon 01>16/03/18	-		9 369	2 326				
		Stage japonais Montpellier Sept.18	-		2 097	-				
		Stage Lyon 11>14/11/18	-		2 663	450				
		Stage Meze du 24-27/04/2018	-		1 210	3 800				
		Stage Mur de Bretagne 23-27/04/18	-		4 976	5 000				
		Stage Nancy Déc.2018	-		3 497	1 650				
		Stage Pont à Mousson 17-23/12/18	-		2 906	1 225				
		Stage Pont a Mousson 7>17/01/18	-		2 983	2 200				
		Stage pré.EMC1 Méjannes 03-12/08/18	-		10 854	3 625				
		Stage pré.EMC2 Matzenh.16.23/08/18	-		13 457	12 481				
		Stage Reims 30/04.04/05/18	-		3 965	4 250				
		Détection	- 90 000	45 000	-	-	90 000	45 000	- 90 000	60 000
	Somme 13 Détection		- 90 000	45 000	- 105 953	58 312	- 90 000	45 000	- 97 500	60 000
	14 Suivi athlètes									
		Suivi Athlètes s/Epreuves Nat.	- 10 000	-	8 646	-	10 000	-	10 000	-
	Somme 14 Suivi athlètes		- 10 000	-	8 646	-	10 000	-	10 000	-
	15 Aide à l'entraînement									
		Aide à l'entraînement Filles	- 20 000	-	7 362	-	20 000	-	30 000	-
		Aide à l'entraînement Garçons	- 20 000	-	26 407	-	20 000	-	30 000	-
	Somme 15 Aide à l'entraînement		- 40 000	-	33 769	-	40 000	-	60 000	-
	16 Fonct DTN									
		Divers DTN	- 2 500	-	-	-	2 500	-	-	-
		Fonctionnement DTN	- 35 000	-	33 652	349	35 000	-	35 000	-
		Matériel DTN	- 10 000	-	11 532	-	10 000	-	12 500	-
	Somme 16 Fonct DTN		- 47 500	-	45 184	349	47 500	-	47 500	-
	17 PPF									
		Coordination PPF	- 15 000	-	15 004	6 150	15 000	-	7 500	-
		Fonctionnement PPF	-	-	6 764	-	-	-	7 500	-
	Somme 17 PPF		- 15 000	-	21 768	6 150	15 000	-	15 000	-
	18 Recherche									
		Recherche	- 3 000	-	1 016	-	3 000	-	3 000	-

PÔLE	LIBELLES	INITITULES	BUDGET	BUDGET	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
			DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2019	CREDIT 2019	DEBIT 2020	CREDIT 2020
	Somme 18 Recherche		- 3 000	-	- 1 016	-	- 3 000	-	- 30 000	
	19 Ech Bi Gouv	Echanges bigouvernementaux	- 3 000	3 000	-	-	- 3 000	3 000		
	Somme 19 Ech Bi Gouv		- 3 000	3 000	-	-	- 3 000	3 000		
	20 Chges/Prod.ant	Fonctionnement Structures - Chges/Prod.ant.	-	-	15 475	14 938	-	-		
		DTN - Chges/Prod.ant.	-	-	82	-	-	-	5 000	
		Stages - Chges/Prod.ant.	-	-	6 702	-	-	-		
		Médical - Chges/Prod.ant.	-	-	2 720	-	-	-		
	Somme 20 Chges/Prod.ant		-	-	24 978	14 938	-	-	5 000	
Somme 2-Haut-Niveau			-1 980 500	355 000	-1 918 254	385 974	-2 030 500	355 000	-2 128 000	402 500
3-Gestion de l'activité	01 Mutation	Ind.Form./Mutations	- 50 000	50 000	-	-	- 50 000	50 000	- 60 000	60 000
		Mutations	-	235 000	-	240 781	-	235 000	-	217 000
	Somme 01 Mutation		- 50 000	285 000	-	240 781	- 50 000	285 000	- 60 000	277 000
	02 Crit Fédéral	C.F. N1 Dames 1er tour	- 11 000	-	-	-	- 11 000	-	-	-
		C.F. N1 Dames 2ème tour	- 11 000	-	-	-	- 11 000	-	-	-
		C.F. N1 Dames 3ème tour	- 6 000	-	9 491	-	- 6 000	-	-	-
		C.F. N1 Dames 4ème tour	- 6 000	-	9 541	-	- 6 000	-	-	-
		C.F. N1 Messieurs 1er tour	- 11 000	-	-	-	- 11 000	-	-	-
		C.F. N1 Messieurs 2ème tour	- 11 000	-	-	-	- 11 000	-	-	-
		C.F. N1 Messieurs 3ème tour	- 6 000	-	11 897	-	- 6 000	-	-	-
		C.F. N1 Messieurs 4ème tour	- 6 000	-	11 562	-	- 6 000	-	-	-
		C.F. N1 Messieurs/Dames 1er tour	-	-	14 319	-	-	-	15 000	-
		C.F. N1 Messieurs/Dames 2ème tour	-	-	15 219	-	-	-	15 000	-
		C.F. N1 Messieurs/Dames 3ème tour	-	-	-	-	-	-	15 000	-
		C.F. N1 Messieurs/Dames 4ème tour	-	-	-	-	-	-	15 000	-
		C.F. N2 1er tour	- 11 000	-	8 965	-	- 11 000	-	10 000	-
		C.F. N2 2ème tour	- 11 000	-	11 416	-	- 11 000	-	10 000	-
		C.F. N2 3ème tour	- 11 000	-	10 030	-	- 11 000	-	10 000	-
		C.F. N2 4ème tour	- 11 000	-	9 464	-	- 11 000	-	10 000	-
		Engts Crit Féd Joueurs	- 15 000	21 000	10 677	25 483	- 15 000	21 000	- 10 000	26 000
		Engts Crit Féd Ligues	-	250 000	-	233 482	-	250 000	-	230 000
	Somme 02 Crit Fédéral		- 127 000	271 000	- 122 581	258 965	- 127 000	271 000	- 110 000	256 000
	03 Compétitions	Chpt France Vétérans	- 10 000	20 000	- 12 400	20 100	- 10 000	20 000	- 10 000	20 000
		Chpt France B/C (-11-15)	- 14 000	2 000	- 23 421	22 807	- 14 000	2 000	- 23 000	20 000
		Chpt France Corps	- 9 000	4 000	- 7 176	5 938	- 9 000	4 000	- 8 000	6 000
		Chpt France M/J (-13-18)	- 14 000	2 000	- 22 567	19 902	- 14 000	2 000	- 23 000	20 000
		Chpt France Régions M/C (-13-15)	- 10 000	2 000	- 6 830	-	- 10 000	2 000	- 10 000	2 000
		Chpt France Séniors	- 30 000	15 000	- 22 864	26 798	- 50 000	25 000	- 25 000	25 000
		Coupe des Outre-mer	-	-	-	-	- 30 000	-	-	-
		Coupe Nationale Vétérans	- 5 500	1 300	- 5 672	1 368	- 5 500	1 300	- 5 500	1 300
		Engts équipes Nationales / PRO A/B	-	210 000	-	201 880	-	210 000	-	220 000
		Finales Féd par Classement	- 7 000	5 000	- 9 143	5 978	- 7 000	5 000	- 8 000	6 000
		GAY GAMES	-	-	- 2 569	3 139	-	-	-	-
		Récompenses	-	-	- 6 266	-	-	-	-	-
		Titres par Equipes	- 12 000	-	- 8 689	-	- 12 000	-	- 10 000	-
	Somme 03 Compétitions		- 111 500	261 300	- 127 597	307 910	- 161 500	271 300	- 122 500	320 300
	04 Pro A/ Pro B	PRO DAMES	-	-	- 11 522	11 462	-	-	- 11 200	11 200
		PROA Dames	- 11 200	11 200	-	-	- 11 200	11 200	-	-
		PROA Messieurs	- 17 000	17 000	- 16 998	16 998	- 17 000	17 000	- 17 000	17 000
		PROB Dames	- 11 200	11 200	- 2 589	2 589	- 11 200	11 200	-	-
		PROB Messieurs	- 17 000	17 000	- 14 959	14 953	- 17 000	17 000	- 17 000	17 000
	Somme 04 Pro A/ Pro B		- 56 400	56 400	- 46 068	46 002	- 56 400	56 400	- 45 200	45 200
	05 Commissions	Contrôle Collage	- 3 000	-	- 1 390	-	- 3 000	-	- 1 500	-
		Evolution des compétitions	- 2 000	-	- 1 483	-	- 2 000	-	- 2 000	-
		Fonctionnement CFA	- 6 000	-	- 5 745	-	- 6 000	-	- 6 000	-
		Fonctionnement Sportive	- 4 000	-	- 5 496	-	- 4 000	-	- 4 000	-
		Organisations	- 1 000	-	-	-	- 1 000	-	- 2 000	-
		Pro A / Pro B	- 5 000	-	- 1 875	-	- 5 000	-	- 4 000	-
		Promo Pro A / Pro B	- 1 500	-	- 683	-	- 1 500	-	- 1 500	-
		Sport en Entreprise	-	-	- 80	-	-	-	-	-
		Vétérans	-	-	- 268	-	-	-	-	-
	Somme 05 Commissions		- 22 500	-	- 17 021	-	- 22 500	-	- 21 000	-
	06 Divers	Pénalités	-	20 000	-	28 476	-	20 000	-	25 000
		Tournois	-	20 000	-	24 805	-	20 000	-	21 000
	Somme 06 Divers		-	40 000	-	53 281	-	40 000	-	46 000
	08 Chges/prod.ant	Gestion Activité - Chges/Prod.ant.	-	-	- 5 528	7 931	-	-	-	-
	Somme 08 Chges/prod.ant		-	-	- 5 528	7 931	-	-	-	-
Somme 3-Gestion de l'activité			- 367 400	913 700	- 318 795	914 870	- 417 400	923 700	- 358 700	944 500
4-Emploi Formation	01 Fonct général	Commission Fédérale de Formation	- 7 000	-	- 3 639	-	- 7 000	-	- 5 000	-
		Réunions et accompagnements des CREI-	- 2 500	-	-	-	- 2 500	-	- 2 500	-
		Réunions IFEF/ Divers	- 5 000	-	- 306	-	- 5 000	-	- 2 000	-
	Somme 01 Fonct général		- 14 500	-	- 3 944	-	- 14 500	-	- 9 500	-
	02 Resp formation	Educping EPS	- 1 000	-	- 881	-	- 5 000	-	- 2 500	-
		Educping Primaires	- 1 000	-	- 112	-	- 5 000	-	- 2 000	-
		Formations de Formateurs	- 5 000	1 500	- 2 422	-	- 7 500	2 000	- 7 000	3 000
		Guide des formations	- 1 000	-	- 420	-	- 1 000	-	- 500	-
		Recherche et culture	- 3 000	-	- 2 994	-	- 3 000	-	- 3 000	-
		Universités	- 1 000	-	- 1 000	-	- 5 000	-	- 3 000	-
	Somme 02 Resp formation		- 12 000	1 500	- 7 829	-	- 26 500	2 000	- 18 000	3 000
	03 PER'FT	Convention FFTT/Université de Lyon	- 1 700	-	- 895	-	- 1 700	-	- 1 500	-
		Fonctionnement/Divers	- 3 000	-	- 3 010	-	- 3 000	-	- 3 000	-
		Formations de concepteurs	- 500	-	-	-	- 500	-	- 500	-
		Production de modules	- 2 500	-	- 1 500	-	- 3 000	-	- 2 500	-
	Somme 03 PER'FT		- 7 700	-	- 5 405	-	- 8 200	-	- 7 500	-
	04 Emploi RH	Aides et accompagnement	-	-	- 400	-	-	-	-	-
		Documentation et vieille juridique	- 1 000	-	- 404	-	- 1 000	-	- 1 000	-
		Fonctionnement Emploi RH	- 500	-	- 226	-	- 500	-	- 500	-
		Production études, outils/supports	- 1 000	-	-	-	- 1 000	-	- 500	-

PÔLE	LIBELLES	INTITULES	BUDGET DEBIT 2018	BUDGET CREDIT 2018	REALISE DEBIT 2018	REALISE CREDIT 2018	BUDGET DEBIT 2019	BUDGET CREDIT 2019	BUDGET DEBIT 2020	BUDGET CREDIT 2020
	Somme 04 Emploi RH		- 2 500	-	- 1 030	-	- 2 500	-	- 2 000	-
	05 Acc au dévelop	Accompagnement au développement	- 2 000	-	-	-	- 10 000	-	- 50 000	-
		Fonctionnement Accompagn. dével.	- 1 000	-	- 342	-	- 1 000	-	- 1 000	-
		Prod*outils,modules/supports pédago	- 1 500	-	-	-	- 5 000	-	- 500	-
		Réunions/Groupes de travail	- 4 500	-	- 399	-	- 6 000	-	- 4 500	-
		Service civique	- 12 000	10 000	- 14 440	14 265	- 12 000	11 500	- 16 000	16 000
	Somme 05 Acc au dévelop		- 21 000	10 000	- 15 180	14 265	- 34 000	11 500	- 72 000	16 000
	06 RH Technique	BPJEPS TT	-	-	- 657	-	- 4 000	-	- 3 000	-
		Cadres Techniques	- 3 000	800	- 4 724	2 240	- 3 000	800	- 5 000	2 500
		Colloque des Cadres Techniques	- 13 000	1 000	- 18 426	3 240	- 13 000	1 000	- 15 000	-
		CCP	- 2 500	2 000	- 4 618	6 435	- 2 500	3 000	- 2 000	3 500
		DEJEPS TT	- 4 000	-	- 7 698	-	- 4 000	-	- 3 000	-
		DESJEPS INSEP	- 1 000	2 000	- 3 889	8 371	- 1 000	2 000	- 4 000	4 000
		DVD Supports pédagogiques	- 4 500	-	- 1 598	-	- 4 500	-	- 2 000	-
		EF	- 4 000	-	- 9 109	1 200	- 2 000	-	- 4 000	-
		Fonctionnement RH Technique	- 16 000	-	- 8 001	-	- 12 000	-	- 8 000	-
		Formation DOM/TOM	-	-	-	-	-	-	- 2 500	-
		Formation sportifs de haut-niveau	- 19 000	-	- 16 117	-	- 19 000	-	- 20 000	-
		Module "Accueil différents publics"	- 1 500	2 000	- 199	250	- 1 000	150	- 1 000	500
		Module "Dév de l'Act + CREPS Montp"	-	-	- 370	546	-	-	-	-
		Module "Parcours vers la Haute-Perform	- 2 500	-	-	-	- 2 500	-	- 2 500	-
		Module "Ping Santé"	- 1 500	2 000	- 204	-	- 6 000	3 000	- 6 500	2 500
		Module "Préparation Physique et menta-	- 1 500	3 300	- 2 662	3 315	- 1 500	2 500	- 2 500	3 000
		Préparation Professorat de Sport	-	-	- 58	-	-	-	-	-
		Rassemblement des CTD	- 6 000	-	- 5 468	-	- 6 000	-	- 3 000	-
		Entraîneurs vers la haute performance	- 2 000	-	-	-	- 3 000	1 000	- 2 000	-
	Somme 06 RH Technique		- 82 000	13 100	- 83 797	25 597	- 85 000	13 450	- 86 000	16 000
	07 RH Arbitrage	Arbitre International	- 1 000	-	-	330	- 1 000	-	- 500	-
		Arbitre National	- 4 500	4 000	- 4 326	5 445	- 4 500	4 000	- 4 000	4 500
		Colloque des formateurs	- 3 000	1 000	-	-	- 3 000	1 000	- 3 000	1 000
		Fonctionnement RH Arbitrage	- 3 000	-	- 1 989	-	- 3 000	-	- 2 500	-
		Formation continue A/JA	- 3 000	-	- 5 389	-	- 3 000	-	- 4 000	-
		Formations de Formateurs	- 6 000	4 000	- 4 810	3 120	- 6 000	4 000	- 6 000	6 500
		Formations DOM/TOM	-	-	- 313	-	-	-	- 500	-
		Juge-Arbitre National	- 2 000	1 000	- 70	-	- 2 000	1 000	- 2 000	1 000
		Prod*outils,modules/supports pédago	-	-	-	-	-	-	- 500	-
	Somme 07 RH Arbitrage		- 22 500	10 000	- 16 898	8 895	- 22 500	10 000	- 23 000	13 000
	08 RH Dirigeants	Colloque des Trésoriers	-	-	-	-	-	-	- 5 000	4 000
		Dirigeant de l'année	- 1 000	-	-	-	- 1 000	-	- 500	-
		Encadrement/Management	-	-	-	-	-	-	- 5 000	2 000
		Fonctionnement	- 4 000	-	- 3 220	-	- 4 000	-	- 3 000	-
		Formations décentralisées	- 3 000	-	-	-	- 3 000	-	- 7 500	-
		Production outil dirigeant	- 9 000	-	- 2 080	-	- 500	-	- 1 800	-
	Somme 08 RH Dirigeants		- 17 000	-	- 5 299	-	- 8 500	-	- 22 800	6 000
	09 RH Sal Non Tec	Colloques ou Séminaires	-	-	-	-	-	-	- 3 000	-
		Fonctionnement RH Salariés non tech	- 1 000	-	-	-	- 1 000	-	- 500	-
		Personnel Administratif	- 2 000	1 000	- 420	336	- 2 000	1 000	- 2 000	1 000
	Somme 09 RH Sal Non Tec		- 3 000	1 000	- 420	336	- 3 000	1 000	- 5 500	1 000
	10 Chges/Prod.ant	Emploi-Formation - Chge/Prod.ant.	-	-	- 2 345	490	-	-	-	-
	Somme 10 Chges/Prod.ant		-	-	- 2 345	490	-	-	-	-
Somme 4-Emploi Formation			- 182 200	35 600	- 142 148	49 583	- 204 700	37 950	- 246 300	55 000
5-Marketing-Communication	01 Fonctionnement	Réunions Pôle et Commissions/Fonct.	- 4 000	-	- 513	-	- 4 000	-	- 2 000	-
	Somme 01 Fonctionnement		- 4 000	-	- 513	-	- 4 000	-	- 2 000	-
	02 Actions prom	Animations - Epreuves nat./internat	-	-	- 356	-	-	-	-	-
	Somme 02 Actions prom		-	-	- 356	-	-	-	-	-
	03 Actions de Com	ARS	- 1 000	-	-	-	- 1 000	-	- 500	-
		Assureur officiel	-	20 000	-	-	-	20 000	-	20 000
		Autres commissions	- 9 000	-	- 2 300	-	- 9 000	-	- 5 000	-
		Championnats de France Jeunes	- 2 000	-	- 1 976	-	- 2 000	-	- 2 000	-
		Championnats de France Séniors	- 6 000	-	- 17 831	348	- 6 000	-	- 12 000	-
		Communication champion d'Europe	-	-	-	13	-	-	-	-
		Communication Événementielle	-	-	- 2 603	-	-	-	-	-
		Communication institutionnelle	- 1 000	-	- 150	-	- 1 000	-	- 1 000	-
		Compétitions internationales	- 10 000	-	- 6 082	-	- 10 000	-	- 7 000	-
		Coupe du Monde	- 10 000	-	-	-	- 10 000	-	-	-
		Crédit SMS / Emails	- 3 000	-	- 745	-	- 5 000	-	- 2 000	-
		Diffusion championnat PRO	- 15 000	-	- 8 960	-	- 15 000	-	- 110 000	-
		Diffusion TV et Internet	- 35 000	-	- 89 536	1 347	- 35 000	-	- 46 000	-
		Divers supports com'	- 3 000	-	- 10	-	- 3 000	-	-	-
		Diverses candidatures 2019 2020	- 5 000	-	-	-	- 5 000	-	- 5 000	-
		Formations	- 1 000	-	-	-	- 1 000	-	- 500	-
		Kit de rentrée	- 5 000	-	- 6 972	-	- 5 000	-	- 7 000	-
		Labels clubs	- 1 000	-	-	-	- 1 000	-	- 500	-
		Photos	- 2 000	-	- 1 493	-	- 2 000	-	- 2 000	-
		Ping au féminin	- 4 000	-	-	-	- 4 000	-	- 2 000	-
		Plaquettes fédérales	- 3 000	-	-	-	- 3 000	-	- 3 000	-
		Promotion Equipes de France	- 6 000	-	- 315	-	- 6 000	-	- 4 000	-
		Rédaction	- 8 000	-	- 4 800	-	- 8 000	-	- 3 000	-
		Relations Presse	- 25 000	-	- 337	-	- 25 000	-	- 34 000	-
		Site internet et applications	- 20 000	-	- 12 311	18 695	- 15 000	10 000	- 25 000	30 000
		Sport Santé	- 1 000	-	-	-	- 1 000	-	- 500	-
		Vétérans	- 1 000	-	-	-	- 1 000	-	- 1 000	-
		Championnats PRO	- 5 000	-	- 6 482	-	- 5 000	-	- 5 000	-
	Somme 03 Actions de Com		- 182 000	20 000	- 162 903	20 402	- 179 000	30 000	- 278 000	50 000
	04-Act commercial	Autres partenaires	-	1 400	- 1 153	-	-	-	- 1 500	1 500
		Club des Partenaires	-	30 000	- 6 151	30 839	-	40 000	-	30 000
		Contrat Equipe de France	- 3 000	120 000	- 19 812	151 667	- 3 000	120 000	- 20 000	150 000

DETAILS REALISE 2018 ET BUDGET PREVISIONNEL 2020 - ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MAI 2019 - INSEP PARIS

PÔLE	LIBELLES	INTITULES	BUDGET	BUDGET	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
			DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2019	CREDIT 2019	DEBIT 2020	CREDIT 2020
		Dépôt-vente Wack Sport			- 4 885	7 413				
		Locations fichiers adresses	-	5 000	-	1 368		5 000		-
		Paris en ligne	-	500	-	23		500		100
		Patronage Epreuves (balles)	-	20 000	-	20 000		20 000		20 000
		Patronage Epreuves (tables)	- 16 000	42 000			- 16 000	42 000		
		Produits pédagogiques et dérivés	-	-	-	-		500		500
		Revendeur et assureur officiels	-	10 000	- 3 000	10 000		15 000	- 3 000	10 000
		Services payants	-	10 000	-	15 680		10 000		15 000
		Stands Commerciaux			- 1 415	-				
	Somme 04-Act commercial		- 19 000	238 900	- 36 415	236 989	- 19 000	253 000	- 24 500	227 100
	09 Frais de port	Frais de Port S.A.M.(forfaitaire)	-	-	- 4 164	1 829	- 3 000			4 000
	Somme 09 Frais de port		-	-	- 4 164	1 829	- 3 000			4 000
	10 Imp fédéraux	Feuilles de match 4 joueurs - 2013			- 2 427	5 885				
		Feuilles de matchs à 2 joueurs			-	380				
		Feuilles de matchs à 3 joueurs			- 1 128	1 382				
		Feuilles de matchs à 4 joueurs			-	1 461				
		Feuilles de matchs à 6 joueurs			- 1 128	613				
		Imprimés fédéraux	-	6 000	-	-		5 000		5 000
	Somme 10 Imp fédéraux		-	6 000	- 4 683	9 721		5 000		5 000
	11 Editions	101 façons de s'éclater			92	44				
		Affiches sur les étirements			-	20				
		Comment gagner un match			-	33				
		Développer de nouveaux espaces			-	21				
		Diplôme animateur fédéral			- 108	90				
		Jeu de carte arbitre			- 1 195	-				
		Les gestes de base			-	44				
		Les rotations			-	44				
		Ma raquette et moi			-	33				
		TT entraînement et compétition			-	198				
		Règlements sportifs et généraux			- 3 973	5 022				
	Somme 11 Editions		-	-	- 5 184	5 549				
	12 Outils péda	Affiche Baby Ping			-	59				
		Classeur la route du haut niveau v1			-	210				
		DVD baby-ping			-	84				
		DVD Le panier de balles			-	75				
		Jeu Cartaping			-	319				
		Kit egt sports - mf			-	987				
		Kit nouvelle Méthode Française			-	50				
		L'affiche MF			-	36				
		Le livret MF			-	59				
		Le passeport MF			-	148				
		Les diplômes MF			- 516	1 209				
		Outils pédagogiques	-	4 000	-	-		4 000	- 1 000	4 000
		Pass Ping			-	112				
	Somme 12 Outils péda		-	4 000	- 516	3 347		4 000	- 1 000	4 000
	13 Vidéos	Nouveau DVD Show Secrétin/Purkart			-	40				
	Somme 13 Vidéos		-	-	-	40				
	14 Textiles	Tenues des arbitres	-	-	- 220	150	- 1 000		- 1 000	
		Tenues fédérales	-	-	- 6 550	1 365	- 1 000		- 2 000	
	Somme 14 Textiles		-	-	- 6 770	1 515	- 2 000		- 3 000	
	15 Art Promotion	Articles de promotion			-	-			- 1 000	5 000
		Autocollant Campagne de Communic.			183	49				
		Badge I love ping-pong			-	2				
		Bracelet J'aime jouer au Ping Pong			300	635				
		Bracelet Raquette FFTT			56	339				
		Diplôme initiateur de club			- 173	242				
		Mini mug Coupe du Monde			- 3 960	-				
		Mini-Stylo Bic FFTT			42	43				
		Montre Coupe du Monde			- 3 328	-				
		Nouveau Kit A Campagne de Communica			-	-			800	1 500
		Pin's "FFTT" RAQUETTE			-	30				
		Polo Femme Coupe du Monde			- 1 380	-				
		Polo Homme Coupe du Monde			- 9 804	25				
		Porte-clé Raquette FFTT			446	54				
		Porte-clés "My club"			2 211	-				
		Porte-clés mousse "F.F.T.T." raquett			759	173				
		Sweat Femme Coupe du Monde			- 898	-				
		Sweat Homme Coupe du Monde			- 4 858	30				
		Tote bag Coupe du Monde			- 440	-				
		T-shirt Coupe du Monde			- 1 686	-				
		Affiches (rose, bleue et orange)			43	34				
		Dépliants (rose, bleu, orange, vert, vét)			114	38				
	Somme 15 Art Promotion		-	22 372	1 692				- 1 800	6 500
	16 Récompenses	Mérites régionaux			- 775	1 445				
	Somme 16 Récompenses		-	-	- 775	1 445				
	17 Frais divers	Boutique - divers			699	106				
	Somme 17 Frais divers		-	-	699	106				
	18 Chges/Prod.ant	Marketing/comm - Chges/Prod.ant.			- 3 160	383				
	Somme 18 Chges/Prod.ant		-	-	- 3 160	383				
Somme 5-Marketing-Communication			- 205 000	268 900	- 247 111	283 016	- 207 000	292 000	- 314 300	292 600
6-Ping Pong Mag	1 Charges	Couverture	- 3 500	-	- 750	-	- 3 500	-	- 1 500	
		Frais Fonctionnement	- 1 500	-	- 1 938	-	- 1 500	-	- 2 000	
		Frais reportage	- 1 500	-	- 419	-	- 1 500	-	- 1 500	
		Impression	- 30 000	-	- 26 090	-	- 30 000	-	- 30 000	
		Magazine numérique	- 2 000	-	- 1 705	-	- 2 000	-	- 2 000	
		Maquette + MJA log Abonnement	- 1 500	-	-	-	- 1 500	-	- 1 500	

PÔLE	LIBELLES	INTITULES	BUDGET	BUDGET	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
			DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2019	CREDIT 2019	DEBIT 2020	CREDIT 2020
		Opérations de Promotion	- 2 500	-	-	-	-	2 500	-	2 000
		Photos	- 4 500	-	3 365	-	4 500	-	-	4 000
		Rédaction	- 36 000	-	47 500	-	36 000	-	-	36 000
		Routage/Affranchissement	- 15 000	-	8 081	-	15 000	-	-	8 000
		Somme 1 Charges	- 98 000	-	89 848	-	98 000	-	-	88 500
		2 Recettes								
		Abonnement au numéro	-	-	-	268	-	1 000	-	600
		Abonnement numérique	-	3 000	-	8 501	-	9 000	-	8 500
		Abonnement papier	-	75 000	-	49 646	-	62 000	-	55 000
		Abonnement papier+numérique	-	3 000	-	3 389	-	9 000	-	3 400
		Somme 2 Recettes	-	81 000	-	61 805	-	81 000	-	67 500
		3 Publicité								
		Annonces	-	15 000	-	2 500	-	15 000	-	5 000
		Partenaires FFTT	-	-	6 000	-	-	6 500	-	6 000
		Publicité interne	-	-	2 850	-	-	-	-	3 000
		Publicités Mag	-	-	-	5 100	-	-	-	8 000
		Somme 3 Publicité	-	15 000	8 850	7 600	-	21 500	-	22 000
		4 Chges/Prod.ant								
		Charges/Prod.s/exerc.ant.	-	-	-	43	-	-	-	-
		Somme 4 Chges/Prod.ant	-	-	-	43	-	-	-	-
Somme 6-Ping Pong Mag			- 98 000	96 000	- 81 041	69 405	- 98 000	102 500	-	88 500
7-Developpement										
		1 Fonctionnement								
		Coordination FFTT/Ligues	-	-	100	-	-	-	-	-
		Fonctionnement CTS	- 5 000	-	344	-	5 000	-	-	2 000
		Fonctionnement Général	- 8 500	-	5 788	-	9 500	-	-	6 000
		Somme 1 Fonctionnement	- 13 500	-	6 231	-	14 500	-	-	8 000
		2 Equip/Dév clubs								
		Doc "Schéma cohérence territorial"	- 500	-	-	-	500	-	-	-
		Fonctionnement branche dev.clubs	-	-	298	-	-	-	-	-
		Label Club	- 10 000	-	2 645	-	12 000	-	-	6 000
		Somme 2 Equip/Dév clubs	- 10 500	-	2 942	-	12 500	-	-	6 000
		3 Insertion								
		Accompagnement actions handisport	- 1 000	-	1 039	-	1 000	-	-	1 000
		Fonctionnement Insertion	- 500	-	175	-	500	-	-	500
		Interv.en milieu carcéral	- 16 500	-	21 504	-	15 000	-	-	16 500
		Somme 3 Insertion	- 18 000	-	22 717	-	16 500	-	-	18 000
		4 Evolut des prat								
		Actions locales, aides à évènements	- 2 500	-	-	-	15 000	-	-	2 000
		Fonctionnement Evolut*des pratiques	-	-	150	-	-	-	-	-
		Ping Tour, Loisir, Santé, Famille	- 50 000	20 000	72 179	36 058	50 000	20 000	-	70 000
		Pratiques associées	- 2 000	-	374	-	7 000	-	-	2 000
		Somme 4 Evolut des prat	- 54 500	20 000	72 703	36 058	72 000	20 000	-	74 000
		5 Jeunes								
		4 - 7 ans	- 15 000	8 000	27 461	11 825	15 000	4 000	-	15 000
		Educ Ping	- 4 000	-	569	-	2 000	-	-	3 000
		Premier Pas Pongiste	- 10 000	8 000	20 364	11 555	10 000	8 000	-	10 000
		USEP Réseau	- 2 000	-	-	-	2 000	-	-	4 000
		Somme 5 Jeunes	- 31 000	16 000	48 393	23 380	29 000	12 000	-	32 000
		6 Féminisation								
		Fit Ping Tonic	- 5 500	-	300	-	3 500	-	-	2 500
		Fonctionnement Féminisation	- 2 500	-	3 758	-	3 500	-	-	4 000
		Plan de féminisation	- 10 000	-	2 822	1 320	10 000	-	-	3 500
		Somme 6 Féminisation	- 18 000	-	6 881	1 320	17 000	-	-	10 000
		7 Dév externe								
		actions ponctuelles/coop clubs	- 5 000	-	195	-	4 000	-	-	2 000
		Fonctionnement	-	-	94	-	-	-	-	-
		Missions CRM	-	-	-	-	3 000	-	-	-
		PING 2024 / EVENEMENTIEL	-	-	-	-	5 000	-	-	-
		Politique de la ville	- 15 000	-	15 137	-	15 000	-	-	-
		Temps Périscolaire	- 30 000	-	23 450	-	20 000	-	-	40 000
		Somme 7 Dév externe	- 50 000	-	38 876	-	47 000	-	-	42 000
		8 Dév Rég et Ter								
		Conventions de développement	-	-	393	-	-	-	-	-
		Conventions Ligues	- 30 000	-	10 097	-	30 000	-	-	30 000
		Outre-Mer - Guadeloupe	- 2 000	-	3 050	-	3 000	-	-	3 050
		Outre-Mer - Guyane	- 2 000	-	3 050	-	3 000	-	-	3 050
		Outre-Mer - La Réunion	- 2 000	-	3 050	-	3 000	-	-	3 050
		Outre-Mer - Martinique	- 2 000	-	3 050	-	3 000	-	-	3 050
		Outre-Mer - Mayotte	-	-	3 050	3 050	-	-	-	3 050
		Outre-Mer - Nouvelle Calédonie	- 2 000	-	3 050	-	3 000	-	-	3 050
		Outre-Mer - Tahiti	-	-	6 100	-	-	-	-	3 050
		Outre-Mer - Wallis et Futuna	- 2 000	-	4 550	-	3 000	-	-	3 050
		Relations Outre-Mer	-	-	-	-	-	-	-	1 000
		Somme 8 Dév Rég et Ter	- 42 000	-	39 441	3 050	48 000	-	-	55 400
		9 Outils Dév Int								
		Actions Développement Durable	-	-	557	-	-	-	-	2 500
		Autres types de pratiques	- 5 000	-	150	-	-	-	-	3 500
		Développement durable	- 10 000	-	5 666	-	10 000	-	-	5 000
		Fonctionnement	-	-	-	-	500	-	-	-
		Pass'Ping	- 2 000	-	-	-	2 000	-	-	2 000
		Somme 9 Outils Dév Int	- 17 000	-	6 373	-	12 500	-	-	13 000
		91 Sport Santé								
		Actions sport santé	- 7 000	-	10 349	-	8 000	-	-	10 000
		Commission Sport et Santé	- 2 000	-	3 558	-	3 000	-	-	4 000
		Partenariat (Téléthon)	- 5 000	4 000	-	40	5 000	4 000	-	1 000
		Partenariat Sport-Santé	- 7 000	20 000	751	-	7 000	10 000	-	7 000
		Somme 91 Sport Santé	- 21 000	24 000	14 658	40	23 000	14 000	-	22 000
		92 Divers								
		Développement vétérans	- 1 000	-	-	-	1 000	-	-	1 000
		Fonctionnement Corpos	- 1 000	-	-	-	1 000	-	-	1 000
		Mission corpos	- 1 000	-	19	-	1 000	-	-	1 000
		MISSION CRM	-	-	-	-	-	-	-	5 000
		Mission vétérans	- 5 000	-	4 260	-	5 000	-	-	10 000
		PING 2024 EVENT	-	-	-	-	-	-	-	10 000
		Somme 92 Divers	- 8 000	-	4 279	-	8 000	-	-	28 000
		93 Chges/Prod.ant								
		Comm.sport santé - Chge antérieure	-	-	1 670	-	-	-	-	-
		Interv.en milieu carc. - Chge ant	-	-	1 453	-	-	-	-	-
		Somme 93 Chges/Prod.ant	-	-	3 123	-	-	-	-	-
Somme 7-Developpement			- 283 500	60 000	- 266 619	63 848	- 300 000	46 000	-	308 400
8-Organisation internationale										
		01 Disney Arena								
		Chauffage	- 10 000	-	7 550	-	-	-	-	-
		Location Disney DEA	- 126 000	-	105 000	-	-	-	-	-

PÔLE	LIBELLES	INTITULES	BUDGET	BUDGET	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
			DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2019	CREDIT 2019	DEBIT 2020	CREDIT 2020
		Locations diverses DEA			- 5 610	-				
		Montage DEA	- 476 473	-	- 462 165	-				
		Personnel DEA			- 17 590	-				
		Sécurité DEA			- 4 172	-				
		Télécommunications DEA			- 8 670	-				
		Somme 01 Disney Arena	- 612 473	-	- 610 757	-				
		02 Retransm								
		Animations	- 5 000	-	- 32 897	-				
		Création graphique et affiche	- 5 800	-	- 8 773	-				
		Production TV	- 50 000	-	- 69 123	-				
		Programme Coupe du Monde			- 3 472	-				
		Promotion-communication	- 50 000	-	- 4 255	-				
		Promotion-communication (exo TVA)	- 6 500	-	- 5 895	-				
		Site internet et divers digital	- 3 600	-	- 93	-				
		Somme 02 Retransm	- 120 900	-	- 124 509	-				
		03 Fonctionn								
		Administration	- 2 000	-	- 8 785	-				
		Arbitrage			- 1 275	-				
		Assurances			- 6 478	-				
		Comité d'organisation	- 25 000	-	- 13 083	-				
		Développement durable	- 10 000	-	- 423	-				
		Divers à réaffecter	- 147 627	-		-				
		Frais bancaires			- 511	-				
		Frais bénévoles	- 4 500	-	- 4 592	-				
		Frais divers	- 18 000	-	- 6 547	-				
		Hébergement (Disney)	- 79 500	-	- 86 302	-				
		Hébergement/Restauration bénévoles			- 15 329	-				
		Hébergements bénévoles	- 10 600	-		-				
		Honoraires	- 6 000	-	- 15 631	-				
		Produits dérivés	- 3 000	-	- 7 701	-				
		Restauration (Disney)	- 10 000	-		-				
		Restauration (Disney-Traiteur)			- 96 799	-				
		Sécurité	- 7 000	-		-				
		Services médicaux	- 3 000	-	- 1 575	-				
		Transport	- 5 000	-	- 3 058	1				
		VIP	- 35 000	-		-				
		VIP / invités			- 21 933	-				
		Somme 03 Fonctionn	- 366 227	-	- 290 024	1				
		04 International								
		Primes joueurs	- 127 400	-	- 218 862	273				
		Récompenses			- 950	-				
		Somme 04 International	- 127 400	-	- 219 812	273				
		11 Subventions								
		CNDS	-	-	-	20 000				
		ITTF	-	157 000	-	336 839				
		Ministère des Sports		200 000	-	250 000				
		Région Ile-de-France	-	120 000	-	120 000				
		Somme 11 Subventions	-	477 000	-	726 839				
		12 Partenariats								
		Divers	-	260 000	-					
		MMA	-	40 000	-	33 333				
		Partenariats divers	-		-	10 000				
		Somme 12 Partenariats	-	300 000	-	43 333				
		13 Prod ventes								
		Billetterie	-	300 000	- 5 463	327 444				
		Divers	-	21 500	-	812				
		Frais restauration(buv./food truck)	-	22 500						
		Hébergement / Restauration			4 650	48 580				
		Matériel			-	1 492				
		Production TV			-	12 822				
		Produits dérivés	-	6 000	-	7 803				
		Refacturations	-	50 000	-					
		Stands	-	50 000	-	14 000				
		Somme 13 Prod ventes	-	450 000	- 813	412 953				
Somme 8-Organisation internationale			-1 227 000	1 227 000	-1 245 914	1 183 399				
9-Siege										
		1 Achats/Prest services								
		Achat mat.et fourmit.(pharmacie)			- 93	-			- 100	
		Carburant	- 500	-	- 160	-	500	-	500	
		Eau	- 600	-	- 638	-	500	-	700	
		Electricité	- 16 000	-	- 21 754	-	16 000	-	20 000	
		Fournitures de bureau	- 5 000	-	- 3 327	-	4 000	-	4 500	
		Logiciels mise à jour info.	- 2 000	-	- 452	-	2 000	-	1 000	
		Petit matériel-Fourn.entretien	- 2 000	-	- 1 450	-	2 000	-	2 000	
		Photocopies	- 3 000	-	- 2 177	-	2 500	-	2 000	
		Prestation de services	- 1 200	-	-	-	1 000	-	1 000	
		Somme 1 Achats/Prest services	- 30 300	-	- 30 052	-	28 500	-	31 800	
		2 Services Exterieurs								
		Assurance bris mach.info.4787180	- 3 000	-	- 3 372	-	3 000	-	2 880	
		Assurance indiv.accidents.12158296	- 2 400	-	- 2 326	-	2 400	-	2 300	
		Assurance intermédiation.54557256	- 1 800	-	- 1 784	-	1 800	-	1 780	
		Assurance multirisq.industr.4293289	- 7 500	-	- 5 637	-	7 500	-	4 350	
		Assurance prot.cyber.RD00888263K-1			- 401	-		-	845	
		Assurance prot.jurid.CFDP100182-1			- 1 782	-		-	3 800	
		Assurance véhicule fédé.15872634	- 1 500	-	- 509	-	1 500	-	500	
		Crédit -bail	- 5 500	-	- 5 445	-	5 500	-	5 445	
		Documentation générale			- 383	-	150	-	500	
		Entretien locaux	- 55 000	-	- 63 309	1 364	- 57 895	-	65 000	
		Entretien matériel roulant	- 500	-	- 90	-	500	-	-	
		Location matériel	- 18 000	-	- 24 411	-	18 000	-	25 000	
		Location site internet	- 25 000	-	-	-	25 000	-	-	
		Maintenance générale	- 10 000	-	- 8 807	-	10 000	-	10 000	
		Maintenance SPID	- 4 800	-	- 5 794	-	4 800	-	6 300	
		Abo/frais site internet			- 30 677	-		-	32 000	
		Somme 2 Services Exterieurs	- 135 000	-	- 154 725	1 364	- 138 045	-	- 160 700	

PÔLE	LIBELLES	INTITULES	BUDGET	BUDGET	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET		
			DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2018	CREDIT 2018	DEBIT 2019	CREDIT 2019	DEBIT 2020	CREDIT 2020		
3	Autres Serv Exterieurs	Affranchissement	- 7 000	-	- 8 100	49	- 7 000	-	- 7 500			
		Annonces / insertions	-	-	50	-	-	-	-			
		Cadeaux	- 2 000	-	-	-	- 1 000	-	- 1 000			
		Commission prestations de services	- 8 000	-	- 1 063	-	- 7 000	-	- 1 000			
		Commissions intermédiaires	- 2 000	-	-	-	- 2 000	-	-			
		Cotisation	- 10 000	-	- 12 636	-	- 10 500	-	- 14 500			
		Déplacements	- 500	-	- 591	-	-	-	- 500			
		Divers	- 20 000	-	- 90	-	- 25 000	-	- 30 000			
		Frais d'actes et contentieux	- 2 000	-	- 12 775	4 321	- 2 000	-	- 1 000			
		Frais de stagiaires	-	-	- 1 186	-	-	-	- 3 000			
		Groupes de travail SPID V2	- 8 000	-	- 2 843	-	- 5 000	-	- 4 000			
		Honoraires	- 55 000	-	- 39 936	100	- 55 000	-	- 43 000			
		Honoraires litiges	-	-	- 33 169	-	-	-	- 22 500			
		Internet	- 2 000	-	- 2 612	-	- 2 000	-	- 2 300			
		Mission/Réception	- 2 000	-	- 919	-	- 1 500	-	- 2 000			
		Services bancaires	- 1 000	-	- 1 719	-	- 1 000	-	- 3 500			
		Téléphone	- 8 000	-	- 6 197	-	- 6 000	-	- 6 500			
		Transport sur achats	-	-	- 483	-	- 500	-	- 500			
		Somme 3 Autres Serv Exterieurs			- 127 500	-	- 124 370	4 470	- 125 500	-	- 142 800	
		4	Impôts et Taxes	CFE	- 4 000	-	- 3 430	-	- 3 500	-	- 4 000	
				Effort construction	-	-	- 2 848	-	- 3 800	-	- 3 000	
Formation professionnelle	- 20 000			-	- 15 838	-	- 20 000	-	- 17 000			
Impôt sur les bénéfices	- 1 500			-	- 118	-	- 1 500	-	- 400			
Rég.TVA pror.frais gén.(nouv.taux)	- 40 000			-	- 6 636	-	- 40 000	-	-	6 600		
Taxe foncière	- 38 000			-	- 35 430	4 803	- 37 000	-	- 37 000			
Taxe handicapé (AGEPHIP)	-			-	- 3 557	-	- 3 600	-	- 4 000			
Taxe sur les salaires	- 75 000			-	- 37 135	-	- 75 000	-	- 40 000			
Somme 4 Impôts et Taxes					- 178 500	-	- 94 720	4 803	- 184 400	-	- 105 400	6 600
5	Autres charges/produits			Aides aux clubs	- 1 000	-	- 1 000	-	- 1 000	-	- 1 000	
		Chge/Produit de gestion courante	-	-	- 208	5	-	-	-			
		Recettes charges locatives	-	4 000	-	3 300	-	3 300	-	3 300		
		Recettes diverses	-	-	0	474	-	-	-	-		
		Recettes location espace	-	55 000	-	55 492	-	55 500	-	56 500		
		Redevances	- 150	-	- 139	-	- 150	-	- 150			
Somme 5 Autres charges/produits			- 1 150	59 000	- 1 347	59 270	- 1 150	58 800	- 1 150	59 800		
6	Charg/Prod financiers	Autres intérêts & Frais financiers	-	-	- 1 992	-	-	-	- 4 000			
		Frais financiers	- 2 000	-	-	-	- 2 000	-	-			
		Gain/Perte de change	-	-	- 50	-	-	-	-			
		Intérêts sur emprunt 1 000 000 €	- 460	-	- 335	-	- 192	-	-			
		Intérêts sur emprunt 800 000 €	- 3 900	-	- 3 872	-	- 953	-	-			
Somme 6 Charg/Prod financiers			- 6 360	2 000	- 6 249	679	- 855	2 850	-	4 000		
7	Ch/Prod except	Chge/Prod.exceptionnel.de gestion	-	-	- 2 926	-	-	-	-			
		Chge/Prod.sur exercice antérieur	-	-	-	33	-	-	-			
Somme 7 Ch/Prod except			-	-	- 2 926	33	-	-	-	-		
8	Dot Amo et Prov	Dotation aux amortissements	- 160 000	-	- 153 496	-	- 170 000	-	- 201 000			
		Dotation prov. départ en retraite	- 20 000	-	- 3 795	-	- 10 000	-	- 5 000			
		Dotation prov.pour risque et chge	- 10 000	-	- 75 000	-	- 10 000	-	- 10 000			
		Dotation provision stocks	-	-	- 8 811	-	-	-	-			
Somme 8 Dot Amo et Prov			- 190 000	-	- 241 102	-	- 190 000	-	- 216 000			
9	Personnel	Charges soc. sur primes à payer	-	-	- 1 177	-	-	-	-			
		Charges sur congés payés	- 13 000	-	- 2 844	-	- 5 000	-	- 3 000			
		Chèques Déjeuner	- 20 000	-	- 17 760	-	- 20 000	-	- 20 000			
		Congés à payer	- 25 000	-	- 2 695	-	- 10 000	-	- 10 000			
		Generation Humanis Prévoy.Cadres	- 2 000	-	- 2 255	-	- 2 000	-	- 2 200			
		Humanis Prévoyance Salariés	- 1 700	-	- 1 428	-	- 1 700	-	- 1 550			
		Indemn.licenciement/rupt.convent.	-	-	- 17 906	-	-	-	-			
		Mutuelle Generation Employés/Cadres	- 42 000	-	- 32 601	-	- 42 000	-	- 35 400			
		Primes à payer	-	-	- 2 356	-	- 5 000	-	-			
		Primes de transport	- 6 000	-	- 6 148	-	- 6 500	-	- 7 000			
		REUNICA Retraite Employés/Cadres	- 42 000	-	- 41 091	-	- 40 000	-	- 44 600			
		Salaires administratifs	- 660 000	-	- 626 334	-	- 660 000	-	- 680 000			
		Service médical	- 2 000	-	- 2 057	-	- 2 000	-	- 2 200			
		URSSAF/Pôle emploi	- 200 000	-	- 226 525	-	- 200 000	-	- 245 000			
Somme 9 Personnel			-1 013 700	-	- 983 176	-	- 994 200	-	-1 050 950			
9a	Chges/Prod.ant	Siège - Charges/Produits ex.ant.	-	-	- 257	4 897	-	-	-			
			-	-	- 257	4 897	-	-	-			
Somme 9a Chges/Prod.ant			-	-	- 257	4 897	-	-	-	-		
Somme 9-Siege			-1 682 510	61 000	-1 638 925	75 515	-1 662 650	61 650	-1 712 800	66 400		
Total général			-6 585 400	6 585 400	-6 248 976	6 599 679	-5 521 250	5 772 000	-5 709 000	5 833 000		
Résultats			-	-	-	350 703	250 750	-	124 000	-		

TARIFS ADMINISTRATIFS 2020-2021

TARIFS - Assemblée générale - 18 mai 2019

Tarifs 2020/2021

	2019/2020			2020/2021		
	Total	Part FFTT	Part Ligues et CD	Total	Part FFTT	Part Ligues et CD
AFFILIATIONS REAFFILIATIONS						
AFFILIATIONS						
1 ^{re} et 2 ^e année	48,00 €	24,00 €	24,00 €	50,00 €	25,00 €	25,00 €
REAFFILIATIONS		75,00 €			76,00 €	

	2019/2020			2020/2021		
		Part FFTT			Part FFTT	
TARIFS LICENCES						
TRADITIONNELLES (Assurances comprises)						
VETERANS		22,15 €			23,15 €	
SENIORS						
JUNIORS						
CADETS	Jeunes	13,15 €			14,15 €	
MINIMES						
BENJAMINS						
POUSSINS						

	2019/2020			2020/2021		
	Total	Part FFTT	Part Ligues et CD	Total	Part FFTT	Part Ligues et CD
PROMOTIONNELLES (Assurances comprises)						
SENIORS	14,40 €	7,40 €	7,00 €	14,40 €	7,40 €	7,00 €
VETERANS						
JUNIORS						
CADETS	6,60 €	3,50 €	3,10 €	6,60 €	3,50 €	3,10 €
MINIMES						
BENJAMINS						
POUSSINS						

MUTATIONS	2019/2020	2020/2021
Masculines		
N° 1 – 10*	3 300,00 €	3 400,00 €
N° 11 – 25*	2 400,00 €	2 500,00 €
N° 26 – 50*	1 600,00 €	1 700,00 €
N° 51 – 100*	1 350,00 €	1 400,00 €
N° 101 – 300*	950,00 €	1 000,00 €
N° 301 – 1000*	500,00 €	550,00 €
Classés 19 et plus (sauf joueurs numérotés)	15,00 €	-
Classés 17 et 18	15,00 €	-
Classés 15 et 16	15,00 €	-
Classés 13 et 14	15,00 €	-
Classés 10 à 12	15,00 €	-
Classés 9 et moins	15,00 €	-
<i>* les mutations des joueurs numérotés ne donnent pas droit à une part régionale ni à une part départementale</i>		
Féminines		
N° 1 – 10*	1 850,00 €	1 900,00 €
N° 11 – 25*	1 250,00 €	1 300,00 €
N° 26 – 50*	1 100,00 €	1 150,00 €
N° 51 – 100*	950,00 €	1 000,00 €
N° 101 – 300*	500,00 €	550,00 €
Classées 15 et plus (sauf joueuses numérotées)	15,00 €	-
Classées 13 et 14	15,00 €	-
Classées 10 à 12	15,00 €	-
Classées 9 et moins	15,00 €	-
<i>* les mutations des joueuses numérotées ne donnent pas droit à une part régionale ni à une part départementale</i>		

INDEMNITES DE FORMATION	Valeur du point	
N°1 à 20 Messieurs	40,20 €	41,00 €
N°21 à 100 Messieurs	28,30 €	28,90 €
N°101 et plus Messieurs	24,10 €	24,60 €
Classés 17 et plus Messieurs	21,40 €	21,80 €
Classés 13 à 16 Messieurs	15,30 €	15,60 €
Classés 11 et 12 Messieurs	10,20 €	10,40 €
<hr/>		
N°1 à 20 Dames	32,90 €	33,60 €
N°21 à 100 Dames	23,00 €	23,50 €
N°101 et plus Dames	20,60 €	21,00 €
Classées 13 et plus Dames	17,70 €	18,10 €
Classées 9 à 12 Dames	13,80 €	14,10 €
Classées 7 et 8 Dames	8,80 €	9,00 €

PING PONG MAG	2019/2020	2020/2021
Abonnement papier	39,00 €	39,00 €
Abonnement papier étranger	55,00 €	55,00 €
Tarif préférentiel ligues et comités	30,00 €	30,00 €
Abonnement numérique	18,00 €	18,00 €
Abonnement papier + abonnement numérique	45,00 €	45,00 €
Ping Pong Mag au numéro	8,00 €	8,00 €

TARIFS SPORTIFS		2019/2020	2020/2021
CHAMPIONNATS PAR EQUIPES			
Pro A messieurs		3 270,00 €	5 000,00 €
Pro B messieurs		2 410,00 €	2 500,00 €
Messieurs N1		465,00 €	475,00 €
Messieurs N2		420,00 €	430,00 €
Messieurs N3		380,00 €	390,00 €
Pro A dames		1 660,00 €	1 700,00 €
Pro B dames		1 180,00 €	1 200,00 €
Dames N1		465,00 €	475,00 €
Dames N2		420,00 €	430,00 €
Dames N3		380,00 €	390,00 €
Finales fédérales par classement		15,00 €	15,00 €
Tournois			
International		600,00 €	600,00 €
National A		400,00 €	400,00 €
National B		200,00 €	200,00 €
CHAMPIONNATS DE FRANCE		2019	2020
Seniors	Simple	25,00 €	25,00 €
	Double	25,00 €	25,00 €
Vétérans	Simple	25,00 €	25,00 €
	Double	25,00 €	25,00 €
Corpos	Simple (Messieurs/dames)	25,00 €	25,00 €
	Autres catégories et doubles	25,00 €	25,00 €
Juniors - Cadets - Minimes - Benjamins		gratuit	gratuit
COUPE NATIONALE			
Vétérans		25,00 €	25,00 €
CRITERIUM FEDERAL			
Seniors/Vétérans		17,00 €	17,00 €
Juniors	Jeunes	8,00 €	8,00 €
Cadets			
Minimes			
Benjamins			
Poussins			